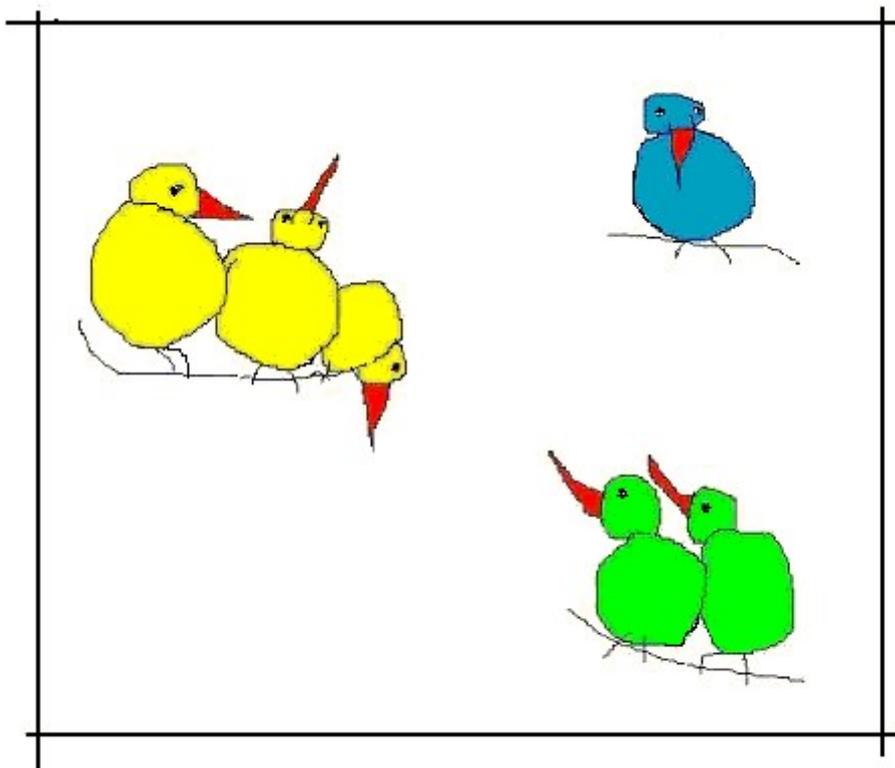


Marie-Joëlle GEISER ; Thierry LEU ; Marion RODRIGUEZ

REGROUPER POUR MIEUX S'Y RETROUVER



ETUDE POUR UN RECLASSEMENT PAR CENTRES D'INTERET

DE LA BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE

DE L'INSTITUT D'ETUDES SOCIALES

Travail de diplôme présenté à la Filière information documentaire

Haute Ecole de Gestion de Genève

Genève, 2002

RESUME

Partant du constat que la **classification** de Dewey est généralement peu satisfaisante pour les usagers, l'idée d'une **présentation de la collection par centres d'intérêt** s'est au fil du temps développée chez les bibliothécaires de l'*ies*. Le but en est de faciliter l'accès aux documents.

Le futur déménagement de la bibliothèque a été l'occasion de mettre sur pied ce projet, mais auparavant, une recherche s'avérait nécessaire pour déterminer la faisabilité d'un reclassement de la collection par centres d'intérêt. En effet, un **classement** par centres d'intérêt est-il adapté aux besoins des usagers de l'*ies* ? Est-il réalisable dans une bibliothèque spécialisée (puisque ce système n'a été expérimenté qu'en bibliothèques publiques) et se justifie-t-il dans ce cadre ? Qu'implique-t-il au niveau des coûts et de l'infrastructure ? Enfin, comment adapter ce projet à l'espace de la future bibliothèque.

Dans un premier temps, nous avons exposé notre façon de procéder pour mener à bien cette étude et nous avons explicité les buts et les principes du classement par centres d'intérêt. Ensuite, une enquête a été menée auprès des utilisateurs de la bibliothèque de l'*ies* pour évaluer leur compréhension de la classification de Dewey. A partir des résultats obtenus, nous avons élaboré une liste de centres d'intérêt. Puis, nous avons proposé une **mise en espace** adaptée au classement de la future bibliothèque. Enfin, nous avons estimé les coûts induits par un tel système. Cette étude a mené à la conclusion suivante : le classement par centres d'intérêt, **système transversal** qui favorise **l'interdisciplinarité**, permettra de **faciliter l'accès** à la documentation et se justifie donc à la bibliothèque de l'*ies*.

Le mandat a été proposé par Loïc Diacon, responsable de la Bibliothèque-Médiathèque de l'*ies*. Michel Gorin, professeur à la Haute Ecole de Gestion, département Information et Documentation a été notre personne ressource.

Les propos émis dans ce travail n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Un grand merci à :

Loïc Diacon, responsable de la Bibliothèque-Médiathèque de l'*ies* pour ses précieux conseils et sa disponibilité.

Michel Gorin, professeur à la Haute Ecole de Gestion, département Information et Documentation, qui a toujours répondu à nos questions.

Mary-Clotilde Berthouzoz, responsable de la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre, qui nous a accueillis chaleureusement.

Catherine Popa de la Section jeunes de la Bibliothèque Municipale des Eaux-Vives à Genève.

Aux bibliothécaires de la Médiathèque de la Ville du Mans pour leur documentation.

Pedro Nari et Marie-Christine Rodriguez pour la relecture de notre travail.

Frédéric Indermühle pour son regard critique.

Et tous ceux qui nous ont soutenus.

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	7
1.1 Mandat	7
1.2 Objectifs du mandat	8
1.3 L'Institut d'Etudes Sociales	8
1.4 La Bibliothèque-Médiathèque de l'ies	10
1.5 Description de la collection.....	12
1.6 Structure du mémoire.....	14
2. METHODOLOGIE ET DEMARCHE	15
2.1 Etape 1 : Cahier des charges	15
2.2 Etape 2 : Collecte d'information.....	16
2.3 Etape 3 : Méthode	17
2.4 Etape 4 : Projet exploratoire.....	18
2.5 Etape 5 : Mémoire.....	20
3. SYNTHÈSE DOCUMENTAIRE	22
3.1 Les centres d'intérêt.....	22
3.2 Pourquoi des centres d'intérêt ?	24
3.3 Constat des bibliothécaires.....	27
3.4 Modes de recherche des utilisateurs.....	28
3.5 La mise en espace	32
3.6 Avantages et inconvénients du classement par centres d'intérêt et de la classification décimale de Dewey	35

4. ENQUETE	44
4.1 Dépouillement des questionnaires.....	46
4.2 Autres améliorations souhaitées par les utilisateurs	60
4.3 Constat de l'enquête.....	61
4.4 Critique de la méthode d'enquête	65
5. CHOIX DES CENTRES D'INTERET	66
5.1 Répartition des documents de l'échantillon dans chaque centre d'intérêt.....	66
5.2 Analyse des résultats.....	114
5.3 Analyse de la méthode d'échantillonnage.....	122
6. AMENAGEMENT DE L'ESPACE	126
6.1 Plan de la future Bibliothèque-Médiathèque.....	126
6.2 Aménagement de l'espace.....	128
6.3 Critique de l'aménagement	130
7. ESTIMATION DES COÛTS.....	131
7.1 Estimation des coûts en personnel	131
7.2 Estimation des coûts du matériel	132
7.3 Estimation des coûts du graphisme	133
7.4 Estimation des coût totaux	133
7.5 Constats	134

8. CONCLUSION	135
8.1 Du jamais vu dans une bibliothèque spécialisée	135
8.2 Vision du monde	136
8.3 Réflexion-Implication	136
8.4 Interdisciplinarité	137
8.5 Bienfaits	138
 BIBLIOGRAPHIE	 141
 ANNEXES	 0
Annexe 1 : Questionnaire.....	I
Annexe 2 : Estimation des coûts	IV
Annexe 3 : Signalétique	VI
Annexe 4 : Recommandations générales	VII
Annexe 5 : Manuel technique à l'usage des bibliothécaires de l' <i>ies</i>	X
Annexe 6 : Thèmes proposés par les utilisateurs	XII
Annexe 7 : Nombre d'étagères pour chaque centres d'intérêt	XIII

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

Dans la perspective d'un déménagement de la Bibliothèque-Médiathèque de l'Institut d'Etudes Sociales (*ies*), le responsable de la bibliothèque, Monsieur Loïc Diacon a saisi l'opportunité de proposer un mandat au département Information et Documentation de la HEG. Celui-ci consiste à réaliser une étude pour un reclassement par centres d'intérêt de la collection de la Bibliothèque-Médiathèque.

En effet, par leur expérience, les bibliothécaires ont constaté que si la classification décimale de Dewey contente les professionnels, elle est généralement peu satisfaisante pour les usagers.

Dans le but d'améliorer et de faciliter l'accès aux documents pour les usagers de la bibliothèque, l'idée d'une nouvelle présentation de la collection par centres d'intérêt est apparue¹. La mise en place d'un tel système de classement nécessite un travail de réflexion et, surtout, exige une recherche préalable. En effet, il convient d'étudier si un tel projet est réalisable dans une bibliothèque spécialisée (d'autant plus que ce système de classement n'a été expérimenté qu'en bibliothèques publiques), s'il est adapté aux besoins des usagers et au fonds existant. Ceci dans le but de pouvoir mettre en lumière les avantages, les inconvénients, les difficultés en résultant et la faisabilité d'un tel projet.

On verra que ce projet nécessite une réorganisation totale. Un travail de réflexion s'est également avéré indispensable afin que ce projet s'adapte à la surface de la future bibliothèque, tout en tenant compte des espaces de travail, des normes relatives à l'aménagement, des ressources humaines et financières de l'institution. C'est ce que nous avons tenté de faire dans cette étude.

¹ L'idée en revient notamment à Madame Françoise Delapierre, bibliothécaire à l'*ies* de 1982 à 2001.

Le sujet du mandat nous a dès le départ motivés. Il est vrai qu'au cours de notre formation, nous avons eu une courte introduction sur ce sujet lors d'un séminaire de littérature professionnelle. Néanmoins, nous ne savions pas en quoi consistait réellement ce système de classement par centres d'intérêt. Ainsi, cette étude nous a semblé attrayante car elle propose un système différent des classifications décimales traditionnelles et nous étions curieux de découvrir les intérêts et les enjeux de ce système de classement.

1.2 Objectifs du mandat

Les objectifs généraux du mandat, que nous allons énumérer ci-dessous et repréciser dans la partie *METHODOLOGIE ET DEMARCHE*, nous ont servis de trame tout au long de notre travail. Nous espérons les avoir atteints pour le mieux.

1. Evaluer les besoins des usagers selon leur perception et leur compréhension de la classification actuelle.
2. Reclassifier la collection de la bibliothèque selon les besoins des utilisateurs.
3. Offrir une approche différente de la classification de Dewey par la mise en espace et par un autre accès physique aux documents.
4. Evaluer les coûts.

1.3 L'Institut d'Etudes Sociales²

Pour commencer, nous allons présenter l'Institut d'Etudes Sociales, ainsi que sa Bibliothèque-Médiathèque, afin de situer l'environnement dans lequel s'est déroulé notre mandat.

² Informations tirées du site de l'ies:[en ligne] <http://www.ies-geneve.ch/> (consulté en octobre 2002).

L'Institut d'Etudes Sociales est une école professionnelle supérieure (HES depuis la rentrée 2002) formant des éducateurs spécialisés, des animateurs socioculturels et des assistants sociaux.

L'*ies* dispose de plusieurs écoles et services : l'Ecole Supérieure de Travail Social (ESTS), l'Ecole Romande de Psychomotricité (ERP), la Bibliothèque-Médiathèque, le Centre de documentation, le Service de la communication audiovisuelle (SAVI), le Service informatique (SINFO) ainsi que les Editions *ies*. Il comprend également un Centre de recherche en études sociales (CERES) et un centre de formation continue pour travailleurs sociaux et psychomotriciens (CEFOC).

L'*ies* a pour « mission de former des professionnels capables de satisfaire les besoins d'individus et de groupes ». L'institut offre des formations qui visent à l'acquisition des connaissances, compétences et aptitudes professionnelles nécessaires à l'exercice des professions sociales suivantes :

- Animateur socioculturel / Animatrice socioculturelle

« L'animation socioculturelle consiste, dans son axe principal, à mobiliser et soutenir des individus, des groupes ou des collectivités en vue de la réappropriation des divers aspects de leur vie quotidienne, afin de les rendre capables d'analyser et de s'intégrer à leur environnement socioculturel, tout en participant aux processus de changements sociaux. »

- Assistant social / Assistante sociale

« Le service social consiste, dans son axe principal, à conseiller et accompagner des individus ou des groupes qui sont dans l'incapacité, momentanée ou permanente, de résoudre par leurs propres moyens des problèmes de leur existence. »

- Educateur spécialisé / Educatrice spécialisée

« Dans son axe principal, l'éducation spécialisée consiste à favoriser, dans le cadre d'un milieu résidentiel ou semi-résidentiel, le développement de personnes ou de groupes considérés comme durablement ou temporairement en situation d'exclusion sociale, ou en voie de l'être, notamment du fait de leurs déficiences, de leurs difficultés de comportement ou de troubles de la personnalité. »

- Psychomotricien / Psychomotricienne

« La pratique psychomotrice s'intéresse à l'ensemble des relations entre vie mentale, affective et somatique ainsi qu'à leur expression sur le plan corporel. »

1.4 La Bibliothèque-Médiathèque de l'*ies*

La Bibliothèque-Médiathèque est spécialisée. Selon son cahier des charges, elle se doit de « répondre en priorité aux demandes des responsables de formation, professeurs vacataires et étudiants de l'Institut, mais elle reste cependant ouverte aux usagers extérieurs de l'*ies* ».

Son rôle est de « fournir un soutien pédagogique aux étudiants et professeurs de l'*ies* et en conséquence, elle constitue son fonds d'abord en fonction des besoins de ces derniers ».

Les bibliothécaires et la documentaliste de la bibliothèque dispensent chaque année des cours de formation à la recherche documentaire (Virtua, bibliographies, etc.) aux nouveaux étudiants.

La bibliothèque emploie cinq personnes : une assistante en information documentaire, une médiathécaire, deux bibliothécaires et une apprentie.

Un bref retour sur le passé de la bibliothèque nous semble opportun pour montrer son évolution depuis sa création.

Si la bibliothèque existe dès les débuts de l'École sociale pour femmes (1918), ce n'est que depuis 1974, qu'elle bénéficie du travail de bibliothécaires professionnels. Elle offre à cette époque uniquement des livres et des périodiques. Dès janvier 1983, une section médiathèque est ouverte en collaboration avec le SAVI : des cassettes vidéo, des magnétoscopes ainsi que des diapositives et des documents multimédia ont été mis à disposition des usagers. On assiste donc à la naissance de la Bibliothèque-Médiathèque. Celle-ci s'informatise en 1987 en adhérant à RERO à l'instigation de l'École d'information documentaire (EID), qui dépendait alors de l'*ies*. A ce moment, le catalogage des ouvrages et des documents audiovisuels se fait au moyen du logiciel Sibil.

En 1993, un centre de documentation est créé à l'usage des formateurs et des étudiants de l'Institut. La bibliothèque et le centre de documentation travaillent en collaboration. La même année, la bibliothèque acquiert le logiciel Data Trek, afin que les lecteurs puissent consulter une base de données contenant uniquement les documents de l'*ies*. En 1996, on assiste à la migration de la base de données RERO vers le logiciel VTLS. Deux ans plus tard, l'informatisation du prêt se réalise.

En 1999, le Centre de documentation se dote du logiciel Alexandrie pour la gestion des dossiers documentaires. Alexandrie sera ensuite utilisé par la Bibliothèque-Médiathèque pour le dépouillement et le bulletinage des périodiques. Toujours la même année, l'EID déménage avec sa collection. A cette occasion, la bibliothèque est réaménagée de manière plus ergonomique. Depuis l'été 2002, le catalogue informatisé fonctionne avec le logiciel Virtua.

Dans un proche avenir, la Bibliothèque-Médiathèque devrait déménager dans un nouveau bâtiment à la rue du Pré-Jérôme. Dans cette perspective, un projet d'aménagement et d'équipement sera établi pour la réalisation d'un service multimédia à l'usage des étudiants et des responsables de formation de l'*ies*. On assistera alors à la naissance d'une « Infothèque ».

1.5 Description de la collection

La Bibliothèque-Médiathèque contient actuellement environ 17'000 documents dont 160 titres de périodiques, 1'000 cassettes vidéo, quelques CD-ROM, environ 1'400 travaux de diplôme, ainsi que des consultatifs.

La collection couvre principalement les domaines suivants :

- Travail social
- Animation socioculturelle
- Sciences sociales
- Action sociale / Aide sociale
- Education / Education spécialisée
- Psychomotricité
- Handicaps
- Psychologie / Psychanalyse / Psychothérapies
- Sociologie / Problèmes sociaux
- Santé / Dépendances

En ce qui concerne la signalétique de la bibliothèque, un tableau expliquant les classes Dewey est accroché à une paroi au fond de la bibliothèque. On trouve sur des panneaux jaunes (taille A4 en format paysage) suspendus à plus ou moins deux mètres de hauteur, les intitulés suivants :

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| • Revues | • Politique / Economie / Droit |
| • Psychiatrie / Psychothérapie | • Famille |
| • Art / Animation | • Anthropologie sociale |
| • Médecine | • Consultatifs |
| • Ethnologie | • Psychologie sociale |
| • Education / Pédagogie | • Psychologie / psychanalyse |
| • Travail social | • Travaux de diplôme |
| • Nouveautés | |

On peut noter que ces indications mettent sur le même plan des subdivisions reprises de la classification décimale de Dewey (psychiatrie, médecine, anthropologie, etc.), les travaux de diplôme, les consultatifs et les nouveautés.

Sur chaque rangée d'étagères se trouve une liste des subdivisions décimales avec les indices et leurs intitulés. Les intitulés sont aussi inscrits sur les rayonnages. Les classes et les divisions les plus représentées sont : 150 (Psychologie), 300 (Sciences sociales) et 600 (Sciences appliquées).

Les périodiques sont classés alphabétiquement : le dernier numéro est placé sur le présentoir et ceux de l'année en cours sont rangés juste derrière. Les numéros plus anciens sont stockés contre une paroi, située au fond de la bibliothèque. Certaines collections sont intégrées aux périodiques (par exemple : *Autrement*, série *Mutation*) et d'autres sont intégrées avec les monographies (par exemple : *Autrement*, série *Morale*).

Les romans, les bandes dessinées et les contes sont placés à la suite des périodiques.

Les vidéos sont cotées selon la classification de Lamy-Rousseau et les travaux de diplôme par *numerus currens*. Une partie des ouvrages de référence sont classés par thèmes et différenciés par une pastille de couleur (exemple : sociologie : vert ; religion : jaune, etc.). D'autres documents, plus généraux (annuaires, programme des cours, etc.) se situent dans les mêmes rayons.

La bibliothèque met à disposition des usagers 16 places de travail, 4 postes de consultation du catalogue informatisé et 1 imprimante.

1.6 Structure du mémoire

Cette recherche se compose de différentes parties : dans un premier temps, nous avons explicité notre façon de procéder pour mener à bien cette étude dans la partie *METHODOLOGIE ET DEMARCHE*. Ensuite, une définition du classement par centres d'intérêt, ses buts, ses principes sont exposés dans la partie *SYNTHESE DOCUMENTAIRE*. Troisièmement, une enquête a été menée auprès des utilisateurs de la bibliothèque de l'*ies* pour évaluer, entre autres leur compréhension de la classification de Dewey ; les résultats figurent dans la partie *ENQUETE*.

On trouvera une liste des centres d'intérêt accompagnés de leur définition dans la partie *CHOIX DES CENTRES D'INTERET*. A la suite, un plan adapté au classement par centres d'intérêt de la future bibliothèque a été proposé dans la partie *AMENAGEMENT DE L'ESPACE*. Enfin, une estimation des coûts (en personnel, en matériel et en réalisation graphique) induits par le système des centres d'intérêt est développée dans la partie *ESTIMATION DES COÛTS*.

2. METHODOLOGIE ET DEMARCHE

Ce travail de diplôme s'est déroulé en cinq étapes. Les quatre premières étapes ont été effectuées en 6 mois, à raison de un à deux jours par semaine. Pour la première étape, nous avons consacré 9 jours, pour la deuxième 14 jours, pour la troisième 9 jours et pour la quatrième 11 jours. Pour la cinquième étape, nous avons consacré 2 mois à plein temps.

2.1 Etape 1 : Cahier des charges

La première étape a consisté à rédiger un cahier des charges dans lequel nous avons précisé le mandat que nous a confié la Bibliothèque-Médiathèque de l'*ies*. D'après ce mandat et les entretiens que nous avons eus avec le responsable de la bibliothèque, nous avons défini les objectifs généraux à atteindre. Nous avons également établi une stratégie de travail appropriée à notre groupe. Nous avons opté pour une solution mixte : alternance du travail en groupe et individuel selon les parties du travail. Puis, nous avons fixé les dates limites concernant les différentes tâches à effectuer lors des quatre étapes suivantes.

Pour une meilleure gestion globale des documents, un répertoire informatique commun a été créé. Les versions définitives ont été répertoriées et remises au mandant pour validation.

Au début de chaque séance de travail, nous avons établi un ordre du jour qui nous a permis de planifier le travail. Le carnet de bord a été un outil de gestion dont le but a été de nous rappeler les décisions importantes et leur contexte. Il a représenté la mémoire de notre groupe. Il a également été le reflet de nos humeurs au cours des différentes étapes.

2.2 Etape 2 : Collecte d'information

La deuxième étape a été consacrée à la recherche d'informations relatives à notre sujet. Ces informations proviennent de différentes sources : littérature professionnelle, entretiens et visites. En effet, nous avons effectué des entretiens auprès des bibliothécaires travaillant dans des lieux proposant un classement par centres d'intérêt. Nous avons rencontré ainsi Madame Berthouzoz, de la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre et Madame Popa, de la Section jeunes de la Bibliothèque Municipale des Eaux-Vives à Genève.

Notre premier objectif visait à connaître l'opinion des utilisateurs et à évaluer leurs besoins par rapport à la classification utilisée actuellement à la Bibliothèque-Médiathèque de l'*ies*. Cet objectif a été atteint par le biais d'une enquête auprès des utilisateurs de la bibliothèque. Nous avons opté pour deux méthodes : questionnaires et entretiens. Le questionnaire a été à disposition sur le bureau du prêt de la Bibliothèque-Médiathèque pendant quatre semaines.

D'autre part, nous avons mené des entretiens avec des responsables de formation qui nous ont été recommandés par le responsable de la bibliothèque. Nous les avons interrogés sur la base du questionnaire. Les résultats de cette enquête ont déterminé la suite de notre travail. Nous avons ainsi pu remplir notre deuxième objectif consistant à reclassifier la collection de la bibliothèque selon les besoins des utilisateurs.

Parallèlement, nous avons procédé à une recherche documentaire. Cette recherche nous a permis de rédiger une synthèse de la littérature professionnelle et des informations recueillies lors de nos visites. Nous avons ainsi pu mettre en évidence les implications d'un tel système, ses enjeux, ses buts et sa philosophie.

Cette étape a aussi été l'occasion de dresser un état des lieux de la Bibliothèque-Médiathèque de l'*ies*.

2.3 Etape 3 : Méthode

En nous basant sur les constats et éléments de réflexion issus de l'étape 2, nous avons repris les objectifs généraux (cf. 1.2 *Objectifs du mandat*) et les avons traduits en objectifs spécifiques lorsque cela s'avérait nécessaire :

1. Déterminer les centres d'intérêt, c'est-à-dire :
 - leur intitulé
 - les domaines qu'ils couvrent
 - leur nombre
 - leur dimension dans l'espace

2. Envisager l'aménagement de l'espace de la nouvelle bibliothèque d'après :
 - le plan de la future bibliothèque
 - la recherche documentaire
 - la collection existante
 - les résultats obtenus lors de la réalisation du premier objectif

3. Estimer les coûts induits par le reclassement notamment selon les constats de l'échantillon, c'est-à-dire :
 - le temps nécessaire à la réalisation pratique du reclassement
 - le personnel nécessaire à la réalisation pratique du reclassement
 - le budget requis pour couvrir les frais en personnel, en matériel et en graphisme

Nous avons dû réfléchir à une méthode d'échantillonnage qui soit adaptée à la nature de notre projet et représentative de la collection de la bibliothèque. Nous avons choisi de définir notre échantillon (traité dans l'étape 4) sur la base de critères précis et préétablis par notre groupe : prendre un document tous les deux rayons, en choisissant uniquement des ouvrages ayant été empruntés durant les cinq dernières années. De plus, nous sommes restés attentifs à ne pas omettre les subdivisions Dewey représentées sur un seul rayon.

Nous avons sélectionné également 1 vidéo sur 40 ainsi qu'1 périodique sur 10. Les périodiques ont été traités dans leur ensemble (au titre du périodique et non au numéro).

Nous avons également réfléchi à une stratégie de travail pour la réalisation concrète du traitement de l'échantillon et de l'aménagement de l'espace pour l'étape 4. Cette stratégie est expliquée à l'étape *Projet exploratoire*.

2.4 Etape 4 : Projet exploratoire

Afin de tester et valider notre méthode et les outils de travail choisis lors de l'étape 3, nous avons traité un premier échantillon. L'objectif de cette opération était de pouvoir appliquer une méthode fiable à un plus large échantillon, traité dans la cinquième et dernière étape.

Concernant le choix des centres d'intérêt, nous avons pris en compte les pôles de compétence développés par l'*ies*³, ainsi que les propositions faites par les usagers lors de l'enquête. Nous avons commencé à rédiger individuellement des propositions de centres d'intérêt, que nous avons mises en commun et discutées collectivement. Pour vérifier que nous n'avions pas oublié de thèmes, nous avons pris la liste des subdivisions de la classification de Dewey présentes à la bibliothèque de l'*ies*. Par des pointages, nous nous sommes assurés que chaque subdivision pouvait être intégrée dans un ou plusieurs centres d'intérêt de notre liste.

Au cours de ce travail, nous avons régulièrement revu et modifié la liste avec notre mandant. Cela nous a permis de préciser, clarifier, puis de regrouper certains centres d'intérêt. Une première liste de centres d'intérêt a ainsi pu être constituée.

³ Ces pôles sont expliqués dans le document « Rapport final établi par la C2ES2 relatif au dispositif de la formation initiale de la HES romande Santé-Social ». [en ligne] <http://www.ies-geneve.ch/Hes/rapport%20final%20TSP.pdf> (page consultée en octobre 2002)

Nous nous sommes réparti les documents de l'échantillon et, pour chacun, nous leur avons attribué un ou, en cas d'hésitation, plusieurs centres d'intérêt. Pour chaque document, nous avons établi une fiche sur laquelle figurait le titre, la cote Dewey, le ou les centres d'intérêt attribués ainsi que d'éventuelles remarques. Après environ une heure de travail, nous discutons de chaque document pour vérifier que nous étions en accord sur le centre d'intérêt choisi. Suite à ces discussions, les intitulés et contenus des différents centres d'intérêt étaient modifiés et précisés régulièrement.

Une fois cet échantillon traité, nous avons regroupé par centres d'intérêt les fiches des documents, puis recensé les thèmes qui les constituaient dans le but de vérifier la cohérence de notre liste.

Nous avons rédigé un document sur lequel figure, pour chaque centre d'intérêt : son intitulé, sa définition, ses thèmes associés et les titres des documents de notre échantillon avec leur cote Dewey et leur type (monographie, périodique, vidéo).

Ce document a été soumis au responsable de la Bibliothèque-Médiathèque afin qu'il puisse nous faire part de ses remarques et de ses conseils.

Enfin, nous avons reporté les proportions des centres d'intérêt de l'échantillon à l'ensemble de la collection, en vue de l'aménagement. Ainsi, l'objectif consistant à proposer un nouvel aménagement a été atteint.

Pour aménager l'espace de la future bibliothèque, nous nous sommes basés sur le plan de l'architecte mandaté par l'*ies* et sur la taille des centres d'intérêt. Nous avons conçu un aménagement en tenant compte de certaines contraintes tels que les espaces de travail, les normes d'aménagement et le mobilier.

Nous avons chacun proposé un nouvel aménagement adapté au plan de la future bibliothèque. Par la suite, nous avons amélioré celui qui nous semblait le plus adéquat. D'après notre proposition d'aménagement, nous avons réfléchi à une signalétique idoine.

De plus, en nous basant sur le temps passé au traitement de l'échantillon, nous avons fait une estimation des coûts en personnel pour le traitement des documents, ainsi qu'une estimation des coûts matériels (signalisation, équipement, etc.) et des coûts liés au graphisme. Nous avons ainsi pu répondre à notre dernier objectif.

2.5 Etape 5 : Mémoire

Cette étape a été l'occasion de réaliser concrètement notre projet. Dans le but de confirmer les résultats du premier échantillon et le cas échéant de faire de nouvelles propositions, il était nécessaire d'élargir notre échantillon de départ.

Pour définir le nouvel échantillon, nous nous sommes finalement basés sur la méthode déjà utilisée lors du premier échantillon, faute de moyens et de temps. En effet, nous avons pensé utiliser une méthode consistant à prendre tous les documents dont le nom de l'auteur commence par la lettre B. Cette méthode aurait demandé un long travail de tri dû aux possibilités limitées du logiciel Virtua. Néanmoins, nous aurions trouvé intéressant d'avoir un échantillon basé sur des critères différents.

A la place de choisir un document tous les deux rayons, nous avons sélectionné un document tous les rayons. Nous avons sélectionné un périodique sur cinq, et un vidéo sur vingt. Comme lors de l'étape 4, nous n'avons pris que des documents ayant été empruntés au moins une fois au cours de ces cinq dernières années. Pour la répartition dans les différents centres d'intérêt, nous avons procédé de la même manière qu'à l'étape précédente. Nous avons précisé régulièrement la définition des centres d'intérêt, leur contenu et leur intitulé.

Une fois un centre d'intérêt attribué à chaque document de l'échantillon, nous avons relu la liste des documents contenus dans chaque centre d'intérêt pour nous assurer de leur cohérence. Nous avons par la suite effectué une analyse des résultats qui se trouve dans le chapitre 5.2 *Analyse des résultats*.

Le calcul des proportions des différents centres d'intérêt nous a permis de comparer les résultats du premier et du deuxième échantillon, et de relever des différences entre les deux. A partir de là, nous avons tiré des constats, expliqués au chapitre 5.3 *Analyse de la méthode d'échantillonnage*.

Puis, en nous basant sur les résultats du deuxième échantillon, nous avons proposé un plan d'aménagement de l'espace de la future bibliothèque. Ce plan contient dans les grandes lignes les mêmes orientations que celui que nous avons fait pour l'étape 4. Cependant, la taille de certains centres d'intérêt a soit diminué, soit augmenté. Il faut noter que le plan a dû être refait plusieurs fois. En effet, celui dont nous disposions lors de l'étape 4 a été modifié par l'ajout d'une sortie de secours et de piliers. Nous avons également effectué quelques changements concernant la proximité de certains centres d'intérêt entre eux. Les constats qui ont été faits se trouvent dans le chapitre 6.3 *Critique de l'aménagement de l'espace*.

Nous avons complété notre estimation des coûts concernant la signalétique et le graphisme en contactant une bibliothèque comparable à celle de *lies*, qui a pu nous fournir son budget (cf. 7.3 *Estimation des coûts du graphisme*).

Certaines parties rédigées lors des étapes précédentes ont été reprises et approfondies. Ainsi, les résultats de l'enquête, qui n'étaient qu'une synthèse à l'étape 2, ont été retravaillés entièrement et illustrés par des graphiques. La partie *SYNTHESE DOCUMENTAIRE* de l'étape 2 a également été revue et complétée.

Pour rédiger le mémoire, nous avons suivi la même stratégie de travail que lors des étapes précédentes.

Enfin, le mémoire a été relu par deux personnes externes, ainsi que par le responsable de la Bibliothèque-Médiathèque.

3. SYNTHÈSE DOCUMENTAIRE

Pour réaliser cette recherche d'information sur le classement par centres d'intérêt, nous avons eu la chance de pouvoir visiter la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre, ainsi que la Bibliothèque Municipale des Eaux-Vives, Section jeunes, à Genève. Nous avons également contacté la Médiathèque du Mans qui nous a envoyé de la documentation.

La littérature professionnelle relative au classement par centres d'intérêt concerne uniquement les bibliothèques publiques. Nous n'avons trouvé aucune information et n'avons eu vent d'aucune expérience de ce système appliqué dans une bibliothèque d'étude. Par conséquent, un certain nombre de remarques et réflexions sur la problématique des centres d'intérêt ne coïncident pas toujours avec le cadre d'une bibliothèque spécialisée comme celle de l'*ies*. En effet, la mission est différente, ainsi que son public.

La référence des citations se trouve dans la partie *BIBLIOGRAPHIE*. Le numéro à la suite de chaque auteur renvoie à une entrée de la bibliographie.

Dans le texte qui suit, l'abréviation CI désigne les centres d'intérêt et CDD la classification décimale de Dewey.

3.1 Les centres d'intérêt

Avant toute chose, il est bon de rappeler quelques notions pour parler au mieux du système de classement par centres d'intérêt qui a suscité de nombreux débats et questionnements sur son bien-fondé.

La classification désigne « un langage classificatoire qui répartit un domaine de la réalité en une suite ordonnée de classes ou de sous-classes, soit l'acte de classer » (Maniez¹⁵). De même, Roy²³ la définit comme « un ensemble de

règles, de critères d'instructions, ainsi que des listes et tableaux les matérialisant ».

Par contre, le classement est « un agencement ordonné des documents dans un espace. A la différence de la classification, opération intellectuelle, le classement est une opération matérielle de mise en ordre, qui situe physiquement les documents les uns par rapport aux autres » (Gonin¹³).

En effet, classifier ne signifie pas classer, et inversement. De même, le classement par centres d'intérêt n'est pas une classification. Alors, qu'est-ce que le classement par centres d'intérêt ? Quelle est sa spécificité, son utilité, ou selon certains, son inutilité ?

Comme son nom l'indique, c'est un classement qui rassemble les documents sous de grands thèmes en fonction des centres d'intérêt d'un public ou en d'autres termes, qui regroupe toutes les informations concernant un même sujet, quel que soit son support.

Pour reprendre la définition de Roy²⁴ (pionnier de ce système en France), « le classement par centres d'intérêt est un arrangement non technique, facile et rapide des livres en prêt à destination des lecteurs ».

Contrairement aux classifications décimales, ce système de classement s'appuie sur la subjectivité collective : « le livre doit être placé où le lecteur s'attend à le trouver ou, plus précisément, à côté de quels autres livres il ira le chercher » (Roy²³).

L'objectif est de simplifier l'accès aux documents, d'offrir une présentation de la collection plus proche des utilisateurs, de leurs besoins et de leurs modes de recherche. Il s'agit en fait de diminuer les difficultés liées à l'utilisation des classifications décimales et d'atteindre un plus large public, parmi lequel les non-

lecteurs. En somme, c'est le lecteur (ou le non-lecteur) qui devient la préoccupation principale dans ce système.

L'idée fondatrice de ce classement était de « bâtir un mode de classement susceptible de correspondre aux aspirations du public, en rompant avec la classification de Dewey et son caractère encyclopédique » (Froger¹¹).

Ce système est né aux Etats-Unis au début des années 1940 : c'est à Détroit qu'une bibliothèque publique a appliqué un schéma d'organisation basé sur les motivations et les comportements des lecteurs, ceci dans le but de faire face à l'inadéquation de la CDD. Ce principe du « reader interest arrangement » s'est par la suite répandu dans des bibliothèques en Grande-Bretagne, en Allemagne, puis en France, notamment à la Médiathèque du Mans où il a connu un grand succès.

En Suisse, la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre a également opté pour ce système de classement par centres d'intérêt. Actuellement, peu de bibliothèques suisses ont osé tenter cette expérience qui implique une réorganisation totale des fonds.

A la différence des classifications décimales, le classement par centres d'intérêt ne repose sur aucune norme internationale. A défaut, il suit des règles succinctes et se base sur des recommandations générales. On trouvera ces règles dans l'*Annexe 4 : Recommandations générales*, car elles touchent l'aspect pratique de notre sujet.

3.2 Pourquoi des centres d'intérêt ?

Opter pour un système de classement par centres d'intérêt demande beaucoup de réflexion et une bonne motivation.

Ce choix se justifie premièrement par la nécessité de pallier à l'inadéquation des classifications décimales. En effet, celles-ci suscitent de nombreuses critiques parmi lesquelles le vieillissement du cadre de classement, l'étroitesse du schéma décimal, la dispersion des ouvrages traitant d'un même sujet selon le principe des points de vue, l'incompréhension de la part des usagers, etc. Nous avons énuméré plus loin d'autres inconvénients relatifs à la CDD (cf. *3.6 Avantages et inconvénients du classement par centres d'intérêt et de la classification décimale de Dewey*).

La présentation des collections par centres d'intérêt permet aux lecteurs de trouver des documents traités sous différents points de vue dans un centre d'intérêt précis et non éparpillés à différents endroits de la bibliothèque. En effet, « le fractionnement des sujets par disciplines entraîne sur les rayons une dispersion des documents, empêchant ainsi le lecteur de trouver la totalité des documents abordés sous tous les points de vue possibles, concernant le sujet qui l'intéresse. » (Béthery⁶).

L'objectif du classement par centres d'intérêt est d'améliorer et de simplifier l'accès direct aux documents en « définissant des ensembles qui soient cohérents dans leurs liens internes et qui soient aussi et surtout visibles facilement et appréhendables dans leur unité » (Froger¹¹), tout en essayant de ne pas privilégier une catégorie de lecteurs aux dépens d'une autre, d'où l'importance de marier les deux systèmes.

En effet, opter pour un tel système n'implique pas obligatoirement l'abandon de la classification de Dewey (même si certaines bibliothèques l'ont expérimenté). Au contraire, les deux systèmes se complètent bien. La cote Dewey est conservée pour sous-classer les livres à l'intérieur des centres d'intérêt et pour répondre aux recherches documentaires précises.

De plus, on constate une volonté commune des bibliothèques publiques de toucher un public fréquentant peu ou pas du tout les bibliothèques, pour lequel toute classification est une barrière parfois insurmontable.

Ainsi, l'envie réelle de lever les obstacles, par le principe des centres d'intérêt, et d'augmenter ainsi l'accession à la culture, participe grandement aux raisons d'opter pour ce type de classement. L'idée est que le public de toutes classes sociales, quels que soient son niveau de formation et ses habitudes culturelles, puisse comprendre le langage de la bibliothèque et s'y retrouver.

D'autres raisons sont évoquées. D'abord, la volonté d'être plus proche des utilisateurs et de leur façon de chercher. En effet, 49% des lecteurs (selon Sapiie²⁶) butinent et n'ont pas de sujet précis. Ceux qui n'ont pas une démarche de type documentaire utilisent le rayon comme outil de recherche.

Le classement par centres d'intérêt s'efforce de répondre aux besoins des butineurs, sans pour autant pénaliser les lecteurs qui ont l'habitude d'utiliser le catalogue informatisé et qui ont un plan de lecture défini, c'est-à-dire une démarche de type documentaire.

Il ne faut pas oublier que les raisons évoquées ci-dessus ne sont pas exhaustives et ne concernent que les bibliothèques publiques. Cependant, les bibliothèques spécialisées peuvent également essayer de faciliter l'accès aux collections, d'être plus proches des modes de recherche des utilisateurs et d'élargir leur public, donc d'opter pour un système de classement par centres d'intérêt.

Pour Calenge⁷, le regard interdisciplinaire qui est à la base du classement par centres d'intérêt est une nécessité pour répondre aux nouveaux besoins des utilisateurs, ainsi qu'à l'évolution des savoirs. D'autant plus que ce regard interdisciplinaire est possible autant dans les bibliothèques publiques que dans les bibliothèques universitaires.

3.3 Constat des bibliothécaires

Quels sont les retours et les avis des bibliothécaires sur l'adoption du classement par centres d'intérêt ? Un certain nombre de bibliothécaires ayant expérimenté ce système se montrent satisfaits des résultats obtenus et ceci malgré les inconvénients et difficultés inhérentes.

Concernant la pratique au quotidien des bibliothécaires, Richter, directrice de la Médiathèque du Mans, a constaté que l'aménagement par centres d'intérêt a modifié, outre l'organisation du travail, le comportement des bibliothécaires envers le public. Les responsabilités se sont modifiées et se sont accrues pour le suivi des ouvrages : chacun des bibliothécaires s'est spécialisé dans un ou plusieurs centres d'intérêt. La promotion du rayon, la surveillance du rangement, l'élimination, le désherbage et la signalisation, entre autres, font partie de leurs responsabilités.

La mise en place de ce système oblige « dans tous les actes de la bibliothéconomie quotidienne, à penser chaque tâche en fonction du public et non pas en fonction de règles normatives... » (Richter²¹).

Ce système demande beaucoup de travail : équipement des ouvrages, choix des intitulés, gestion de l'évolution, etc. Lors de notre visite à la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre, la responsable nous a avoué que ce type de classement ne résout pas tous les problèmes et qu'il ne simplifie pas la vie du bibliothécaire.

Cependant, les bénéfices récoltés apportent une satisfaction réelle : le classement par centres d'intérêt fonctionne bien auprès des utilisateurs. Quant aux bibliothécaires, il leur est plus facile de répondre aux usagers et de les orienter. Le prêt a beaucoup augmenté depuis le déménagement de la bibliothèque, même si ce succès ne peut être imputé uniquement à ce système. C'est tout un ensemble de facteurs qui participent à cette courbe ascendante.

D'après les différentes expériences faites dans des bibliothèques britanniques, le bilan s'est avéré positif. En un an à Hangleton, dans le comté d'East Sussex, les prêts des documentaires ont augmenté de 30 % (Roy²³).

Toutefois, les difficultés inhérentes à ce type de classement constituent le revers de la médaille. Certains professionnels restent mitigés, tel ce bibliothécaire (cité par Bony⁶) qui explique que la « méthode de classement par centres d'intérêt n'est ni plus ni moins intéressante qu'une autre ». En effet, il l'estime contraignante car elle nécessite une signalisation rigoureuse, pas vraiment satisfaisante parce qu'en perpétuelle évolution et inconfortable parce que non légitimée. Une incertitude persiste chez lui quant à l'efficacité du système, réelle ou supposée. Néanmoins, la souplesse et la faculté de modulation de ce système restent en contrepartie un point fort.

3.4 Modes de recherche des utilisateurs

Quelle que soit la classification, nous venons de voir qu'il est nécessaire de prendre en compte les comportements des lecteurs, leurs stratégies de recherche, ainsi que leurs manières d'utiliser les outils de recherche. En effet, mieux on comprendra leurs comportements, mieux on pourra trouver des moyens pour leur faciliter l'accès aux documents.

Chaque lecteur procède d'une manière qui lui est propre, ceci avec l'aide (ou non) des outils de recherche mis à sa disposition tels que : catalogue, guide du lecteur, recours aux bibliothécaires, signalétique ou consultation directe du rayon.

Suite aux différentes études menées sur les stratégies de recherche des utilisateurs en bibliothèque publique, il a été constaté que parmi l'ensemble des outils cités, seule une minorité des usagers utilisent le catalogue. En effet, l'usage d'un catalogue informatisé requiert une connaissance minimum de l'informatique ainsi qu'une formation. Par contre, les catalogues sont en grande partie utilisés par les

étudiants et les chercheurs. Ceci, autant pour la localisation des documents que pour la recherche documentaire.

Quant à la logique de la classification, elle est difficilement compréhensible pour les usagers et hermétique aux nouveaux lecteurs. La majorité des usagers ne la comprend pas, et ne cherche pas à la comprendre, ce qui a été également démontré dans les entretiens que nous avons effectués (cf. 4. *ENQUETE*). La logique du système de classification n'est pas du tout saisie et les usagers ne se posent pas la question du « pourquoi » ni du « comment ». La classification fonctionne à l'insu des usagers, car ils ne voient pas le lien existant entre l'indice et sa traduction dans la classification.

L'utilisateur considère la cote uniquement comme le code de l'emplacement et tant qu'il trouve ce qu'il cherche, la signification de ces éléments ne l'intéresse pas. Comme l'évoque Roy²⁴, « [...] ce n'est pas la logique de la classification qui guide, mais une logique de plan cartographique »,.

Les rayons de la bibliothèque servent aussi comme moyen de recherche pour les lecteurs qui se repèrent dans la bibliothèque en inspectant le dos des livres. En somme, beaucoup d'utilisateurs viennent sans idée précise, c'est-à-dire sans plan de recherche défini. Appelés les butineurs, ils passent directement par les rayons. Selon Roy²⁴, « [...] le rayon constitue le seul véritable moyen d'accès aux livres ».

Par ailleurs, le facteur social et culturel joue un rôle certain. Selon Parmentier¹⁸, « on va d'autant plus chercher directement au rayon, sans recourir aux bibliothécaires ou aux fichiers, qu'on est mal classé socialement et scolairement ». Si le comportement du lecteur est aussi influencé par ses motivations, son bagage scolaire et sa position sociale, il l'est également par tout ce qui concerne la bibliothèque : disposition, personnel, collections, etc. De fait, « chaque groupe socioculturel a des critères de classement qui lui sont propres, critères qui en outre évoluent avec le temps... ».

Enfin, le recours aux bibliothécaires constitue aussi un moyen d'accès aux documents. Le plus fréquemment, le lecteur demande aux bibliothécaires, non pas « comment », mais « où » trouver le document. La manière dont fonctionne la bibliothèque ne l'intéresse pas du tout. Si certains usagers s'adressent systématiquement aux bibliothécaires pour leurs recherches, d'autres ne demandent qu'après une recherche avortée. D'autres encore ne demandent jamais d'aide, même suite à un échec.

Dans son étude sur le mode de recherche des usagers, Barbier-Bouvet² identifie quatre démarches de recherche :

- La démarche classique : le lecteur consulte le catalogue, note la cote puis se rend au rayon pour obtenir l'ouvrage.
- La démarche systématique : pour le lecteur, la succession des rayons tient lieu de catalogue.
- La démarche exploratoire : le lecteur déambule dans un état de disponibilité. Cette démarche s'apparente au butinage cité plus haut, tout comme la démarche systématique.
- La démarche interrompue : le lecteur est dépourvu d'outils de sélection, se replie à ce qu'il connaît déjà, et ne sollicite en général pas l'aide des bibliothécaires.

Le classement par centres d'intérêt serait plus favorable au lecteur de type butineur ayant une démarche systématique ou exploratoire. En effet, par son parcours dans la bibliothèque, il se trouvera plus directement confronté à ses intérêts. Mais il ne faut pas oublier que ce système n'exclut pas les autres démarches de recherche.

Dans son étude sur le comportement des usagers dans quatre bibliothèques différentes, Véron²⁷ constate que les similitudes de parcours dans la bibliothèque ne regroupent pas des personnes ayant les mêmes techniques de recherche. Il identifie six types de lecteurs :

- Le lecteur thématique est focalisé sur un sujet déterminé qu'il a localisé dans la bibliothèque. Il n'a pas de perception globale de la bibliothèque ; il recherche en explorant le dos des livres et s'aide de la classification fine ; il se refuse à toute réflexion concernant la classification.
- Le lecteur problématique s'intéresse à une problématique, dont les documents se trouvent dispersés dans la bibliothèque. Il agit donc de manière systématique dans ses recherches ; la classification est pour lui un passage obligé pour la localisation des ouvrages.
- Le lecteur éclectique est motivé par des intérêts très divers et non-hiérarchisés, sans distinction de genre. Le succès de sa visite dépend de sa connaissance de l'ensemble de l'espace de la bibliothèque dans lequel il déambule.
- Le lecteur romanesque par auteur conçoit la lecture structurée par genres littéraires, par pays, par époques, etc. Le classement alphabétique lui paraît réducteur. Ce type de lecteur vient généralement avec une liste de titres. Quand il se trouve en dehors des zones littéraires, il agit davantage au hasard.
- Le lecteur romanesque par genres ne s'intéresse qu'à certains genres, de manière analogue au lecteur thématique. Il est exclusif. Il a des difficultés à s'orienter dans l'ensemble de l'espace de la bibliothèque et les zones sans roman lui sont inconnues.
- Le lecteur de frais est focalisé sur la notion de nouveauté, que ce soit dans le domaine de la fiction ou dans celui du documentaire. Il se rend à la bibliothèque sans idée précise et peut se limiter à la zone d'exposition. Ce type de lecteur est celui qui a la plus grande ignorance de l'ensemble de la bibliothèque.

Véron²⁷ constate que chaque type d'utilisateur a un « habitus programme » qui n'évolue pas. Quelle que soit la mise en espace ou la classification de la

bibliothèque, le lecteur effectue ses recherches toujours selon le même schéma. Selon cet auteur, d'une part il n'existe pas de classification ou de mise en espace idéale et d'autre part, chaque type de classification ou de mise en espace convient mieux à un certain type d'utilisateurs. Ainsi les lecteurs thématiques seraient les plus favorisés par le classement par centres d'intérêt. Par contre, les lecteurs problématiques et les lecteurs éclectiques seraient les plus défavorisés, car ils se sont construits une représentation globale du système de la bibliothèque.

3.5 La mise en espace

Nous avons vu au chapitre précédent que le classement par CI doit intégrer, s'il se veut efficace, une approche générale de la mise en espace de la bibliothèque concernée. Nous allons étudier dans cette partie les différentes définitions que l'on peut attribuer aux expressions *signalétique* et *signalisation*, et les raisons pour lesquelles il est indispensable d'utiliser une signalisation adéquate.

Certains auteurs ne sont pas d'accord sur la définition des termes *signalétique* et *signalisation*. Pour Maury¹⁶, le terme signalisation inclut la signalétique qui regrouperait seulement les aspects techniques (type de panneau, etc.). Richter²⁰, Roy²³, Robine²² et Dujol¹⁰ adoptent l'attitude inverse, sans pour autant donner de définition claire. Selon le dictionnaire Larousse :

- Signalétique : ensemble des moyens de signalisation d'un lieu, d'un réseau de transport.
- Signalisation : installation de signaux sur une route, une voie ferrée, etc. ; ensemble de ces signaux.⁴

Nous adopterons donc ces définitions en retenant l'idée suivante : la signalétique est le concept et la signalisation la mise en pratique de ce concept dans la réalité.

Nous allons étudier maintenant les points de vue de différents auteurs quant à l'utilisation de la signalétique. D'abord, elle doit être pensée globalement. Pour

⁴ Le petit Larousse : Grand format, 2000, Paris, Larousse.

Gonin¹³, Opsys¹⁷ et Richter²⁰, l'adoption d'un classement par CI est intimement liée à une bonne signalisation. Pour Parmentier¹⁸, le rayon est la principale source d'approvisionnement. La notion d'utilisation de l'espace est donc essentielle. D'ailleurs, pour Béthery⁵, les CI ne servent à rien, il suffirait d'une meilleure mise en espace pour améliorer la fréquentation des bibliothèques.

Dujol¹⁰ conçoit la signalétique comme un outil d'aide à la compréhension du classement. Dujol¹⁰ et Robine²² ont montré que la signalétique peut fonctionner comme un substitut à la classification et non pas comme une explication. En effet, les utilisateurs ne font pas la distinction entre l'indice de classification et la cote topographique.

La signalétique structure l'espace comme une mise en scène. C'est pour cela que l'on parle de *mise en espace*. Par cette mise en scène, l'espace donne des informations. Dans les milieux de la vente, on parle alors de marketing visuel. Dans les librairies, la vente d'un livre passe par sa visibilité (un livre caché ne se vend pas). On utilise pour cela une mise en place spécifique, des éclairages, etc.

L'espace informe toujours. Il faut donc, pour Maury¹⁶, l'organiser de manière structurée, signifiante, et initier l'utilisateur à l'espace. L'espace doit être rendu visible et compréhensible à l'utilisateur. Béthery⁶ et Opsys¹⁷ préconisent d'utiliser des logogrammes signifiants avec des intitulés. Pour Richter²⁰, il faut choisir des images qui traduisent concrètement la totalité du contenu du centre d'intérêt, tout en sachant que pour choisir de bons idéogrammes, six mois sont souvent nécessaires et qu'ils doivent être conçus par un graphiste professionnel. L'utilisation d'idéogrammes participe aussi à la désacralisation du livre.

Richter²⁰ introduit le concept de *vitesse de circulation* à l'intérieur de la bibliothèque. Celle-ci est organisée comme une ville en rues principales et en allées transversales pour la circulation, délimitant ainsi des espaces de lecture spécifiques (consultation, prêt, détente, etc.). A l'intérieur de ces différents

espaces, la vitesse de circulation n'est pas la même. Le lien avec l'urbanisme est alors évident.

En entrant dans une bibliothèque en libre accès, Robine²² rappelle l'angoisse de celui qui ne possède pas le code pour comprendre l'espace, du fait qu'il ne s'est pas encore construit ses propres repères. Pour Parmentier¹⁸, cette angoisse est due au fait que l'espace de la bibliothèque se lit comme une carte que tout le monde ne sait pas décoder.

La signalisation permet de s'adapter et de changer sa vitesse. Parmentier¹⁸ parle du rapport qui existe entre les autoroutes et les bibliothèques. En effet une autoroute n'a aucun sens pour ses usagers si des panneaux n'indiquent pas clairement les sorties. Ainsi une bibliothèque doit aussi permettre à ses usagers naviguant dans les allées d'accéder aux documents recherchés.

Comme nous l'avons vu précédemment, la mise en espace informe. Autrement dit, comme tout espace de circulation, la bibliothèque n'est pas un lieu neutre et sa mise en espace est intimement liée au projet de l'institution.

On pourra trouver en *Annexe 4 : Recommandations générales* quelques règles techniques de signalisation en lien avec les centres d'intérêt.

3.6 Avantages et inconvénients du classement par centres d'intérêt et de la classification décimale de Dewey

Le classement par centres d'intérêt implique certaines contraintes et il a bien sûr ses inconvénients et ses avantages, tout comme la classification de Dewey. Il nous a paru intéressant de faire un tableau récapitulatif des principales critiques et remarques ressortant de nos différentes lectures.

Un certain nombre d'inconvénients et d'avantages relatifs au classement par centres d'intérêt sont propres uniquement aux bibliothèques publiques et ne concernent donc nullement les bibliothèques spécialisées comme celle de l'*ies*. Nous avons trouvé utile de les mentionner tout de même en les différenciant par un astérisque, car ils sont intéressants dans une optique globale.

Principes de base

Avantages de la CDD	Avantages du classement par CI
<ul style="list-style-type: none"> - Donne deux clés d'accès : par domaine et par auteur ou sujet précis - Unité de mode de présentation dans toutes les bibliothèques - Un document a une place et une seule - Disciplines mises sur un même niveau * Permet d'organiser logiquement de grandes masses de documents couvrant tous les domaines de la connaissance 	<ul style="list-style-type: none"> - Regroupe des sujets dispersés dans la CDD : évite l'éparpillement des sujets - Système de classement évolutif et flexible - Permet une adaptation à l'évolution des goûts du lectorat - Cohabitation aisée avec des extraits de classifications décimales - Mise en valeur de certains thèmes, comme en librairie - Permet une meilleure lisibilité et accessibilité de l'ensemble des fonds - Permet un meilleur accès aux livres, met le lecteur au centre des préoccupations - Mélange des supports * Rapproche les documentaires et la fiction

Pour les utilisateurs

Avantages de la CDD	Avantages du classement par CI
<ul style="list-style-type: none"> - Calquée sur les disciplines scolaires : offre un cadre familier - Normes strictes (langage commun) : facilité pour se repérer dans n'importe quel lieu documentaire * Etablit une frontière stricte entre les documentaires et la fiction : réduction du bruit lors des recherches 	<ul style="list-style-type: none"> - Plus proche de la manière de penser des utilisateurs - Présentation correspond davantage aux démarches du public et à ses attentes en matière de lecture - Adapté aux butineurs - Renvoie au public une image de la bibliothèque qui est la sienne - Sujets correspondent mieux aux demandes du public - Minimise la nécessité d'utiliser le catalogue ou le recours aux bibliothécaires pour trouver un livre ou un sujet - Avantage les lecteurs de type thématique et romanesque par genre * Mieux adapté aux milieux sociaux défavorisés par rapport à la culture dominante * Favorise le passage des enfants vers les lectures adultes

Pour les professionnels

Avantages de la CDD	Avantages du classement par CI
<ul style="list-style-type: none">- Intègre et traduit des connaissances nouvelles- Finesse des indexations- Facilite le rangement et la localisation sur les rayons- Langage international	<ul style="list-style-type: none">- Moyen visuel pour déterminer la taille des collections, le nombre d'ouvrages d'un thème particulier- Facilite la sélection des futurs documents et donne une indication claire des préférences de lecture par CI- Facilité pour répondre et orienter les lecteurs- Peut induire une révision de la politique d'acquisition- Demande une bonne connaissance du public et des fonds- Travail d'équipe indispensable pour la mise en place et la mise à jour des centres d'intérêt * Requiert moins de personnel pour ranger les ouvrages, ceci dans les bibliothèques sans ordre spécifique à l'intérieur des CI

Principes de base

Inconvénients de la CDD	Inconvénients du classement par CI
<ul style="list-style-type: none"> - Dispersion des ouvrages traitant d'un même sujet - Inadéquation de certaines classes, notions dépassées, rigidité, étroitesse - Pas de thématique mise en avant par rapport au reste du savoir 	<ul style="list-style-type: none"> - Intitulés des CI sont de l'ordre du subjectif - Risque d'un excès de simplisme dans les acquisitions - Réduit et simplifie le contenu du document en minimisant son point de vue spécifique - Le choix de centres d'intérêt se fait au détriment d'autres thématiques - Nécessite plus de place - Système pas assez fin pour des bibliothèques de recherche * Les intitulés faciles peuvent conduire à la sélection de documents de niveau élémentaire * Disperse les ouvrages d'un même auteur * Subjectivité collective des utilisateurs n'est pas mesurable (Roy²³) * Peu adapté aux grandes collections * Caractère éphémère des CI * Risque de démagogie, peut devenir un outil plus commercial que culturel

Pour les utilisateurs

Inconvénients de la CDD	Inconvénients du classement par CI
<ul style="list-style-type: none"> - Notations longues, difficiles à lire et parfois insignifiantes - Défavorise les lecteurs n'ayant pas de démarche de type documentaire et les butineurs - Choix de l'indice contraint le lecteur à effectuer la même démarche que le bibliothécaire pour trouver le document - Demande une initiation - Utilisation du catalogue quasiment nécessaire * Défavorise les lecteurs peu scolarisés et/ou culturellement défavorisés * Peu adapté aux jeunes lecteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de se retrouver dans une autre bibliothèque - Défavorise les lecteurs problématiques et éclectiques - Confine les lecteurs dans le domaine qu'ils connaissent - Ne facilite pas la recherche d'un document ou d'un sujet précis - Problème des documents inclassables - Problème de la multiplicité des registres de signes (logo, cote, indice sur le document) * Bruit généré par le mélange de la fiction et des documentaires ainsi que par le mélange des supports

Pour les professionnels

Inconvénients de la CDD	Inconvénients du classement par CI
<ul style="list-style-type: none">- Indices parfois démesurés pour le traitement de la documentation spécialisée- Impossibilité de traiter de façon satisfaisante les ouvrages interdisciplinaires	<ul style="list-style-type: none">- Problématique des sujets chevauchant plusieurs centres d'intérêt- Difficulté de faire évoluer les thèmes retenus et le système- N'obéit à aucune norme, système non-légitimé- Occasionne plus de frais (place, mobilier, équipement, traitement)- Nécessite une signalisation rigoureuse- Bonne connaissance du public et des fonds- Travail d'équipe indispensable pour la mise en place et la mise à jour- Suivi obligatoire de la circulation des documents, désherbage permanent

L'un des grands avantages du classement par CI (ou désavantage selon certains) réside dans sa philosophie de rassembler tous les documents traitant d'un même sujet, quel que soit le point de vue de l'auteur ou la discipline sous l'angle de laquelle est étudié le sujet.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que la mise en place d'un tel système nécessite du temps ainsi qu'un long travail de réflexion et une bonne organisation. Ce système implique des contraintes, parmi lesquelles la place disponible. En effet, le classement par CI requiert plus d'espace et il faut donc savoir qu'en privilégiant ce système, on ne disposera pas de la capacité maximale de l'espace.

Certains problèmes sont plus délicats. Les intitulés des centres d'intérêt, par exemple, demeurent malgré tout de l'ordre du subjectif. De plus, le choix des centres d'intérêt se fait obligatoirement au détriment d'autres thèmes.

Nous avons en outre constaté que certains inconvénients recensés restent sans conséquence pour la Bibliothèque-Médiathèque de l'*ies* ou peuvent être finalement perçus comme des avantages. Dans ce dernier cas, ils apparaissent dans les deux colonnes du tableau.

Par exemple, le fait que le classement par centres d'intérêt nécessite une bonne connaissance du public et des fonds de la bibliothèque ainsi qu'un travail en équipe, n'est a priori pas censé être un inconvénient pour la Bibliothèque-Médiathèque de l'*ies*.

Il a été reproché à ce système de tendre vers un excès de simplisme dans les acquisitions. Cependant, la Bibliothèque-Médiathèque de l'*ies* est une bibliothèque spécialisée, elle constitue en priorité son fonds en fonction des besoins pédagogiques des enseignants, des étudiants et en fonction des cours. Le niveau requis de la collection est directement lié aux cours et donc de niveau élevé.

De même, ce classement nécessite un désherbage permanent. Mais celui-ci, se fait déjà régulièrement et ne constitue donc pas un inconvénient supplémentaire.

L'inconvénient relatif à la difficulté à faire évoluer les thèmes n'est également pas insurmontable. La mission et la politique d'acquisition de la bibliothèque de l'*ies* sont en lien direct avec les cours. Des changements, des nouveautés peuvent bien sûr y survenir, mais la base demeure assez constante. De plus, le classement par centres d'intérêt est un système évolutif. Le classement n'a pas pour but de rester figé une fois pour toute. Et nous considérons que c'est un point positif de travailler dans un cadre vivant et donc en constante mutation.

De même, il a été reproché à ce système de ne pas faciliter la recherche d'un document ou d'un sujet précis. Il ne faut pas oublier que l'adoption du classement par centres d'intérêt ne signifie pas l'abandon de la classification de Dewey. Celle-ci est conservée et permet donc toujours de localiser un document précis en recherchant dans le catalogue informatisé, dans lequel figureront toujours la cote du document et le centre d'intérêt dans lequel il se trouve.

Le caractère subjectif reproché au système ne gêne pas moins que la prétention d'objectivité de la classification de Dewey, et nous sommes conscients qu'aucun système ne peut être véritablement objectif.

Enfin, nous constatons également que certains inconvénients évoqués pour le classement par centres d'intérêt se retrouvent dans la classification de Dewey. Par exemple, le problème constitué par les documents inclassables ou par la difficulté à traiter toujours de manière satisfaisante les ouvrages interdisciplinaires.

4. ENQUETE

Nous avons diffusé un questionnaire dans le but d'évaluer les besoins des usagers selon leur perception et leur compréhension du classement de la Bibliothèque-Médiathèque de l'*ies*.

Le classement par centres d'intérêt, comme nous l'avons énoncé précédemment, se veut avant tout un système proche des utilisateurs et de leurs façons de chercher. Il est donc nécessaire de sonder les utilisateurs afin de connaître leurs modes de recherche, leurs difficultés et leur degré de satisfaction.

Ce questionnaire contient douze questions fermées et trois questions ouvertes (cf. *Annexe 1 : Questionnaire*). La première partie permet d'identifier le type de lecteur et de connaître son taux de fréquentation de la Bibliothèque-Médiathèque. La seconde partie se concentre sur le mode et le type de recherche des utilisateurs, le genre de difficultés rencontrées, ainsi que leur degré de satisfaction quant au système de classement. La dernière question permet aux lecteurs de proposer une liste de thèmes qui leur semblent importants (cf. *Annexe 6 : Thèmes proposés par les utilisateurs*), dont nous nous sommes inspirés pour constituer les centres d'intérêt.

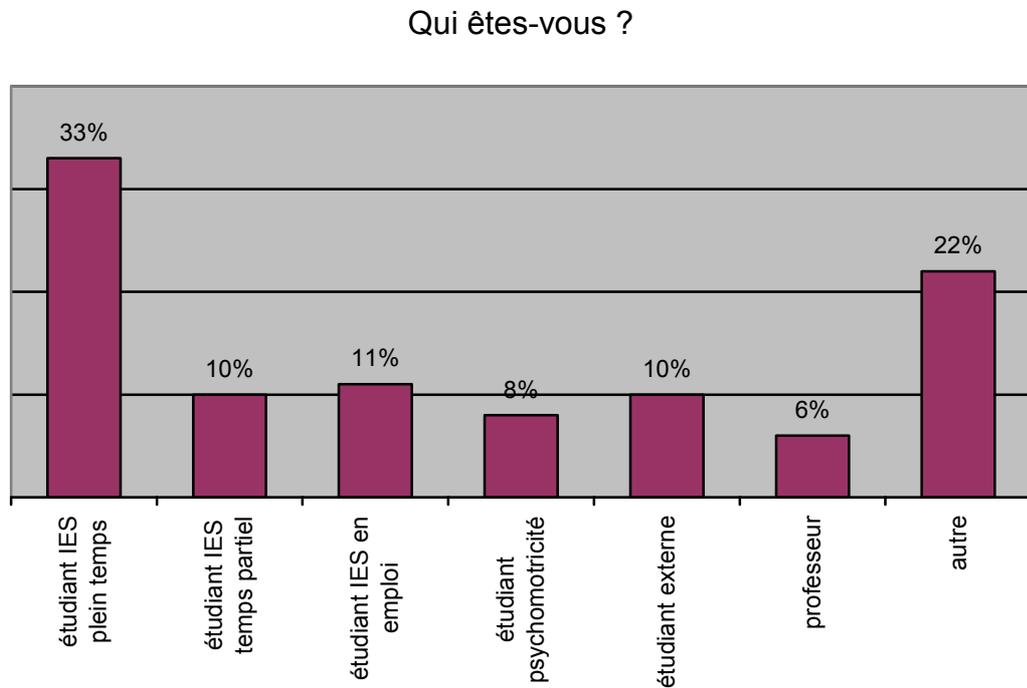
Ces questionnaires ont été à disposition pendant quatre semaines, bien en vue au bureau du prêt de la bibliothèque. Les usagers intéressés étaient libres de les remplir. Nous avons récolté plus de 60 questionnaires, mais certains n'étaient pas complets et nous avons traité au final 57 questionnaires contenant tous les éléments de réponses.

De plus, nous avons mené six entretiens avec des responsables de formation qui nous ont été recommandés par le bibliothécaire responsable de la Bibliothèque-Médiathèque. Les questions qui leur étaient posées étaient les mêmes que celles du questionnaire à la différence que nous avons approfondi certains points. Les entretiens nous ont permis de mieux cerner les usagers et leurs besoins. Ils nous

ont également permis de vérifier la compréhension de nos questions par les lecteurs.

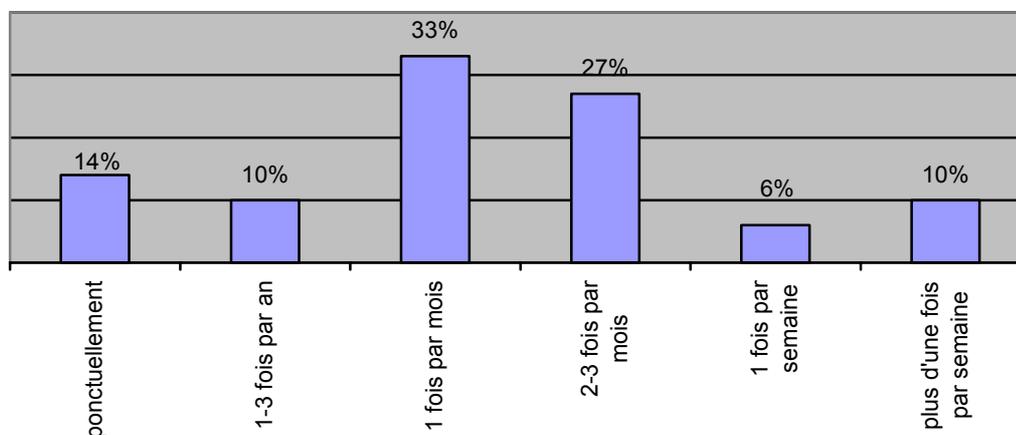
En ce qui concerne les réponses aux questionnaires, nous avons décidé de ne pas faire figurer les réponses aux questions 2, 3, 4 et 5, car elles n'apportent pas d'éléments pertinents à l'enquête.

4.1 Dépouillement des questionnaires



En observant le graphique ci-dessus, on constate qu'une grande partie du public sondé (soit 1/3) est composée d'étudiants de l'*ies* à plein temps. A proportions égales, les étudiants à temps partiel, les étudiants en emploi, les étudiants de l'Ecole de psychomotricité et les étudiants externes constituent 39 % des usagers interrogés. Les étudiants externes proviennent soit de l'Université (faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, faculté des sciences économiques et sociales), soit de l'Ecole Le Bon Secours, soit de l'Ecole d'Educateurs du Jeune Enfant.

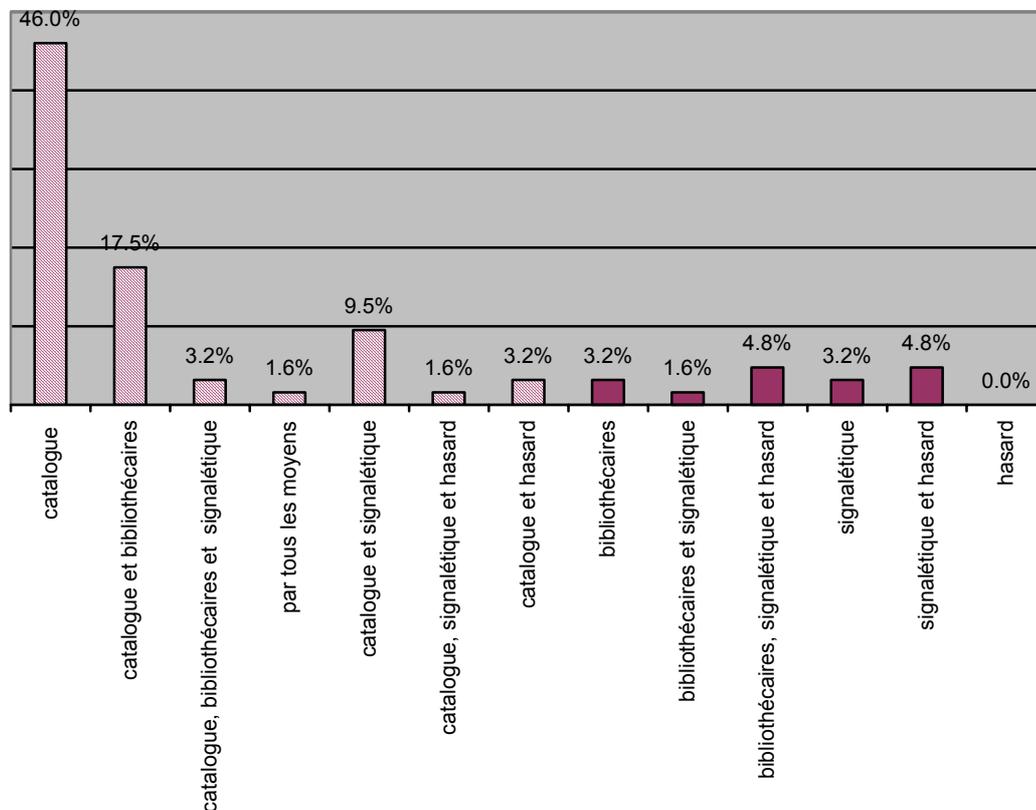
Avec quelle fréquence venez-vous à la bibliothèque ?



La majorité des usagers interrogés se rend à la bibliothèque entre une et trois fois par mois. Il est intéressant de noter que cette répartition des lecteurs selon leur taux de fréquentation ne peut être représentative du public effectif de la bibliothèque. En effet, notre questionnaire était à disposition pendant quatre semaines, période trop courte pour toucher les usagers sporadiques (ceux venant, par exemple, une fois tous les deux mois ou seulement pendant une période d'examens).

Chez les personnes que nous avons rencontrées pour l'entretien, la fréquentation est plus élevée. La majorité d'entre elles se rend à la bibliothèque deux à trois fois par semaine, souvent pour consulter les périodiques, voir le présentoir des nouveautés, etc. En effet, articles et informations récents leur sont nécessaires dans leur travail.

Comment faites-vous le plus souvent vos recherches ?



Afin de connaître le mode de recherche des utilisateurs, il leur était demandé par quel(s) moyen(s) ils accèdent aux documents, soit par :

- l'utilisation du **catalogue** informatisé ;
- le recours aux **bibliothécaires** ;
- les rayons à l'aide de la **signalétique** ;
- la déambulation au **hasard** des rayons.

Certains usagers ont indiqué un seul mode de recherche, d'autres en ont mentionné plusieurs. Pour cette dernière catégorie de lecteurs, nous ne savons malheureusement pas dans quel ordre de priorité ils les pratiquent.

Le catalogue informatisé est l'outil le plus utilisé, que ce soit de manière exclusive ou en complémentarité avec d'autres modes de recherche. 80 % des usagers emploient le catalogue informatisé au cours de leurs recherches (représentés en hachuré sur le graphique⁵). 10 % allient d'une manière qui semble logique l'usage du catalogue et la recherche en rayon à l'aide de la signalétique, mais rien ne prouve qu'ils le fassent dans cet ordre. On peut aussi relever que 3 % des usagers utilisent le catalogue et déambulent entre les rayons au gré du hasard. Ces derniers n'ont peut-être pas fait le lien entre l'indice fourni par le catalogue et le classement physique.

Les bibliothécaires sont sollicités par 30 % des utilisateurs. Pour 3 % de ces derniers, le recours aux bibliothécaires constitue leur unique mode d'accès aux documents.

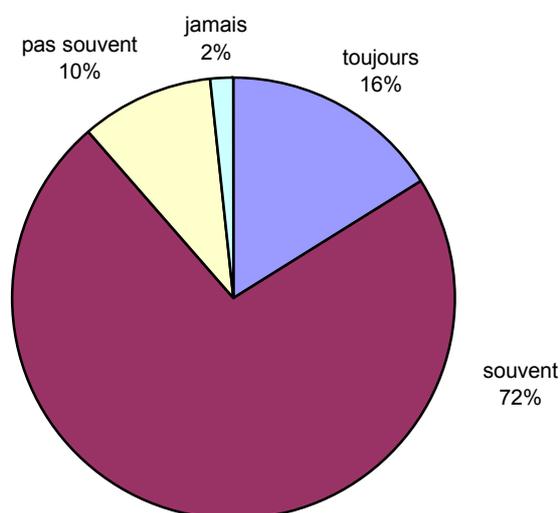
Le fait que plus de 30 %⁶ du public interrogé utilise la signalétique et/ou déambule dans les rayons, montre à quel point il est important de créer une bonne mise en espace et une signalétique claire. Une mise en espace se basant sur un classement par CI pourrait faciliter la recherche pour ces utilisateurs.

D'après les entretiens, la majorité des interviewés font principalement leurs recherches par le catalogue informatisé ou demandent aux bibliothécaires le cas échéant. Pour l'un d'entre eux : « Aller dans les rayons est terriblement inefficace ». Certains avouent que ce moyen permet parfois de découvrir des « choses auxquelles ils n'auraient pas pensé ». En plus du catalogue ou de l'aide des bibliothécaires, une autre intervenante dit également aller directement « fouiller » dans le rayon : « En fouillant, ça me suggère des idées ».

⁵ Les colonnes non hachurées n'ont pas de signification en tant que groupe.

⁶ Ce pourcentage est obtenu en additionnant les modes de recherche suivants : catalogue, bibliothécaires, signalétique (3.2 %) ; par tous les moyens (1.6 %) ; catalogue et signalétique (9.5 %) ; catalogue, signalétique, hasard (1.6 %) ; catalogue et hasard (3.2 %) ; bibliothécaires et signalétique (1.6 %) ; bibliothécaires, signalétique et hasard (4.8 %) ; signalétique (3.2 %) ; signalétique et hasard (4.8 %), ce qui donne un total de 33,5 %.

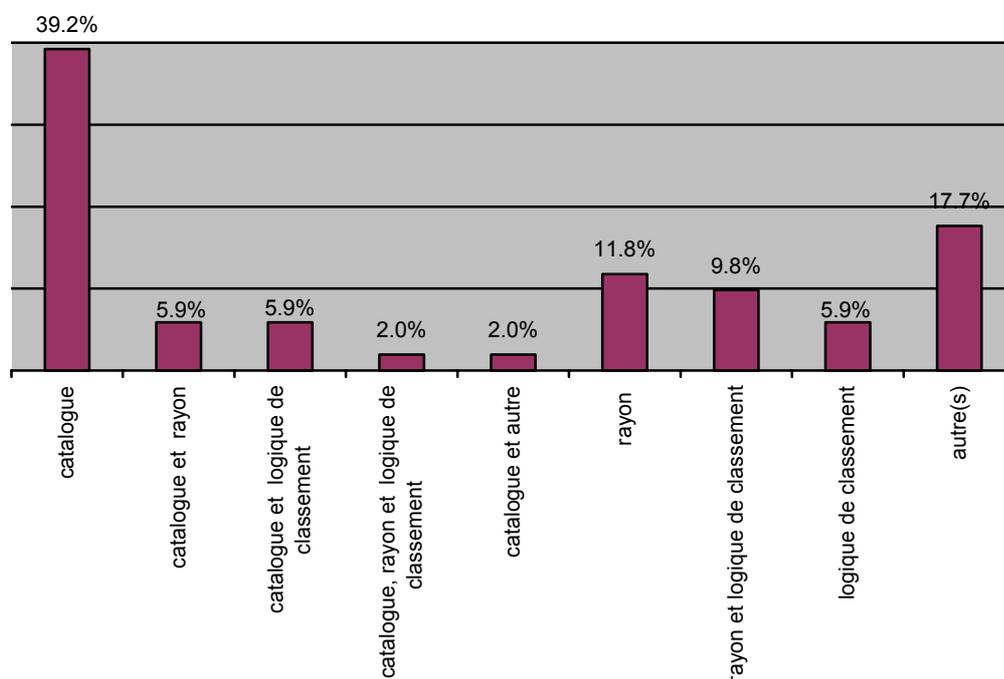
Trouvez-vous facilement ce que vous cherchez ?



On constate que 72 % des sondés trouvent souvent ce qu'ils cherchent. Néanmoins, ce taux montre que certaines de leurs recherches n'aboutissent pas. Seule une petite proportion d'utilisateurs (16 %) trouvent toujours ce qu'ils cherchent.

D'après les entretiens, la majorité des interviewés trouvent généralement ce qu'ils cherchent, mais pas dans tous les cas. Lorsqu'ils ne trouvent pas, ils demandent aux bibliothécaires. Une interviewée avoue, en revanche, ne pas trouver facilement les « anciennes revues » : « Le classement des revues : c'est la galère totale. Les revues, ce n'est pas adéquat, comme c'est tassé et non mis en valeur ».

Quelles difficultés rencontrez-vous?



A cette question, les utilisateurs avaient le choix entre quatre réponses :

- l'utilisation du **catalogue** informatisé ;
- le repérage du livre dans les **rayons** au moyen de la cote ;
- la compréhension de la **logique de classement** ;
- **autre(s)** difficulté(s).

Certains utilisateurs ont mentionné seulement une difficulté, d'autres plusieurs. Pour ces derniers, nous n'avons malheureusement pas la possibilité de connaître l'ordre d'importance des réponses.

Quand on demande aux lecteurs les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs recherches, la majorité (55 %) mentionne le catalogue informatisé. On obtient ce résultat en additionnant les cinq premières colonnes.

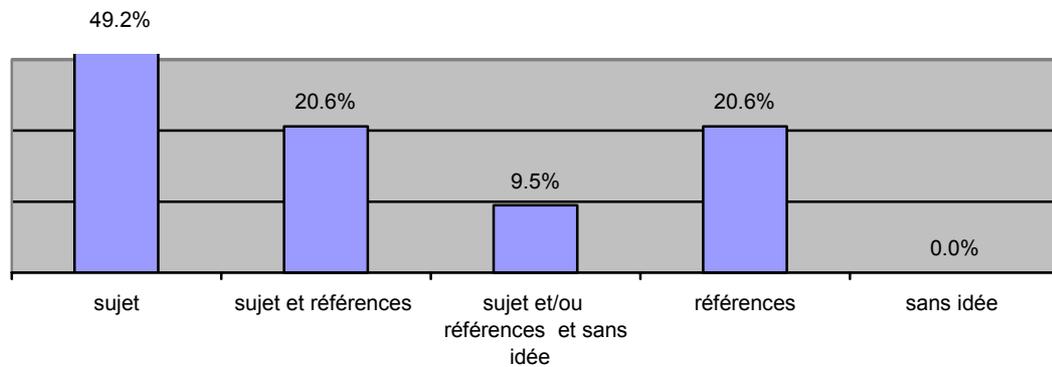
Plus d'une personne sur cinq mentionne l'incompréhension de la logique de classement. Si cette logique n'est pas saisie par ces utilisateurs, il est certainement intéressant de la repenser, en adaptant la signalétique ou en proposant une autre mise en espace de la collection par centres d'intérêt.

Dans les entretiens, certains évoquent la difficulté liée à la compréhension de la logique de classement ou se montrent sceptiques par rapport à celle-ci. Le système de classement ne correspond pas toujours à leur logique de pensée : « Il faut entrer, épouser le système de classement. Ce n'est pas évident, car on va réagir à un système qui ne vous dit rien. C'est compliqué de trouver les choses comme cela ».

Certains avouent ne pas toujours s'y retrouver dans les thèmes lorsqu'ils « fouillent » dans les rayons. Plusieurs se sont montrés étonnés quant à la place des livres ou ne comprennent pas bien la logique. Un interviewé s'est montré étonné que « sur un même thème », il soit obligé d'aller à différents emplacements : « On n'a pas la même logique en tant qu'utilisateur ».

Enfin, un certain nombre d'utilisateurs ont mentionné d'autres inconvénients : heures d'ouverture, livres non-disponibles ou mal rangés, problèmes informatiques en général.

Habituellement vous venez à la bibliothèque pour emprunter des documents...



A cette question, les utilisateurs avaient le choix entre trois réponses qu'ils pouvaient cumuler :

- selon un **sujet** prédéfini ;
- en disposant de **références** précises ;
- **sans idée** précise.

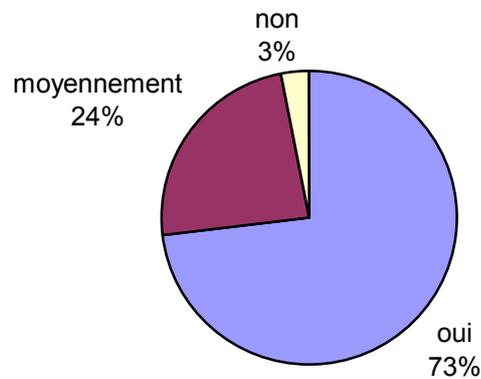
Un utilisateur sur deux vient à la bibliothèque pour chercher un document selon un sujet prédéfini et un sur cinq en disposant de références précises. Au total, 9/10 ont un sujet prédéfini ou des références précises ou les deux à la fois. 10 % des utilisateurs cumulent les trois attitudes. On peut noter que les utilisateurs ne viennent jamais à la bibliothèque sans aucune idée précise. Ce qui peut s'expliquer par le fait que la Bibliothèque-Médiathèque est un lieu de formation avant tout, fournissant de la documentation et des informations liées au cursus de formation. Le lecteur est donc moins enclin à flâner comme dans une bibliothèque municipale, sans avoir vraiment d'idée précise.

En constatant que 8 utilisateurs sur 10 empruntent des documents selon un sujet prédéfini⁷, on peut espérer que le classement par CI convienne à ces lecteurs, si les CI choisis correspondent à leurs sujets de recherche.

D'après les entretiens, la majorité des interviewés viennent avec des références précises ou avec des sujets prédéfinis : « En bibliothèque, je sais ce que je cherche ». Cependant si le sujet est très spécifique, alors le système par centres d'intérêt ne répond pas à ces besoins.

⁷ Ce résultat est obtenu en cumulant les trois premières colonnes.

Etes-vous satisfait du système de classement ?



Plus de 7 utilisateurs sur 10 sont satisfaits du système de classement. En fait, on peut reprendre l'hypothèse que les utilisateurs s'adaptent à celui-ci.

Au cours des entretiens, nous avons constaté qu'une partie des personnes disent ne pas comprendre la logique de la classification et avouent qu'elles n'ont pas cherché à la comprendre : « C'est comme si je ne la regardais pas, comme si elle n'existait pas. C'est des numéros ». Ce système est perçu comme « utile » lorsqu'on a la cote, « mais si on cherche quelque chose plus dans le vague, ça demande un effort particulier ». Certains se montrent plus mitigés : « Il pourrait y avoir une logique qui pourrait être plus intéressante ».

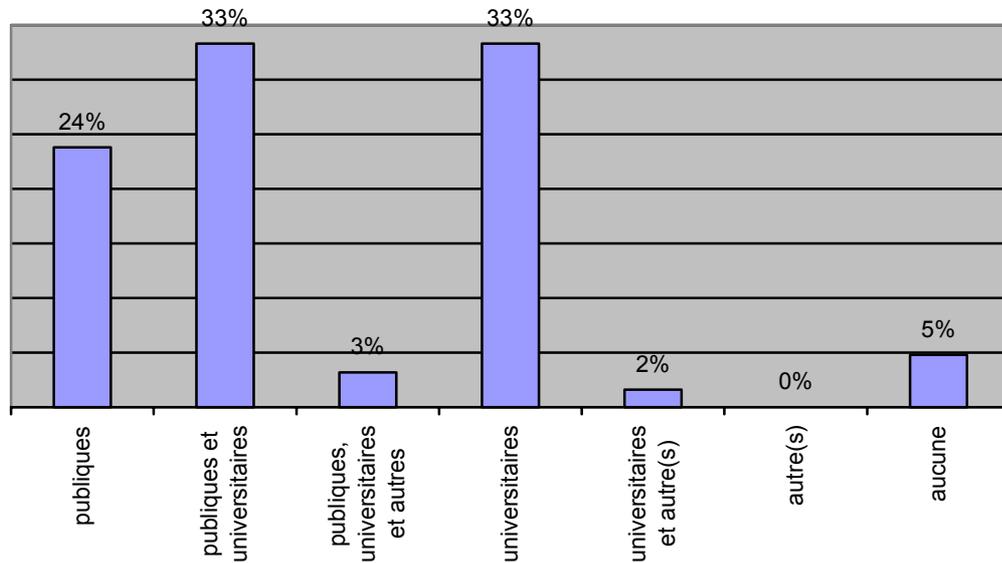
Relevons que certains se disent satisfaits, bien qu'ils ne trouvent le système de classement ni clair ni logique. Ceci peut paraître a priori contradictoire. Cependant, il ne faut pas oublier que la satisfaction n'est en fait pas liée directement au système de classement, mais à la réussite de la recherche finale à laquelle participent d'autres facteurs (catalogue informatisé, aide des

bibliothécaires, etc.). Ces facteurs réunis font que l'utilisateur trouve néanmoins ce qu'il cherche, ou y parvient tant bien que mal.

Une lectrice explique qu'elle est satisfaite, mais en fait surtout du point de vue informatique. Elle ne parle pas du « système physique » en tant que tel. On pourrait s'interroger quant à la satisfaction réelle du système de classement et il convient donc de relativiser les pourcentages de satisfaction des 73 % ressortant du questionnaire. En effet, en se fiant à la première réponse de la personne interviewée de l'exemple précédent, celle-ci figure dans le taux des utilisateurs se disant satisfaits, ce qui fausse les résultats puisqu'elle ne l'est pas réellement et qu'elle ne répond pas exactement à notre question.

Pour les 27 % d'utilisateurs qui se disent moyennement ou pas satisfaits, le classement par CI pourrait augmenter leur satisfaction.

Fréquentez-vous d'autres bibliothèques ? Si oui lesquelles ?

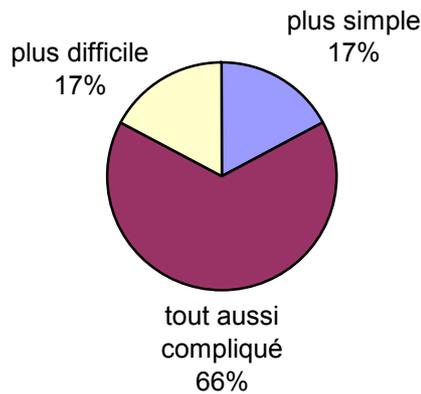


Plus de 7 utilisateurs sur 10 fréquentent d'autres bibliothèques universitaires et 1 utilisateur sur 2 d'autres bibliothèques publiques. On note que 5 % des utilisateurs ne fréquentent pas d'autres bibliothèques.

D'après les entretiens, une grande partie des interviewés fréquentent d'autres bibliothèques. Il s'agit principalement de la bibliothèque de la faculté de psychologie et sciences de l'éducation, et pour certains, de la médiathèque du Centre de Ressources et de Documentation Pédagogique et du Centre de Documentation sur le Handicap. Les bibliothèques municipales, par contre, sont utilisées dans une optique de plaisir et par intérêt personnel.

Mais il est vrai que, dans le cadre de leur travail, la Bibliothèque-Médiathèque de l'*ies* est suffisante par rapport au champ d'enseignement : « Ici, la bibliothèque est complète ».

Dans ces bibliothèques le système de classement vous semble-t-il ...



Toujours dans l'optique de cerner la perception et la compréhension du système de classement, nous avons demandé aux utilisateurs de comparer la clarté du système de classement avec celui des autres bibliothèques fréquentées (question 13) et dans un second temps, de justifier leur réponse (question 14). Nous avons décidé de regrouper les deux questions, puisqu'elles sont directement liées et nous avons relevé un certain nombre d'arguments exprimés par les utilisateurs.

Pour les 2/3 des utilisateurs, le classement dans ces autres bibliothèques semble tout aussi compliqué. Cette proportion montre bien que la compréhension du système de classement n'est pas aisée.

Le tiers restant se divise en deux parties égales entre ceux qui trouvent le système plus simple à comprendre ailleurs et ceux qui pensent le contraire.

Voici un certain nombre de raisons évoquées par les utilisateurs en gardant leurs propres termes :

- « C'est un mystère pour moi, les livres ne me semblent pas rangés selon ma logique. Et je mets souvent beaucoup de temps à trouver un livre dans le rayon indiqué. »
- « ça se complexifie quand c'est grand, on n'a pas un rapport aux livres avec les cotes. Les librairies sont beaucoup plus claires, elles travaillent plus avec des thèmes. »
- « Plus [la bibliothèque est de] grande surface, [plus les] cotes [sont] difficiles à trouver [...] et on s'y perd. »
- « A [la bibliothèque d'] Uni Mail, les thèmes ne sont pas toujours regroupés (Droit, SES, etc.). »
- « [Les bibliothèques universitaires] manquent de clarté. »
- « Les thèmes ne sont pas assez mis en évidence. »
- « La plupart des ouvrages se trouvent très dispersés dans les différents secteurs des bibliothèques publiques. »
- « Le classement est plus clair, mieux disposé dans les bibliothèques publiques. »
- « Pour les livres, en principe, ça va, mais pour les revues, c'est toujours plus difficile. »
- « Le classement par chiffres me pose problème. »
- « Parce que les rubriques sont mieux délimitées, les champs ne se coupent pas autant. »
- « Mais je ne pose pas le classement en termes de *compliqué* mais de *particulier*. »

Il ressort des entretiens que pour certains, le système de classement semble tout aussi compliqué ailleurs : « On a pas un rapport aux livres avec des cotes ». De plus, la grande taille des bibliothèques est perçue comme un obstacle : « Ca se complexifie quand c'est grand ». Une autre intervenante a l'impression qu'il lui est plus facile de se repérer dans les bibliothèques municipales car elle ne s'y rend pas avec des attentes précises : « Je flashe sur les images, les titres. C'est du plaisir, il n'y pas d'enjeux ». Dans le cadre de l'école, « c'est l'urgence du temps qui compte » ainsi que la nécessité d'informations récentes.

Pour terminer, nous avons demandé aux utilisateurs d'inscrire des thèmes qu'ils jugent importants en vue d'une réorganisation de la bibliothèque de l'*ies* selon une nouvelle classification. Ces thèmes, figurant en *Annexe 6 : Thèmes proposés par les utilisateurs*, nous ont servi d'outil de travail pour élaborer les centres d'intérêt.

1/3 des personnes interrogées ont fait des remarques et propositions supplémentaires. On en distingue plusieurs types :

- Propositions de grandes classes se rapprochant de la classification décimale de Dewey, par exemple : psychologie, pédagogie, droit, etc.
- Propositions visant à améliorer la signalétique par l'utilisation de panneaux en couleur expliquant les rubriques ou l'utilisation de couleurs par thèmes dans le but d'avoir une « meilleure vue d'ensemble de ces derniers ainsi qu'un accès plus rapide et global ».
- Propositions visant à améliorer la mise en espace en plaçant un seul thème par rayon.
- Propositions de centres d'intérêt en séparant par tranches d'âge (enfant, adolescent, adulte, personne âgée); selon les métiers (éducateurs spécialisés, animateurs socioculturels, etc.) ou selon les pôles de compétence de la HES sociale.

4.2 Autres améliorations souhaitées par les utilisateurs

Dans les questionnaires, de même que dans les entretiens, certains utilisateurs ont en plus fait des remarques plus générales, ce qui nous a également permis de mieux cerner leurs besoins et leurs attentes. Ils ont ainsi mis en avant certaines de leurs satisfactions ou insatisfactions.

Un certain nombre de personnes ont évoqué les librairies comme source de satisfaction. Elles apprécient les librairies, notamment pour leur clarté : « Là, c'est clair. Ils travaillent plus avec des thèmes », ce qui rejoint l'idée du classement par centres d'intérêt. De plus, la recherche en librairies semble être plus aisée et

correspondre davantage à leur logique : « En bibliothèque, j'ai moins le feeling de chercher comme on le fait en librairie. »

Les personnes interviewées apprécient particulièrement le présentoir des nouveautés de la bibliothèque : « C'est une bonne idée, on voit les nouveaux achats et les thèmes donnent des idées. Je trouve aussi ce que je n'ai pas cherché. » Le présentoir des nouveautés est perçu comme une ouverture vers des perspectives nouvelles. Ils se disent satisfaits des prestations offertes par la bibliothèque : liste des nouvelles acquisitions, conseils des bibliothécaires, etc.

Dans les questionnaires, tout comme dans les entretiens, certains ont évoqué le manque de visibilité de la signalétique : « Je n'avais jamais vu les panneaux jaunes, trop en hauteur », ce qui montre qu'un travail au niveau de la signalétique s'avère réellement nécessaire.

4.3 Constat de l'enquête

En se fiant aux résultats de l'enquête, on peut constater que la logique du classement n'est pas véritablement saisie. Ce dernier est également considéré par certains comme une difficulté lorsque les usagers font leurs recherches.

Au cours des entretiens, les personnes interviewées ont avoué que le système de classement ne leur semble pas vraiment clair ni logique et ne correspond pas toujours à leur façon de penser. Non seulement la logique de la classification n'est pas comprise par les usagers, mais ils ne cherchent en fait pas à la comprendre.

Dans l'enquête faite par Dujol¹⁰, on constate également que pour la majorité des usagers, la cote est un code dont ils ne comprennent pas le sens ni ne veulent le connaître. En fait, « ça ne les dérange pas de ne pas comprendre comment ça fonctionne ». Ils sont satisfaits car « ça marche ». Ainsi, la cote n'est en fait « lue que sous l'apparence d'un code purement arbitraire, d'un simple repère topographique » (Viry²⁹). Et comme l'explique Bethery⁵ : la cote est un code dont

le contenu laisse indifférent l'utilisateur, « pourvu qu'il le conduise au document recherché ».

Nous avons vu que le catalogue informatisé est l'outil de recherche le plus utilisé, que ce soit de manière exclusive ou en complémentarité avec d'autres modes de recherche. 80 % des usagers emploient le catalogue informatisé au cours de leurs recherches.

Parmentier¹⁸, dans son enquête effectuée en bibliothèque publique, constate que les personnes utilisant des fichiers sont le plus souvent des étudiants. Ceci parce qu'ils sont pratiquement les seuls à avoir une lecture documentaire et à se rendre à la bibliothèque avec des références bibliographiques précises. L'utilisation du fichier est un comportement minoritaire, qui est fortement lié au parcours scolaire et aux diplômes. Ce qui confirme d'autant plus l'utilisation majoritaire du catalogue informatisé à la bibliothèque de l'*ies*.

De plus, en se fiant aux enquêtes sur les tactiques d'accès aux documents des usagers, Dujol¹⁰ constate que la grande majorité des usagers utilise le rayon comme critère de recherche : le rayon est donc le point de départ de la recherche. Ainsi en bibliothèque publique, la majorité du public est de type butineur, préférant la recherche directement en rayon.

La tendance s'inverse à la bibliothèque de l'*ies*. Seule une minorité utilise le rayon comme mode de recherche. Il est évident que les modes de recherche diffèrent suivant le type de bibliothèque (bibliothèque publique ou bibliothèque d'étude), le type de public, ainsi que son niveau socioculturel, etc.

On remarque que la grande majorité des usagers se rend à la bibliothèque de l'*ies* avec un sujet prédéfini ou avec des références bibliographiques. Parmentier¹⁸ a constaté, au contraire, qu'une grande partie des usagers viennent à la bibliothèque publique sans savoir exactement ce qu'ils veulent et font d'abord leur choix à

partir de leur rayonnage favori. Ce qui n'est donc pas le cas dans une bibliothèque d'étude comme celle de l'*ies*. Les usagers savent généralement ce qu'ils veulent.

En se basant sur la littérature professionnelle, il ressort que le classement par centres d'intérêt répond bien aux besoins des butineurs, ceux n'ayant pas de plan de recherche prédéfini et n'utilisant pas ou peu les catalogues. Ces derniers constituent la part la plus importante des usagers des bibliothèques publiques. Ce qui n'est pas le cas à la bibliothèque de l'*ies*, puisque la grande majorité des usagers fait principalement ses recherches par le catalogue informatisé.

Faut-il pour autant en déduire, au vu de ce constat, que le classement par centres d'intérêt n'aura aucun bénéfice dans une bibliothèque d'étude comme celle de l'*ies*, puisque les butineurs ainsi que ceux n'ayant pas de sujet prédéfini sont minoritaires? Non, il n'en est pas ainsi et ce système possède plus d'une vertu, comme nous le verrons plus loin.

Premièrement, même si les butineurs sont minoritaires à la bibliothèque, ils existent bel et bien. En effet, on constate que 30 % du public interrogé utilise la signalétique et/ou déambule dans les rayons. Ainsi, le classement par centres d'intérêt peut répondre aux besoins de ces utilisateurs, ainsi qu'à tous ceux qui se rendent à la bibliothèque dans un esprit de disponibilité et d'ouverture.

Il est important que les usagers de type butineur, ceux pratiquant une démarche de type exploratoire, ne se trouvent pas exclus, sans pour autant pénaliser les lecteurs utilisant uniquement le catalogue, c'est-à-dire ceux ayant une démarche de type documentaire. En outre, le classement par centres d'intérêt fonctionne sans exclusive puisque la classification décimale de Dewey est conservée. Il ne faut pas oublier que le classement par centres d'intérêt n'est pas une classification. Or une classification est nécessaire. En fait, le classement par CI et la CDD sont complémentaires et cohabitent très bien.

De plus, l'enquête a révélé certains besoins auxquels le classement par CI pourrait certainement répondre.

En effet, nous avons constaté que la compréhension de la logique de classement est perçue comme une source de difficultés pour un certain nombre d'utilisateurs de la bibliothèque. D'autres se sont montrés étonnés quant à la place des livres ou se sont interrogés sur le fait que « sur un même thème », ils soient obligés d'aller à différents emplacements. Le classement par CI pourra répondre à ce genre d'inconvénient.

Certaines remarques faites par les usagers le confirment, comme par exemple : « les thèmes ne sont pas toujours regroupés » ; « les thèmes ne sont pas mis en évidence ».

Les librairies sont souvent évoquées comme un exemple de clarté car « elles travaillent plus avec des thèmes », ce qui nous a confortés dans l'idée du système de classement par centres d'intérêt. En effet, certaines librairies fonctionnent selon le principe des centres d'intérêt en mettant en valeur des ouvrages par collections thématiques. Nous pensons qu'il pourrait être intéressant de tirer parti des démarches des libraires : mise en valeur des ouvrages, promotion des livres, mise en espace et éclairage. Richter²⁰ souligne en effet que « la mise en espace est donc indissociable de la promotion du livre. Elle doit pouvoir contribuer à mieux connaître et entrer dans l'objet-livre en accentuant son côté séducteur ».

De même, « les bibliothèques ont des leçons à tirer des pratiques du circuit commercial : [...] par la mise en scène des produits, par ses circuits imposés, la librairie invite à la consommation » (Gascuel¹²).

D'après les entretiens, il ressort que tous sont attentifs au présentoir des nouveautés (ce qui est certainement aussi le cas des utilisateurs touchés par le questionnaire). Le présentoir est une façon de mettre en valeur des ouvrages par une présentation de face, permettant ainsi d'éveiller des idées nouvelles chez le

lecteur. Il serait intéressant de s'inspirer de ce genre de dispositions pour les centres d'intérêt. On pourrait aussi envisager de présenter certains ouvrages à plat pour les valoriser.

Enfin, comme nous l'avons constaté, seuls 16 % des utilisateurs trouvent toujours ce qu'ils cherchent. Notons que ceux qui trouvent toujours ont peut-être simplement de la chance, ou alors ils ont des thèmes de travail peu exploités par les autres lecteurs. Les livres qu'ils recherchent sont donc disponibles.

Le classement par centres d'intérêt permettra peut-être d'augmenter cette proportion et d'améliorer la satisfaction des usagers.

4.4 Critique de la méthode d'enquête

Les résultats de l'enquête nous ont permis de mieux identifier le public de la bibliothèque, ses besoins et ses modes de fonctionnement. De même, ils nous ont également permis de relever des différences entre certains constats évoqués dans la littérature professionnelle et les résultats que nous avons obtenus.

Cependant, nous sommes conscients que notre questionnaire contient certains défauts et lacunes qui empêchent une analyse exhaustive. Pour certaines questions, plutôt que de simplement proposer plusieurs réponses, nous aurions dû hiérarchiser les réponses à choix.

De plus, nous avons interrogé en grande majorité des utilisateurs assidus et manqué une partie des personnes utilisant peu ou pas la bibliothèque. En effet, les questionnaires ont été mis à disposition uniquement à la bibliothèque et pendant un temps relativement court. Quant aux entretiens que nous avons menés, ils touchaient un public ciblé, constitué uniquement de responsables de formation fréquentant généralement souvent la bibliothèque. Nous aurions trouvé intéressant d'interviewer également des étudiants, mais le temps nous a fait défaut.

5. CHOIX DES CENTRES D'INTERET

5.1 Répartition des documents de l'échantillon dans chaque centre d'intérêt

Nous avons retenu 22 centres d'intérêt spécifiques au fonds de la bibliothèque de l'ies.

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 1. Travail, précarité, exclusion | 13. Vie associative et développement local |
| 2. Politique sociale et aide sociale | 14. Animation socioculturelle |
| 3. Migration | 15. Assistance sociale et services sociaux |
| 4. Santé | 16. Education spécialisée |
| 5. Handicaps | 17. Expression corporelle et psychomotricité |
| 6. Thérapies | 18. Formation et pratiques professionnelles |
| 7. Dépendances | 19. Pédagogie et éducation |
| 8. Individu, couple, famille | 20. Références théoriques |
| 9. Groupes sociaux | 21. Sociologie et communication |
| 10. Naissance, vie, mort | 22. Psychologie et psychanalyse |
| 11. Religions, croyances, rites | |
| 12. Genres et sexualité | |

Nous avons pour chacun d'entre eux proposé une définition ainsi que leurs thèmes associés. Il faut noter que cette liste de thèmes associés ne se veut pas exhaustive et qu'elle pourra être enrichie par la suite.

On trouvera ensuite la liste des documents de chaque CI. Nous avons veillé à ce que tous les supports soient représentés dans notre échantillon. La catégorie monographie regroupe à la fois des documentaires et des romans. Pour terminer, on trouvera une liste des divisions de la CDD présentes dans chaque CI.

Nous avons rapporté dans le tableau suivant le nombre de documents traités dans les échantillons ainsi que les pourcentages qu'ils représentent par rapport à la collection de la bibliothèque.

	1^{er} échantillon⁸	2^{ème} échantillon	Total
Monographies	143	277	420
Périodiques	17	33	50
Vidéos	24	46	70
Total	184	356	540
Taux de représentation de la collection	1.08 %	2.09 %	3.17 %

⁸ Cf. 2 *Méthodologie* à propos de l'échantillonnage.

1. TRAVAIL, PRECARITE, EXCLUSION

Ce CI regroupe tout ce qui concerne le monde du travail, les causes et les conséquences du non-travail, les situations de précarité, la marginalité ainsi que les structures juridiques et économiques concernant les employés et les assurances sociales liées au travail. Il englobe également la psychologie et la psychopathologie du travail, le harcèlement au travail et le travail des enfants. La précarité et la pauvreté sont traitées au niveau local et/ou spécifiques à un lieu, à un pays. Tout ce qui touche la pauvreté au niveau international se trouve dans le centre d'intérêt REFERENCES THEORIQUES.

Thèmes

Situations précaires, gestion des ressources humaines, droit du travail, entreprises publiques et privées, mouvements ouvriers, cours pour chômeurs, juridiction des entreprises, recherche d'emploi, exclusion, clochards, SDF, évolution du marché du travail, travail des enfants, psychologie du travail, harcèlement au travail, travailleurs clandestins, situations marginales, etc.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	Question de droit : une publication bimestrielle du centre patronal		Périod.
2.	Travail et emploi		Périod.
3.	Santé mentale et travail : l'émergence de la psychopathologie du travail	158.7 BIL	Monogr.
4.	L'économie contre la société	303.4 PER	Monogr.
5.	Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine	305.5 TAR	Monogr.
6.	Santé, précarité et exclusion	305.56 LAR	Monogr.
7.	Les survivants du centre-ville	305.568 GIR	Monogr.
8.	Une vie de combat auprès des exclus	305.568 PIL	Monogr.
9.	Professionalisme et délibération éthique	306.361 3 LEG	Monogr.
10.	Actualité du marxisme	320.531 ACT	Monogr.
11.	La psychologie du travail	331.019 JAR	Monogr.
12.	Futurs du travail	331.1 GEL	Monogr.

13.	Le chômage d'exclusion... : comment faire autrement ?	331.137 VAL	Monogr.
14.	Les jeunes et l'emploi : aux uns la sécurité, aux autres la dérive	331.34 DEN	Monogr.
15.	Le mouvement ouvrier	331.809-44 CAC	Monogr.
16.	Mémoires de solidarité	331.880 9 MEM	Monogr.
17.	Du bien-être des nations : le rôle du capital humain	339 DUB	Monogr.
18.	La nouvelle loi sur le travail	344.01 GIS	Monogr.
19.	Le temps des bénévoles	361.37 TEM	Monogr.
20.	La précarité : une réalité genevoise	362.5 PRE	Monogr.
21.	Etre parents en situation de grande précarité	362.82 ETR	Monogr.
22.	Solidarités nouvelles face au chômage : tisser des liens pour trouver un emploi : récit d'une expérience citoyenne	362.85 PIC	Monogr.
23.	Logement : le droit des exclus	363.5-44 WOD	Monogr.
24.	« Bilan-portfolio de compétences »	374.126 BIL	Monogr.
25.	La gestion des ressources humaines	653.3 LEG	Monogr.
26.	La débauche	BD TAR	Monogr.
27.	La malformation professionnelle	FV4-94	Vidéo
28.	Chutes et réussites sociales : notre vie peut basculer à tout moment	FV4-224	Vidéo
29.	Alain comme les autres	FV4-305	Vidéo
30.	Chronique d'une bonne intention	FV4-385	Vidéo
31.	L'enfer du harcèlement	FV4-400	Vidéo
32.	[Helldorado]	FV4-461	Vidéo
33.	La ville mode d'emploi	FV4-98	Vidéo
34.	Trafic d'enfants	FV6-801	Vidéo
35.	Travail clandestin des enfants au Portugal	FV6-722	Vidéo
36.	Solo: regards sur Daniel « Fats » Maurer	FV6-317	Vidéo
37.	Cours pour chômeur : la poudre aux yeux	FV6-498	Vidéo
38.	Génération galère ! premiers boulots premier chômage	FV6-580	Vidéo
39.	Le cachalot : mémoire d'un SDF	R LER	Monogr.
Total : 39 documents			

Nombre de documents par division

15 Psychologie	1
30 Sciences sociales	6
32 Politique	1
33 Economie	7
34 Droit	1
36 Problèmes et services sociaux. Associations	5
37 Education	1
65 Gestion d'entreprise	1

2. POLITIQUE SOCIALE ET AIDE SOCIALE

Ce CI concerne les divers services sociaux existants ainsi que l'organisation de l'aide sociale menée auprès des personnes ou des catégories de personnes en difficulté ; les mesures prises par les institutions publiques ou privées pour venir en aide aux défavorisés. Il s'agit de sujets traités du point de vue de l'institution et non des pratiques professionnelles des assistants sociaux comme dans le centre d'intérêt ASSISTANCE SOCIALE ET SERVICES SOCIAUX.

Thèmes

Aide humanitaire, action et politique sociales, droit d'ingérence, protection des mineurs, droit et sécurité sociale, droit au logement, assurance invalidité, etc.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	Les pratiques sociales		Périod.
2.	Sécurité sociale		Périod.
3.	Vie sociale		Périod.
4.	Cahiers de recherche de la MiRe		Périod.
5.	Action sociale : Bulletin d'information de l'Association suisse des professionnels de l'action sociale		Périod.
6.	Cours d'introduction au droit suisse de la sécurité sociale	344.02 GRE	Monogr.
7.	La fonction publique	351.1 ROU	Monogr.
8.	Règles, éducation et obéissance : quelles réalités dans les institutions de la petite enfance ?	361 CAH	Monogr.
9.	Les recherches actions sociales : miroir aux alouettes ou stratégie de qualification	361.0072 MAR	Monogr.
10.	Le malheur des autres	361.16 KOU	Monogr.
11.	Guide des politiques sociales et de l'action sociale	361.2 LOC	Monogr.
12.	L'action sociale demain	361.2-494 ACT	Monogr.
13.	Le travail social au singulier	361.3 ION	Monogr.
14.	Vom Bittgang zum Recht	361.61-494 MAE	Monogr.
15.	Droit et politique sociale	361.61 DRO	Monogr.
16.	Penser les pratiques sociales : une utopie utile	361.61 PEN	Monogr.

17.	Insécurité : sauver la république	363.1 EST	Monogr.
18.	Le logement : un droit pour tous	363.5 LOG	Monogr.
19.	L'assurance-invalidité : instrument d'une politique sociale	368-494 FRO	Monogr.
20.	Crèches, garderies et jardins d'enfants : usages et usagers des institutions genevoises de la PE	372.21-494 TRO	Monogr.
21.	Un emploi pour demain ou l'expérience de la commune de Meyrin	FV4-305	Vidéo
22.	Scénarios du futur	FV6-315	Vidéo
23.	A cris...(à cœur, à corps, à cris...)	FV6-373	Vidéo
Total : 23 documents			

Nombre de documents par division

34 Droit	1
35 Administration publique	1
36 Problèmes et services sociaux. Associations	12
37 Education	1

3. MIGRATION

Ce CI traite des phénomènes de migration (immigration, émigration, exil) sous différents points de vue et de leurs conséquences sur le plan humain, économique, sociologique, etc.

Thèmes

Droit d'asile, politique d'asile et d'insertion, situations d'immigrés, travailleurs migrants, etc.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	Vivre ensemble : bulletin de liaison pour la défense du droit d'asile		Périod.
2.	Hommes et migrations		Périod.
3.	Vivre ensemble		Périod.
4.	Mémoire des migrations	304.8 MEM	Monogr.
5.	Egalité sans frontière : les immigrés ne sont pas une marchandise	304.8 IMM	Monogr.
6.	Migrants et réfugiés	325 MAT	Monogr.
7.	Espoirs et déchirements : la vraie vie des travailleurs saisonniers en Suisse	331.62-494 GUE	Monogr.
8.	Libre circulation des personnes dans la communauté [européenne] : entrée et séjour	341.763 SEC	Monogr.
9.	Le cœur et la terre	362.87-494 OPP	Monogr.
10.	Les métamorphoses de la barque : les politiques d'asile, d'insertion et de retour de la Suisse à l'égard des exilés chiliens	362.87-494 BOL	Monogr.
11.	Le mouton noir : asile en Suisse : procédure et réalité	FV6-566	Vidéo
12.	Les yeux baissés	R BEN	Monogr.
13.	Saison de la migration vers le nord	R SAL	Monogr.
Total : 13 documents			

Nombre de documents par division

30 Sciences sociales	2
32 Politique	1
33 Economie	1
34 Droit	1
36 Problèmes et services sociaux. Associations	2

4. SANTE

Ce CI englobe la santé physique et mentale traitée d'un point de vue théorique, ainsi que les différentes maladies (sida, cancer, dépression, etc.), la douleur et tout ce qui a trait au maintien de la santé, aux institutions médicales et aux pratiques médicales qui y sont liées : les soins infirmiers, l'alimentation, etc. Il traite aussi des infrastructures et de l'organisation des métiers de la santé. Dans ce CI se trouvent également la médecine en général, l'anatomie et la physiologie.

Thèmes

Maladies psychiatriques, automutilation, hémophilie, sida, promotion de la santé, neurologie, philosophie de la santé, profession d'infirmière, greffe d'organe, stress, politique de la santé, dépression, psychose, alimentation, etc.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	Suisse-Sida-Recherche		Périod.
2.	Tout comme vous		Périod.
3.	Focus : magazine suisse pour la promotion de la santé		Périod.
4.	Histoire de la douleur	152.409 REY	Monogr.
5.	Le stress intelligent	155.904-2 DON	Monogr.
6.	Le stress	155.904-2 STO	Monogr.
7.	Les greffes d'organes ⁹	174.25 DEG	Monogr.
8.	Les greffes d'organes	174.25 DEG	Monogr.
9.	Pour une philosophie de la maladie	306.461 DAG	Monogr.
10.	Le sens du mal : anthropologie, histoire, sociologie de la maladie	306.461 SEN	Monogr.
11.	Voyage au cœur du soin : la toilette	362.1 RAJ	Monogr.
12.	Les hôpitaux de jour et les accueils thérapeutiques partiels pour enfants	362.19 BLE	Monogr.
13.	Aspects médico-sociaux des accidents chez les personnes âgées	362.6 ASP	Monogr.
14.	Médecin ou magicien ? mythologie de l'art de guérir	610 COE	Monogr.

⁹ Ce document a été traité lors des deux échantillons.

15.	Histoires infirmières : hôpital de Cery sur Lausanne : 1940-1990	610.73 CAN	Monogr.
16.	Alimentation et santé	613.2 REM	Monogr.
17.	Pratiquer la santé communautaire : de l'intention à l'action	614 PRA	Monogr.
18.	Santé publique : esquisse d'un bilan	614 SAN	Monogr.
19.	Cabinets médicaux de groupe à Genève	614.494 CRE	Monogr.
20.	Séropositifs : trajectoires identitaires et rencontres du risque	614.4 DEL	Monogr.
21.	Le sida maladie du secret	614.4 SID	Monogr.
22.	La fatigue au quotidien	616.047 ORT	Monogr.
23.	Bases neurologiques des comportements	616.8 HAB	Monogr.
24.	Psychopathologie de l'anorexie mentale	616.852 6 BRU	Monogr.
25.	La dépression : sémiologie, psychologie, environnement, aspects légaux, traitement	616.852 7 ROU	Monogr.
26.	La maladie d'Alzheimer : mémoire et vieillissement	618.976 8 BRO	Monogr.
27.	Quand la vie est un enfer	FV4-540	Vidéo
28.	Quand la vie est un enfer ¹⁰	FV4-540	Vidéo
29.	La dépression	FV6-775	Vidéo
30.	Vivre avec la psychose	FV6-821	Vidéo
31.	Hémophiles et sida : la mort dans le sang	FV6-407	Vidéo
Total : 31 documents			

Nombre de documents par division

15 Psychologie	3
17 Ethique	2
30 Sciences sociales	2
36 Problèmes et services sociaux. Associations	3
61 Sciences médicales	13

¹⁰ Ce document a été traité lors des deux échantillons.

5. HANDICAPS

Ce CI regroupe les différents types de handicaps et de déficiences traités sous divers aspects : psychologique, social, etc., les problèmes qui en résultent, l'aide qui y est apportée, les actions menées, notamment l'intégration scolaire. Les documents traitant des conseils et méthodes pratiques sur l'accompagnement des personnes handicapées se trouvent dans le centre d'intérêt EDUCATION SPECIALISEE, le CI HANDICAPS étant plus théorique.

Thèmes

Infirmité motrice cérébrale, autisme, vieillissement des personnes handicapées, trisomie 21, déficience auditive, déficience visuelle, personne handicapée et sexualité, handicaps et intégration scolaire, etc.

	Titre	Cote	type de doc.
1.	Etre : handicap international		Périod.
2.	Réadaptation		Périod.
3.	Quand l'esprit entend	305.908 160 9 LAN	Monogr.
4.	Sexualité et handicap : le paradoxe des modèles	362.3 BAR	Monogr.
5.	Le handicapé mental profond	362.3 SIM	Monogr.
6.	Les sourds dans la ville : surdités et accessibilité	362.4 REN	Monogr.
7.	Aimer au-delà du handicap : vie affective et sexualité du paraplégique	362.4 SOU	Monogr.
8.	Handicaps et vie scolaire	371.904 6-44 BON	Monogr.
9.	L'enfant polyhandicapé et son milieu : groupe de recherche sur l'autisme et le polyhandicap	371.91 ENF	Monogr.
10.	Sourd et alors ?	371.912 FOL	Monogr.
11.	Les enfants déficients auditifs	371.912 LAF	Monogr.
12.	L'enfant déficient en 40 questions	371.92 RIN	Monogr.
13.	Trisomie 21 : aides et conseils	616.858 842 CUL	Monogr.
14.	Psychose, autisme et défaillance cognitive chez l'enfant	618.928 BAL	Monogr.

15.	L'exploration de l'autisme, le médecin, l'enfant et sa maman	618.928 LEN	Monogr.
16.	Bouger sa vie, vivre son corps	FV6-692	Vidéo
17.	Cheveux blancs, cheveux gris	FV6-710	Vidéo
18.	Une vie qui roule	R GEN	Monogr.
19.	Le petit prince cannibale	R LEF	Monogr.
20.	Le second souffle	R POZ	Monogr.
21.	Une sœur pas comme les autres	R TAI	Monogr.
Total : 21 documents			

Nombre de documents par division

30 Sciences sociales	1
36 Problèmes et services sociaux. Associations	4
37 Education	5
61 Sciences médicales	3

6. THERAPIES

Ce CI regroupe les différentes méthodes thérapeutiques (psychothérapie, musicothérapie, acupuncture, méthodes alternatives, etc.), les thérapies en groupe, familiales ou individuelles, ainsi que les médications qui y sont associées.

Thèmes

Perspectives soignantes et éthiques, centres thérapeutiques, médicaments, thérapie par le dessin, thérapie familiale, psychothérapie, musicothérapie, etc.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	Perspective soignante pour une pratique porteuse de sens et respectueuse des personnes		Périod.
2.	Psychothérapies		Périod.
3.	Les médicaments psychotropes	615 SPA	Monogr.
4.	Le training autogène progressif : une relaxation psychothérapique	616.891 4 RAN	Monogr.
5.	Passions de familles : récits de psychothérapies familiales et individuelles	616.891 56 BRU	Monogr.
6.	Siegi Hirsch : au cœur des thérapies	616.891 56 FOS	Monogr.
7.	Pourquoi Mozart ? essai	616.891 6 TOM	Monogr.
8.	La musicothérapie : clinique, technique, formation	616.891 64 DUR	Monogr.
9.	La psychothérapie	616.891 PAL	Monogr.
10.	Systèmes, éthiques, perspectives en thérapie familiale	616.89156 SYS	Monogr.
11.	Mamamélis : manuel de gynécologie naturopathique à l'usage des femmes	618 NIS	Monogr.
12.	Théorie et thérapie des états de psychose infantile	618.928 THE	Monogr.
13.	Le travail du dessin en psychothérapie de l'enfant	618.928 TRA	Monogr.
14.	Les hôpitaux de jour et les centres thérapeutiques à temps partiel	FV4-486	Vidéo
15.	Papier miroir : un atelier d'art-thérapie pour toxicomanes	FV6-456	Vidéo
Total : 15 documents			

Nombre de documents par division

61 Sciences médicales	11
-----------------------	----

7. DEPENDANCES

Ce CI traite des différentes dépendances, des substances, des usages qui en sont faits, de leurs consommateurs, des méthodes de traitement et des paramètres psychologiques, économiques, législatifs, etc.

Thèmes

Drogues, ecstasy, toxicomanie, rapport aux drogués, alcoologie, tabagisme, etc.

	Titre	Cote	type de doc.
1.	Psychotropes : revue internationale des toxicomanies et des addictions		Périod.
2.	Drogues : savoir plus, risquer moins	362.29 DRO	Monogr.
3.	L'alcoolisme	362.292 CER	Monogr.
4.	Pour une alcoologie plurielle	362.292 POU	Monogr.
5.	La drogue	362.293 DIA	Monogr.
6.	Drogues et dépendances	362.293 RIC	Monogr.
7.	Vous, vos enfants et la drogue	362.293 VAL	Monogr.
8.	Du chocolat à la morphine	362.293 WEI	Monogr.
9.	Dépendances et conduites de dépendances	616.86 DEP	Monogr.
10.	Ecstasy, danse avec la mort	FV4-219	Vidéo
11.	Héroïne, vivre avec ou sans	FV6-465	Vidéo
12.	Traitement de choc	FV6-516	Vidéo
13.	La dernière clope	FV4-750	Vidéo
14.	Drogue: une guerre perdue	FV6-631	Vidéo
Total : 14 documents			

Nombre de documents par division

36 Problèmes et services sociaux. Associations	7
61 Sciences médicales	1

8. INDIVIDU, COUPLE, FAMILLE

Ce CI s'intéresse aux relations intra-familiales (parent-enfant, couple, fratrie), aux différentes étapes de la vie de famille, au développement psychologique de l'individu (bébé, enfant, adolescent, adulte, personne âgée), ainsi qu'aux familles recomposées, monoparentales, au divorce et à l'adoption. Tout ce qui concerne les thérapies familiales se trouve dans le centre d'intérêt THERAPIES et les adolescents (ou autre tranche d'âge) vus comme catégorie sociale, dans le CI GROUPES SOCIAUX.

Thèmes

Parents, relations familiales, transmission familiale et intergénérationnelle, fratrie, adolescence, enfants abandonnés, carence affective, violence conjugale et familiale, inceste, protection de l'enfant, socialisation de l'enfant, famille recomposée, couple, divorce, séparation mère-bébé, développement du bébé, médiation familiale, adoption, mariage, homoparentalité, parentalité, etc.

	Titre	Cote	Type de doc
1.	Questions familiales		Périod.
2.	La sainte folie du couple	115.6 SAI	Monogr.
3.	Les contrebandiers de la mémoire	155.2 HAS	Monogr.
4.	Le développement psychologique de la première enfance	155.4 BOW	Monogr.
5.	Ecoutez votre enfant : comprendre les problèmes normaux de la croissance	155.4 BRA	Monogr.
6.	6 à 11 ans : développement de l'intelligence, maturation affective, découverte de la vie sociale, affrontements familiaux	155.4 GAL	Monogr.
7.	La solitude de l'enfant	155.4 KIL	Monogr.
8.	Enfances & Psy : vivre le temps	155.4 VIV	Monogr.
9.	Champs psychosomatiques : la socialisation précoce	155.418 SOC	Monogr.
10.	L'autonomie des bébés	155.422 AUT	Monogr.
11.	Penser avec les bébés : parcours, réflexions à partir de l'observation du bébé selon Esther Bick	155.422 SAN	Monogr.

12.	Des frères et des sœurs : les liens complexes de la fraternité	155.444 ANG	Monogr.
13.	Frères et sœurs : pour le meilleur et pour le pire.	155.444 KLA	Monogr.
14.	Le bébé est un objet	155.646 BEB	Monogr.
15.	Les enfants du secret	155.646 BON	Monogr.
16.	Comprendre ses parents	155.646 RAP	Monogr.
17.	L'enfant, les parents et la guerre : une étude clinique au Liban	155.93 GAN	Monogr.
18.	L'enfance sacrifiée : de la maltraitance des enfants et du peu d'efforts pour la combattre	262.76 CAS	Monogr.
19.	Histoire de l'enfance en occident : de l'Antiquité au XVIIe siècle	305.230 9 HIS	Monogr.
20.	Vivent les vacances ? les temps libres dans la dynamique des enfants, des familles et des institutions	306.48 VIV	Monogr.
21.	Les théories sociologiques de la famille	306.85 CIC	Monogr.
22.	Sociologie de la famille et du mariage	306.85 MIC	Monogr.
23.	Les nouveaux enfants d'Adam et Eve : les formes actuelles de couple et de famille	306.85 REZ	Monogr.
24.	Marâtre	306.874 MOI	Monogr.
25.	Jumeau, jumelle, enfants multiples	306.875 ALB	Monogr.
26.	Nous divorçons : quoi dire à nos enfants	306.WEY	Monogr.
27.	La famille contre la ville : les classes moyennes de Chicago à l'ère industrielle (1872-1890)	307.7 60 9-73 SEN	Monogr.
28.	Aspects juridiques de l'union libre	346.015 ASS	Monogr.
29.	Se séparer sans se déchirer : la médiation familiale : renouer le dialogue, protéger les enfants, dépasser la crise	361.323 DAH	Monogr.
30.	Construire un adulte : pour un partenariat entre parents et professionnels	362.7 CON	Monogr.
31.	Plaidoyer pour l'enfant ; vers une culture de l'enfance	362.7 PLA	Monogr.
32.	Un jour l'adoption	362.734 JOUR	Monogr.
33.	L'enfant, la famille, la maltraitance	362.829 2 ANG	Monogr.
34.	Violences sexuelles en famille	362.829 2 VIO	Monogr.
35.	Adolescents, parents et troubles scolaires	370.193 MAN	Monogr.
36.	Ados, comment les motiver : la méthode Gordon appliquée à la réussite scolaire	371.82 ACK	Monogr.
37.	Souffrance d'adolescent	616 890 22 BOU	Monogr.

38.	L'ogre intérieur : de la violence personnelle et familiale	616.852 OLI	Monogr.
39.	Aïe mes aïeux !	616.891 156 ANC	Monogr.
40.	Filiations et affiliations	616.891 4 FIC	Monogr.
41.	La guérison familiale : mémoires d'un thérapeute	616.891 56 MIN	Monogr.
42.	S'allier ou s'aliéner : la famille	616.891 56 SAL	Monogr.
43.	S'allier ou s'aliéner : la famille ¹¹	616.891 56 SAL	Monogr.
44.	Constellations familiales : guérir le transgénérationnel	618.891 5 HEL	Monogr.
45.	L'enfant et son histoire : vers une clinique narrative	618.928 LAN	Monogr.
46.	Faut-il battre les enfants ? Relation entre les accidents et la violence éducative	649.1 COR	Monogr.
47.	Tendresses : entretiens sur la communication intime	FV4-149	Vidéo
48.	Catherine, ma vie quel gâchis !	FV4-366 B	Vidéo
49.	Les bébés secoués	FV4-512	Vidéo
50.	Petite sœur	FV4-147	Vidéo
51.	Etre parents: c'est décapant !	FV4-314	Vidéo
52.	Carence affective : du préjudice à la réparation	FV4-327	Vidéo
53.	Crimes et passions : la cicatrice	FV6-361	Vidéo
54.	La famille puzzle	FV6-439	Vidéo
55.	Une famille en or	FV6-667	Vidéo
56.	Sans famille et sans amour	FV6-769	Vidéo
57.	Violences conjugales	FV6-812	Vidéo
58.	L'enfant derrière la porte	R BIS	Monogr.
Total : 58 documents			

¹¹ Ce document a été traité lors des deux échantillons.

Nombre de documents par division

11 Métaphysique	1
15 Psychologie	15
26 Théologie chrétienne et société	1
30 Sciences sociales	9
34 Droit	1
36 Problèmes et services sociaux. Associations	6
37 Education	2
61 Sciences médicales	9
64 Economie domestique. Travail ménager	1

9. GROUPES SOCIAUX

Ce CI traite des individus qui se retrouvent sous une même identité, des interactions entre ces groupes sociaux, des adolescents, adultes et personnes âgées vus comme catégorie sociale, des rites, des bizutages, etc., et des problèmes liés à ces interactions (racisme, xénophobie, délinquance, etc.). Il englobe des populations spécifiques (groupements politiques, religieux, ethniques, générationnels) et des éventuelles actions mises en place les concernant telles la scolarisation, etc.

Thèmes

Racisme, histoire des jeunes, mouvements d'adolescents, délinquance des jeunes, tatouage, intellectuels, roms, etc.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	TANGRAM : bulletin de la commission fédérale contre le racisme		Périod.
2.	Vivre ensemble : les différences	302.5 DIF	Monogr.
3.	Mouvements d'adolescence	305.23 MOU	Monogr.
4.	Histoire des jeunes en occident	305.230 9 44 HIS	Monogr.
5.	Intellectuel : une identité incertaine	305.552 DUB	Monogr.
6.	Mossa : la Gitane et son destin : témoignage d'une jeune Gitane sur la condition féminine et l'évolution du monde gitan	305.8 POU	Monogr.
7.	Les nouvelles délinquances des jeunes : violences urbaines et réponses éducatives	364.36 PET	Monogr.
8.	La scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs	371.97 SCO	Monogr.
9.	Le tatouage ou le corps sans honte	391.65 CAR	Monogr.
10.	L'adolescence et ses « rites » de passage	392.1 GEN	Monogr.
11.	Je n'ai rien contre les Juifs, mais...	FV4-286	Vidéo
Total : 11 documents			

Nombre de documents par division

30 Sciences sociales	5
36 Problèmes et services sociaux. Associations	1
37 Education	1
39 Ethnologie. Coutumes	2

10. NAISSANCE, VIE, MORT

Ce CI traite des différentes étapes importantes de la vie (mort, naissance, jeunesse, vieillesse, etc.), des phénomènes marquants (amour, deuil, etc.), du travail de deuil et d'accompagnement des personnes en fin de vie et du suicide.

Thèmes

Cycle de vie, naissance, nouveau-né, grossesse, accouchement, maternité, avortement, apprentissage de l'amour, soins palliatifs, deuil, vieillissement, mort, accompagnement des mourants, accompagnement des endeuillés, suicide, veuvage, etc.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	La mémoire au fil de l'âge	153.1 LED	Monogr.
2.	Le bébé est un combat	155.4 MAR	Monogr.
3.	La mort d'une mère	155.633 EDE	Monogr.
4.	Deuil et endeuillé : (se) comprendre pour mieux (s') écouter et (s') accompagner	155.937 BRO	Monogr.
5.	Apprivoiser le deuil : surmonter la disparition d'un être cher	155.937 IRE	Monogr.
6.	Le désir froid : procréation artificielle et crise des repères symboliques	176 TOR	Monogr.
7.	L'aventure de l'âge	305.26 GUI	Monogr.
8.	Le droit de vieillir	305.26 PUI	Monogr.
9.	Les personnes âgées et les solidarités : la fin des mythes	305.26 ROY	Monogr.
10.	Les personnes âgées à Genève 1979-1994 : santé, famille, réseaux d'aide et de soins	305.26-494 PER	Monogr.
11.	Amour comme passion de codification de l'intimité	306.7 LUH	Monogr.
12.	La mort vue autrement	306.9 DAG	Monogr.
13.	Mort et pouvoir	306.9 THO	Monogr.
14.	Le malade en fin de vie : guide de soins palliatifs	362.175 KEM	Monogr.
15.	Le quatrième âge	362.6 THE	Monogr.
16.	La place des morts	393 BAU	Monogr.
17.	Mourir vivant	610.696 BIO	Monogr.

18.	Le vieillissement faits et théorie	612.67 ROB	Monogr.
19.	Le suicide	616.852 CAR	Monogr.
20.	Naître...et sourire	618.4 THI	Monogr.
21.	L'amour côté cour : parler d'amour apprendre à aimer	FV4-674	Vidéo
22.	J'ai voulu mourir à 17 ans	FV6-641	Vidéo
23.	Les bons sentiments	R FRE	Monogr.
Total : 23 documents			

Nombre de documents par division

15 Psychologie	5
17 Ethique	1
30 Sciences sociales	7
36 Problèmes et services sociaux. Associations	2
39 Ethnologie. Coutumes	1
61 Sciences médicales	4

11. RELIGIONS, CROYANCES ET RITES

Ce CI regroupe les différentes religions et les croyances, leurs pratiques et leurs principes. On y trouvera également les ouvrages traitant d'anthropologie, d'ethnologie liés aux rites, aux cultes et aux règles de vie en société.

Thèmes

Eglises, politique sociale des églises, paranormal, sectes, mythes, sorcellerie, mouvements religieux, etc.

	Titre	Indice	Type de doc.
1.	Les cahiers protestants		Périod.
2.	Le paranormal : ses documents, ses hommes, ses méthodes	133 BRO	Monogr.
3.	Dernière sorcière	133.490-494 HAS	Monogr.
4.	La pensée sociale de l'église catholique	260.09 LAU	Monogr.
5.	Sectes nouvelles : un regard neuf	289 MAY	Monogr.
6.	Aspects du mythe	306 ELI	Monogr.
7.	Les sectes	306.6 FIL	Monogr.
8.	Nos rites profanes	390 NOS	Monogr.
Total : 8 documents			

Nombre de documents par division

13 Phénomènes paranormaux. Pseudo-sciences	2
26 Théologie chrétienne et société	1
28 Confessions et sectes de l'église chrétienne	1
30 Sciences sociales	2
39 Ethnologie. Coutumes	1

12. GENRES ET SEXUALITE

Ce CI regroupe tout ce qui a trait aux différentes formes de la sexualité, aux violences liées à la sexualité, à ses aspects moraux, psychologiques, physiologiques et sociologiques, etc. Ce centre d'intérêt parle des femmes et des hommes, de leurs relations, leurs droits, leur position sociale, des mouvements (féministes, homosexuels) ainsi que ce qui a trait à l'identité sexuelle et à sa construction. Il englobe également l'évolution des mentalités liée à la sexualité.

Thèmes

Viol et conséquences, abus sexuels, pédophilie, éducation sexuelle, hiérarchie entre les genres, organisations féminines, homosexualité, loi sur l'égalité, partage du travail, féminisme, masculisme, etc.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	La sexualité de la petite fille	155.4 SEX	Monogr.
2.	La cinquantaine au masculin	305.3 MAU	Monogr.
3.	Sexe et genre : de la hiérarchie entre les sexes	305.3 SEX	Monogr.
4.	Nouvelles approches des hommes et du masculin	305.31 NOU	Monogr.
5.	De la violence et des femmes	305.4 DEL	Monogr.
6.	Courrier au cœur	305.4 GIA	Monogr.
7.	Femmes, le mauvais genre ? Egalité discrimination	305.42 FEM	Monogr.
8.	Decisions without hierarchy : feminist interventions in organization : theory and practice	305.42 IAN	Monogr.
9.	Le féminisme	305.42 MIC	Monogr.
10.	Frauenalltag und Frauenbewegung 1890-1980	305.420 9-43 FRA	Monogr.
11.	L'égalité	306 SFE	Monogr.
12.	La guerre des sexes : un avenir ?	306.7 TRA	Monogr.
13.	Qui a peur des homosexuel-les ?	306.76 QUI	Monogr.
14.	Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l'homosexualité	306.76 TAM	Monogr.
15.	La femme, la famille et leurs conflits	306.87 MOU	Monogr.
16.	Femmes et partage du travail	331.4 FEM	Monogr.

17.	Commentaire de la loi sur l'égalité	344.01 COM	Monogr.
18.	L'enfant victime d'abus sexuels	362.76 GAU	Monogr.
19.	Weibliche und männliche Kriminalität	364.3 WEI	Monogr.
20.	L'un et l'autre sexe	392.6 MEA	Monogr.
21.	Sexualité : leur en parler c'est prévenir	613.907 PIC	Monogr.
22.	Parents, osez !	614.44 PAR	Monogr.
23.	Après le viol	FV4-423	Vidéo
Total : 23 documents			

Nombre de documents par division

15 Psychologie	1
30 Sciences sociales	14
33 Economie	1
34 Droit	1
36 Problèmes et services sociaux. Associations	2
39 Ethnologie. Coutumes	1
61 Sciences médicales	2

13. VIE ASSOCIATIVE ET DEVELOPPEMENT LOCAL

Ce CI regroupe ce qui concerne la vie locale, la vie de quartier, la citoyenneté, la vie associative, ainsi que les relations entre les individus et l'Etat.

Thèmes

Vie associative, citoyenneté, cité, société civile, société, réseaux d'échange, relation ville-campagne, démocratie locale, etc.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	La crise, créatrice d'énergie : l'exemple des réseaux d'échange	301 ANN	Monogr.
2.	Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale	301 REY	Monogr.
3.	Les réseaux et leurs enjeux sociaux	302 BAK	Monogr.
4.	De la galère à la citoyenneté : les jeunes, la cité, la société	305.23 BOU	Monogr.
5.	Les cafés de philosophie : une forme inédite de socialisation par la philosophie	306.42 DIA	Monogr.
6.	Contes de la vie moderne	307.76 INT	Monogr.
7.	Kaléidoscopolis ou miroirs fragmentés de la ville	307.76 KAL	Monogr.
8.	L'Etat, c'est nous !	320.494 GLO	Monogr.
9.	Démocratiser la république : représentation et participation du citoyen	321.4 DEM	Monogr.
10.	Citoyenneté et politiques sociales	323.6 MAD	Monogr.
11.	Retrouver en soi l'agir collectif ou la métaphore du photographe amoureux des arbres	361.8 SIM	Monogr.
12.	Le désir de société	362 SAL	Monogr.
13.	Le temps des derniers cercles	369.494 VUI	Monogr.
14.	Se former à l'interculturel : expériences et propositions	370.117 CEN	Monogr.
15.	Mémento genevois : éducation civique	371.32 MEM	Monogr.
16.	Elle court les rues, la musique	FV4-124	Vidéo
17.	Hors les murs	FV4-526	Vidéo
18.	Tous en blanc	FV4-557/2	Vidéo
19.	Lausanne, la ville dont le prince est un danseur	FV6-386	Vidéo
20.	Squatt : un défi au propre en ordre	FV6-531	Vidéo

21.	La balade des bouquins : bibliobus jurassien	FV6-591	Vidéo
Total : 21 documents			

Nombre de documents par division

30 Sciences sociales	7
32 Politique	3
36 Problèmes et services sociaux. Associations	3
37 Education	2

14. ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Ce CI est destiné aux animateurs socioculturels et traite des différentes activités mises en place dans le cadre de leur profession.

Thèmes

Loisirs, actions et activités culturelles, animation d'association, etc.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	Cahiers CEMEA		Périod.
2.	Innovation et changement social : action culturelle pour un développement local	303.4-494 INN	Monogr.
3.	Miroir d'ombres	365.660 82 CAT	Monogr.
4.	Comment créer et animer une association	369 COL	Monogr.
5.	S'épanouir par des activités culturelles : au centre psychothérapique et dans la cité	616.891 HAR	Monogr.
6.	Cartonnage : partie théorique	745.5 LIE	Monogr.
7.	Le métier d'animateur	790.023 MIG	Monogr.
8.	Les animateurs socioculturels	790.023 SIM	Monogr.
9.	L'animation et les hommes	790.069 TRI	Monogr.
Total : 9 documents			

Nombre de documents par division

30 Sciences sociales	1
36 Problèmes et services sociaux. Associations	2
61 Sciences médicales	1
74 Dessin, arts décoratifs	1
79 Loisirs et arts du spectacle	3

15. ASSISTANCE SOCIALE ET SERVICES SOCIAUX

Ce CI est destiné aux assistants sociaux dont la tâche est de « conseiller et d'accompagner les individus et les groupes qui sont dans l'incapacité momentanée ou permanente, de résoudre par leurs propres moyens des problèmes de leur existence »¹². Il concerne le travail sur le terrain, contrairement au CI POLITIQUE SOCIALE ET AIDE SOCIALE, qui est plus théorique et général.

Thèmes

Travailleurs sociaux et prisonniers, médiation, conseillers sociaux, service social, etc.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	Service social : groupes		Périod.
2.	L'antichambre de la tôle	364.36 ANT	Monogr.
3.	Y'a du baston dans la taule	365 YAD	Monogr.
4.	La prison, le bagne et l'histoire	365.9 PRI	Monogr.
5.	L'expérience vaudoises des médiateurs scolaires	371.102 3-494 MAE	Monogr.
6.	Délits flagrants	FV4-250	Vidéo
7.	Les enfants de parents gravement perturbés	FV4-487	Vidéo
8.	Protégez-moi de mon mari	FV6-541	Vidéo
Total : 8 documents			

Nombre de documents par division

36 Problèmes et services sociaux. Associations	3
37 Education	1

¹² in http://www.ies-geneve.ch/ESTS/serv_soc.html (consulté le 30.05.2002)

16. EDUCATION SPECIALISEE

Ce CI est destiné aux éducateurs spécialisés. On y trouve les documents pratiques concernant les actions et méthodes éducatives, notamment dans des institutions, auprès de personnes (ou groupes) en difficulté. Ce centre d'intérêt est axé sur l'acte du professionnel, alors que le CI HANDICAPS est plus théorique et basé sur la personne handicapée.

Thèmes

Relations entre éducateurs spécialisés et personnes handicapées, placement familial, foyer pour jeunes et éducateurs spécialisés, éducateurs spécialisés et adultes, autisme et éducation spécialisée, éducateurs spécialisés et toxicomanies, relations entre éducateurs spécialisés et personnes délinquantes.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	Pages romandes		Périod.
2.	Histoire de l'éducation spécialisée	361 CAH	Monogr.
3.	Action éducative spécialisée, en placement familial : clinique du sujet et projet de société	362.733 VAI	Monogr.
4.	Les vagabonds efficaces et autres récits	371.901 DEL	Monogr.
5.	Quatre saisons d'un éducateur spécialisé	371.902 3 DEL	Monogr.
6.	Jamais sans famille : un éducateur en milieu ouvert	371.902 3 ROU	Monogr.
7.	De l'autonomie à la réduction des dépendances	371.92 DEL	Monogr.
8.	Vivre avec : PERCEVAL, une communauté anthroposophique de pédagogie curative	371.92 VIV	Monogr.
9.	Les enfants seuls : approche éducative	371.93 OTT	Monogr.
10.	La poupée au petit nez : la marionnette dans l'éducation	616.891 66 TAP	Monogr.
11.	Guide pour éliminer les barrières et les obstacles architecturaux	725.087 GUI	Monogr.
Total : 11 documents			

Nombre de documents par division

36 Problèmes et services sociaux. Associations	2
37 Education	6
61 Sciences médicales	1
72 Architecture	1

17. EXPRESSION CORPORELLE ET PSYCHOMOTRICITE

Ce CI est destiné au champ professionnel des psychomotriciens, qui touche « les relations entre vie mentale, affective et somatique ainsi que leur expression sur le plan corporel »¹³. On y trouvera des documents sur les massages, la sophrologie, etc., et ce qui se rapporte au travail sur le corps.

Thèmes

Expression corporelle, psychomotricité de l'enfant, image du corps, yoga, taï-shi, etc.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	La rééducation de l'écriture de l'enfant : pratique de la graphothérapie	155.282 THO	Monogr.
2.	Outil d'évaluation en ergothérapie avec les enfants	155.412 3 OUT	Monogr.
3.	L'expression corporelle : un enseignement de la communication	302.222 SAL	Monogr.
4.	L'éducation psychomotrice de l'enfant	371.916 DON	Monogr.
5.	L'expression corporelle : méthode et pratique	372.86 BOS	Monogr.
6.	Les images du corps	398.35 IMA	Monogr.
7.	Vivre dans son corps	615.8 DRO	Monogr.
Total : 7 documents			

Nombre de documents par division

15 Psychologie	2
30 Sciences sociales	1
37 Education	2
39 Ethnologie. Coutumes	1
61 Sciences médicales	1

¹³ in <http://www.ies-geneve.ch/Erp/Profession.html> (consulté le 30.05.2002)

18. FORMATION ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Ce CI s'adresse aux professionnels formés à l'*ies* ainsi qu'aux travailleurs sociaux en général. Ce CI apporte un point de vue plus théorique que les CI EDUCATION SPECIALISEE, ASSISTANCE SOCIALE ET SERVICES SOCIAUX, EXPRESSION CORPORELLE ET PSYCHOMOTRICITE, ANIMATION SOCIOCULTURELLE.

Il comprend également des manuels pratiques pouvant aider les professionnels dans l'exercice de leur travail (manuels de communication et de rédaction professionnelles, lecture et prise de notes, etc.).

Thèmes

Formation des éducateurs spécialisés, animateurs socioculturels, théorie sur l'éducation spécialisée, formation continue des travailleurs sociaux, enseignement aux formateurs, travail social, définition et théorie de l'animation socioculturelle et de l'assistance sociale, conditions de travail et responsabilités des travailleurs sociaux, pratiques dans les institutions, communication et rédaction professionnelles, etc.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	Education permanente		Périod.
2.	European journal of social works : the international forum of the social professions		Périod.
3.	AVTES		Périod.
4.	INTERVENTION : revue de l'ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec		Périod.
5.	Méthodologie en économie sociale et familiale	001.42 REM	Monogr.
6.	Le guide du face à face	153.6 MAR	Monogr.
7.	Etudiants du secteur social : psychologie de l'adulte	155.6 HES	Monogr.
8.	L'histoire de vie comme processus de formation	300.1 DOM	Monogr.
9.	Le sondage d'opinion	300.1 SON	Monogr.
10.	Le pouvoir transformateur du récit de vie : acteur, auteur et lecteur de sa vie	300.72 POU	Monogr.

11.	Informatique oui, mais... outil informatique dans le secteur médico-social	301 ANN	Monogr.
12.	Souffrance et psychopathologie : des liens institutionnels	302.3 KAE	Monogr.
13.	L'intervention institutionnelle	302.35 INT	Monogr.
14.	Mineurs confiés : risques majeurs?	346.03 DEL	Monogr.
15.	Les travailleurs sociaux	361.002 3 ION	Monogr.
16.	Pratiques d'intervention dans les institutions sociales et éducatives	361.007 1 BLA	Monogr.
17.	Miroir sans tain pour une pratique sans phare	361.007 1 JON	Monogr.
18.	Penser l'écrit professionnel en travail social : contexte, pratiques, significations	361.3 RIF	Monogr.
19.	Les théories du changement à l'œuvre dans le travail social	361.3 THE	Monogr.
20.	L'entretien de face à face dans la relation d'aide	361.32 ENT	Monogr.
21.	Travail social et dimension interculturelle : l'accueil de Yacine	361.32 TRA	Monogr.
22.	Usure dans l'institution	362.06 BRA	Monogr.
23.	Le projet institutionnel des établissements d'hébergement pour personnes âgées : théorie et pratique	362.6 DUP	Monogr.
24.	Les métiers avec des enfants	362.702 3 BUC	Monogr.
25.	Lóczy ou le maternage insolite	362.732 DAV	Monogr.
26.	La criminologie, formation...	364 CAT	Monogr.
27.	Réinventer le métier d'apprendre	370.152 TRO	Monogr.
28.	Lecture et prise de notes	371.3 CHE	Monogr.
29.	La prise de notes intelligente	371.3 SIM	Monogr.
30.	Educateurs spécialisés : études et DESS	371.907 1 BAU	Monogr.
31.	Lieux de l'enfance : Il y a 150 ans, l'enfant sauvage...	371.93 ITA	Monogr.
32.	Quelle formation ? Quels formateurs ?	374.11 QUE	Monogr.
33.	Réseaux de formation réciproque : quel intérêt pour les travailleurs sociaux ?	374.22 ROU	Monogr.
34.	Communication et rédaction professionnelles	651.75 HEN	Monogr.
35.	Conduire une réunion	FV6-3	Vidéo
Total : 35 documents			

Nombre de documents par division

001 Le savoir	1
15 Psychologie	2
30 Sciences sociales	6
34 Droit	1
36 Problèmes et services sociaux. Associations	12
37 Education	7
65 Gestion d'entreprise	1

19. PEDAGOGIE ET EDUCATION

Ce CI concerne l'éducation en général (enfants et adultes), il s'adresse autant aux parents qu'aux enseignants, formateurs et traite de la pédagogie en général.

Thèmes

Instruction publique, violence à l'école, élèves en difficulté, système d'enseignement, méthodes d'enseignement, objectifs pédagogiques, histoire de l'éducation, etc.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	L'école : magazine d'information du département de l'instruction publique de Genève		Périod.
2.	Educateur		Périod.
3.	Enseignement et école		Périod.
4.	Histoire de l'éducation		Périod.
5.	Rudolf Steiner : prophète de l'homme nouveau	149.309 2 BRA	Monogr.
6.	La pratique de la consultation	158.3 LIP	Monogr.
7.	Histoire de vie et formation	300.1 PIN	Monogr.
8.	L'éducation dans la ville	370.1 FRE	Monogr.
9.	Taxonomie des objectifs pédagogiques	370.11 TAX	Monogr.
10.	Intelligence et socialisation : essai d'approche interdisciplinaire	370.15 INT	Monogr.
11.	Mieux vivre ensemble dès l'école maternelle	370.19 FOR	Monogr.
12.	La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement	370.193 BOU	Monogr.
13.	Le défi pédagogique : construire une pédagogie populaire	370.78 GRO	Monogr.
14.	Le maître-camarade et la pédagogie libertaire	370.78 SCH	Monogr.
15.	Montessori	370.780 92 YAG	Monogr.
16.	Ecole et culture : déplacer les questions	371 CER	Monogr.
17.	Du savoir et des hommes	371.102 HAM	Monogr.
18.	Question de violence à l'école	371.78 FLO	Monogr.
19.	Les violences scolaires	371.78 LOR	Monogr.
20.	Il n'y a pas de mauvais élève	372.24 JEG	Monogr.

21.	A hurler le soir au fond des collèges	372.61 DUN	Monogr.
22.	La tolérance, porte ouverte sur la paix	372.83 REA	Monogr.
23.	Dynamique sociale et système de formation	374.001 MON	Monogr.
24.	Quelle pédagogie pour les nouvelles technologies ?	374.13 QUE	Monogr.
25.	Le droit de choisir l'école	379 NOR	Monogr.
26.	Quand et comment punir les enfants ?	649.1 QUA	Monogr.
27.	Né pour apprendre	FV4-172	Vidéo
28.	Quand l'élève est aussi un enfant	FV4-429	Vidéo
Total : 28 documents			

Nombre de documents par division

14 Les divers systèmes philosophiques	1
15 Psychologie	1
30 Sciences sociales	1
37 Education	18
64 Economie domestique. Travail ménager	1

20. REFERENCES THEORIQUES

Ce CI regroupe des documents théoriques de portée très générale ne concernant pas les thèmes spécifiques de *l'ies* ; on y trouve entre autres de l'économie, de la philosophie, de l'écologie, des problèmes de précarité dans les pays en voie de développement, de la politique et du droit pour autant que leur sujet ne les place pas dans un autre CI. Tout ce qui touche la relation entre l'Etat et les citoyens se trouve dans le centre d'intérêt VIE ASSOCIATIVE ET DEVELOPPEMENT LOCAL.

Thèmes

Economie, sciences humaines, statistique, culture, égalité, éthique, politique, philosophie et sujets étudiés par la philosophie (liberté, curiosité, morale ...), etc.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	L'Hebdo		Périod.
2.	Economie et humanisme		Périod.
3.	Sciences humaines		Périod.
4.	Revue économique et sociale		Périod.
5.	Affaire publique		Périod.
6.	Office cantonal de la statistique		Périod.
7.	Ecrire : magazine d'écriture et édition		Périod.
8.	J'achète mieux		Périod.
9.	Economie et humanisme		Périod.
10.	L'Hebdo ¹⁴		Périod.
11.	Revue internationale des sciences sociales		Périod.
12.	Horizons		Périod.
13.	Reflets conjoncturels		Périod.
14.	Coup d'œil		Périod.
15.	Questions de droit		Périod.
16.	La nouvelle grille : pour décoder le message humain	003 LAB	Monogr.
17.	Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et des centres de documentation	021 GIA	Monogr.

¹⁴ Ce document a été traité lors des deux échantillons.

18.	La liberté	123.5 QUI	Monogr.
19.	Une morale sans moralisme	170 DOM	Monogr.
20.	Qu'est-ce que l'éthique ?	170 MIS	Monogr.
21.	La curiosité : les vertiges du savoir	179.9 CUR	Monogr.
22.	Le contrat naturel	194 SER	Monogr.
23.	L'envers du néant : le testament d'un sage	200.1 WAT	Monogr.
24.	Les mouvements de 1968 : XXe siècle	303.62 LAV	Monogr.
25.	L'écologisme	304.2 SIM	Monogr.
26.	Les stratégies fatales	306 DAU	Monogr.
27.	L'égalité	306 SFE	Monogr.
28.	Les stratégies de la culture	306.4 RIT	Monogr.
29.	De l'Etat : de Hegel à Mao par Staline	320.5 LEF	Monogr.
30.	Le nationalisme	320.54 CHA	Monogr.
31.	Nelson Mandela : naissance d'un destin	323.092 GUI	Monogr.
32.	Les grands auteurs de l'économie ¹⁵	330 JAC	Monogr.
33.	Les grands auteurs de l'économie	330 JAC	Monogr.
34.	Pourquoi sont-ils si pauvres ?	330.91 7 STR	Monogr.
35.	Les accords bilatéraux entre l'Union européenne et la Suisse : conséquences pour la région franco-genevoise	337 LEV	Monogr.
36.	La culture a-t-elle un prix ?	338.433 064 POM	Monogr.
37.	Génétique, comportements, délinquance	364.3 DOU	Monogr.
38.	Morphologie du conte	398.2 PRO	Monogr.
39.	La puissance et la fragilité	610.1 HAM	Monogr.
40.	Le théâtre	792 COU	Monogr.
41.	Développer le sens logique	793.73 BER	Monogr.
42.	Du contrat social	844.5 ROU	Monogr.
43.	Le livre ancien de langue française	FV4-63	Vidéo
44.	Bibliothèques de France, bibliothèques d'Europe	FV4-212	Vidéo
45.	Voyage au bout de la droite	FV4-338	Vidéo
46.	BCG à fonds perdus	FV4-443	Vidéo
47.	Homme : poèmes et nouvelles	R KOS	Monogr.
Total : 47 documents			

¹⁵ Ce document a été traité lors des deux échantillons.

Nombre de documents par division

003 Système	1
02 Bibliothèque	1
12 Epistémologie, causalité, genre humain	1
17 Ethique	3
19 Philosophes modernes	1
20 Religion	1
30 Sciences sociales	5
32 Politique	3
33 Economie	5
36 Problèmes et services sociaux. Associations	1
39 Ethnologie. Coutumes	1
61 Sciences médicales	1
79 Loisirs et arts du spectacle	2
84 Littérature de langue romanes. Littérature française	1

21. SOCIOLOGIE ET COMMUNICATION

Ce CI regroupe tout ce qui concerne les conflits et leur résolution, les relations entre les individus et les systèmes sociaux. Il comprend également la notion de communication (sauf expression corporelle qui se trouve dans le CI EXPRESSION CORPORELLE ET PSYCHOMOTRICITE) et d'information, l'écriture, le livre, la photographie, les médias et leur influence.

Thèmes

Médias, résolution de conflits, sciences de la communication, jeux, relation entre individus et systèmes sociaux, sociologie et société, multimédia, Internet, journalisme, etc.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	Sociologie et sociétés		Périod.
2.	Du changement à l'inertie : dialectique de la personne et des systèmes sociaux	003 PER	Monogr.
3.	Internet	004.6076 GUI	Monogr.
4.	Les tout petits et les livres	028.5 TOU	Monogr.
5.	Pratique de la communication non-violente : établir de nouvelles relations	158.2 MYE	Monogr.
6.	Introduction à la sociologie	301 FER	Monogr.
7.	Qu'est-ce que la sociologie ?	301 LAZ	Monogr.
8.	Dictionnaire de l'essentiel en sociologie	301.03 COU	Monogr.
9.	Introduction aux sciences de la communication	302.2 BOU	Monogr.
10.	La sociologie du sourire ou le pouvoir de la séduction	302.222 GAS	Monogr.
11.	Sociologie des médias	302.23 RIE	Monogr.
12.	Violence à la télé : l'enfant fasciné	302.234 LUR	Monogr.
13.	La culture des sentiments : l'expérience télévisuelle des adolescentes	302.234 PAS	Monogr.
14.	Le mal entendu : le sida et les médias	302.24 MAU	Monogr.
15.	L'amitié : un lien social	302.34 BID	Monogr.
16.	La sociologie des organisations	302.35 LAF	Monogr.
17.	Topique : revue freudienne : solitudes	302.545 SOL	Monogr.

18.	L'opinion publique	303.33 LAZ	Monogr.
19.	Le multimédia	303.483 LES	Monogr.
20.	Figures du conflit : une analyse systémique des situations conflictuelles	303.6 NON	Monogr.
21.	La sexualité adolescente en question	305.23 DRE	Monogr.
22.	La violence fondatrice	306.2 MAF	Monogr.
23.	Les 3 cultures du développement humain	306.3 FOU	Monogr.
24.	A la découverte du fait social 1890-1900	306.36 ALA	Monogr.
25.	Du temps	306.4 ELI	Monogr.
26.	Humour et société	306.481 HUM	Monogr.
27.	Le rire	306.481 ROZ	Monogr.
28.	Un village suisse	307.72-494 CRE	Monogr.
29.	Les médias et l'humanitaire : éthique de l'information ou charité-spectacle	361.77 BRA	Monogr.
30.	La différence	390.01 DIF	Monogr.
31.	Les jeux et les hommes : le masque et le vertige	394.3 CAI	Monogr.
32.	Les jeux et les hommes : le masque et le vertige ¹⁶	394.3 CAI	Monogr.
33.	Les rituels du savoir-vivre	395 PIC	Monogr.
34.	Les discours sociaux contre le SIDA	616.44 RIN	Monogr.
35.	Changements : paradoxes et psychothérapies	616.891 4 WAT	Monogr.
36.	Construire un entretien d'évaluation	658.315 MAL	Monogr.
37.	La bande dessinée	741.5 BAR	Monogr.
38.	La pratique de la photo	770 HED	Monogr.
39.	Regards sur la ville	791.43 ALT	Monogr.
40.	L'inventaire des différences	900 VEY	Monogr.
41.	Le journal commence à 20 heures	FV4-369	Vidéo
42.	Le secret du show-biz : places de concert	FV4-414/4	Vidéo
43.	Je me montre donc j'existe	FV4-522	Vidéo
44.	Fragments de nuit	FV6-223	Vidéo
45.	Les journalistes	FV6-412	Vidéo
46.	Photos de stars : signé Horst	FV6-490	Vidéo
47.	Michael Jackson : mensonges et presse populaire	FV6-616	Vidéo
Total : 47 documents			

¹⁶ Ce document a été traité lors des deux échantillons.

Nombre de documents par division

003 Système	1
004 Traitement des données. Informatiques	1
02 Bibliothèque	1
15 Psychologie	1
30 Sciences sociales	23
36 Problèmes et services sociaux. Associations	1
39 Ethnologie. Coutumes	4
61 Sciences médicales	2
65 Gestion d'entreprise	1
74 Dessin, arts décoratifs	1
77 Photographies	1
79 Loisirs et arts du spectacle	1
90 Géographie. Histoires	1

22. PSYCHOLOGIE ET PSYCHANALYSE

Ce CI traite de la psychologie, de la psychanalyse et du développement personnel. Tout ce qui se rapporte au développement de l'enfant ou à la cellule familiale spécifiquement se trouve dans le CI INDIVIDU, COUPLE, FAMILLE.

Thèmes

Développement psychologique, psychologie sociale, Lacan, Freud, psychologie de l'enfant, aspects psychosociaux de la personnalité, estime de soi, les rêves, etc.

	Titre	Cote	Type de doc.
1.	Les cahiers internationaux de psychologie sociale		Périod.
2.	Les cahiers de la médiation		Périod.
3.	Sigmund Freud	150.195 092 LAM	Monogr.
4.	Les enveloppes psychiques	150.195 ANZ	Monogr.
5.	Le moi-peau	150.195 ANZ	Monogr.
6.	Connaissez-vous Lacan ?	150.195 CON	Monogr.
7.	L'homme au loup : à partir de l'histoire d'une névrose infantile	150.195 FRE	Monogr.
8.	Cinq leçons sur la psychanalyse	150.195 FRE	Monogr.
9.	Freud : introduction à la psychanalyse	150.195 FRE	Monogr.
10.	Jalousies	150.195 LAC	Monogr.
11.	Un monde sans limite : essai pour une clinique psychanalytique du social	150.195 LEB	Monogr.
12.	Des étoffes à la peau	150.195 PAP	Monogr.
13.	Lacan l'insondable	150.195 REI	Monogr.
14.	Paradoxes et situations limites de la psychanalyse	150.195 ROU	Monogr.
15.	La haine du désir	150.195 SIB	Monogr.
16.	Les gauchers	152.33 DUP	Monogr.
17.	La peur	152.4 MAN	Monogr.
18.	L'espace imaginaire	153.752 SAM	Monogr.
19.	Les rêves	154.6 FUK	Monogr.
20.	L'enfant face à autrui	155.4 THO	Monogr.
21.	L'estime de soi : s'aimer pour mieux vivre avec les autres	158.1 AND	Monogr.

22.	Apprivoiser son ombre : le côté mal aimé de soi	158.1 MON	Monogr.
23.	La psychologie des intérêts	158.1 PSY	Monogr.
24.	Psychologie de la relation d'autorité : connaissance du problème	158.4 MUC	Monogr.
25.	La jalousie dans tous ses états	179.8 JYL	Monogr.
26.	Psyché et société	301 PSY	Monogr.
27.	Aspects psychosociaux de la personnalité	302 BAO	Monogr.
28.	L'âge des foules	302.3 MOS	Monogr.
29.	Psychanalyse et malaise social : désir du lien ?	302.45 PSY	Monogr.
30.	Asile ?	362.21 ASI	Monogr.
31.	L'espoir dé trompé	371.9 THI	Monogr.
32.	L'hypnose ericksonnienne	615.85 PAU	Monogr.
33.	Les bleus de l'âme angoisses d'enfances, angoisses d'adultes	616.85 BRA	Monogr.
34.	Les processus psychiques de la médiation : créativité, champ thérapeutique et psychanalyse	616.89 CHO	Monogr.
35.	L'observation clinique	616.89 CIC	Monogr.
36.	La maladie mentale : recherches et théories : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir	616.89 SPA	Monogr.
37.	Histoire illustrée de la psychiatrie	616.890 9 MAS	Monogr.
38.	Jeu, fantasmes et réalités	616.890 LAD	Monogr.
39.	Psychothérapie et image du corps chez l'enfant	616.891 4 ALL	Monogr.
40.	Ecouter le rêve	616.891 7 DUF	Monogr.
41.	L'enfant, ses parents et le psychanalyste	616.891 705 4 ENF	Monogr.
42.	L'enfant, ses parents et le psychanalyste ¹⁷	616.891 705 4 ENF	Monogr.
43.	L'autre : cliniques, cultures et sociétés	616.891 OBJ	Monogr.
44.	Soi et les autres	616.898 LAI	Monogr.
45.	Héros de l'enfance, figures de la survie	618.928 PUY	Monogr.
46.	Faut-il craindre le pouvoir des psy ?	FV 4-270	Vidéo
47.	Le cœur secret du clown	FV6-278	Vidéo
48.	Histoires de bouches	R CHA	Monogr.
Total : 48 documents			

¹⁷ Ce document a été traité lors des deux échantillons.

Nombre de documents par division

15 Psychologie	22
17 Ethique	1
30 Sciences sociales	4
36 Problèmes et services sociaux. Associations	1
37 Education	1
61 Sciences médicales	14

5.2 Analyse des résultats

5.2.1 Modification des intitulés des centres d'intérêt

Nous avons constaté, après le traitement du deuxième échantillon que le choix des CI nécessite beaucoup de temps et un long travail de réflexion, car ils doivent être clairement définis et cohérents. Mais, bien définie, la liste des centres d'intérêt permet de ranger une collection plus aisément en évitant les catégories « fourre-tout ».

Nous avons pris garde d'opter pour des intitulés qui ne soient pas soumis à la mode et qui risqueraient donc de mal vieillir.

Nous avons constaté que la somme des deux échantillons est plus représentative et donc plus fiable pour connaître les thématiques essentielles de la bibliothèque, car de taille plus conséquente. Elle a permis, entre autres, de confirmer l'intitulé des centres d'intérêt créés précédemment, ou le cas échéant, de modifier ou compléter certains CI, de même que leur contenu et les exemples qui y sont associés. Ainsi, il a fallu réajuster les définitions de quelques centres d'intérêt en les complétant, les affinant dans le but de les rendre plus précises.

Nous avons par exemple changé l'intitulé ENSEIGNEMENT ET ECOLE pour PEDAGOGIE ET EDUCATION. En effet, après réflexion, la notion d'enseignement nous semblait peu adéquate par rapport à la définition de ce CI. Il est précisé, notamment que ce dernier s'adresse autant aux parents qu'aux enseignants. Le terme « enseignement » excluait les parents, ce qui n'est pas le cas pour le terme « éducation ». De même, « pédagogie » a été préféré à « école », ce dernier terme nous a semblé mieux correspondre à une bibliothèque publique et il nous a semblé aussi que les utilisateurs de la Bibliothèque-Médiathèque effectuent des recherches plus volontiers à partir du terme « pédagogie » que « école ».

De même, nous avons modifié l'intitulé de PSYCHOMOTRICITE en EXPRESSION CORPORELLE ET PSYCHOMOTRICITE, ceci pour des raisons pratiques. En effet, il a été prévu que chaque livre sera équipé d'une étiquette sur laquelle figureront les trois premières lettres du centre d'intérêt. Le CI PSYCHOMOTRICITE aurait ainsi eu la même abréviation que le centre d'intérêt PSYCHOLOGIE ET PSYCHANALYSE, ce qui aurait posé d'évidents problèmes. Ces exemples illustrent bien certaines difficultés pratiques liées à la conception même des centres d'intérêt.

Il nous a été difficile lors du choix des CI de ne pas reprendre des termes qui ne soient pas des disciplines. Ce qui est le cas pour :

- PSYCHOLOGIE ET PSYCHANALYSE
- SOCIOLOGIE ET COMMUNICATION

Cependant, étant donné le domaine couvert par la collection de la bibliothèque de l'*ies*, ces deux CI étaient indispensables, même si adopter des disciplines comme CI contredit en théorie la philosophie du classement par centres d'intérêt.

5.2.2 Répartition des documents dans les centres d'intérêt

Le traitement du deuxième échantillon a permis de souligner certains problèmes, déjà rencontrés lors du premier échantillon. C'est le cas, d'une part, pour des ouvrages qui pouvaient se placer dans deux centres d'intérêt et d'autre part, pour des ouvrages qui ne s'intégraient à première vue dans aucun centre d'intérêt, ou du moins de manière peu satisfaisante.

En analysant la liste des documents répartis par centres d'intérêt, il s'est avéré que certains ouvrages possédant des thématiques relativement proches figuraient dans des centres d'intérêt différents, sans pour autant que leur place soit fautive, puisqu'elle pouvait se justifier. Par conséquent, il a fallu redéfinir certains CI pour mieux déterminer la place de ces thèmes transversaux.

Par exemple, nous pouvions placer le livre : *Passion de familles : récits de psychothérapies familiales et individuelles* (cote 616.891 56 BRU) soit dans THERAPIES, soit dans INDIVIDU, COUPLE, FAMILLE selon le point de vue considéré.

Dans un premier temps, il figurait dans INDIVIDU, COUPLE, FAMILLE car nous avons considéré le point de vue de la famille. Néanmoins, par souci de cohérence et de logique par rapport aux autres documents de ce centre d'intérêt, nous l'avons déplacé dans THERAPIES. L'aspect « thérapie » a été privilégié par rapport à l'aspect « famille ». Ce changement nous a contraints à définir plus précisément THERAPIES.

Nous avons hésité pour certains autres documents, tels *Espoirs et déchirements : la vraie vie des travailleurs saisonniers en Suisse* (331.62-494 OPP) qui aurait pu, suivant le point de vue considéré, être placé soit dans MIGRATION soit dans TRAVAIL. Pour cet ouvrage, nous avons privilégié l'aspect de l'exil. Il en est de même pour le livre *Santé, précarité et exclusion* (305.56 LAR) qui aurait pu être placé dans SANTE ou dans TRAVAIL, PRECARITE, EXCLUSION. A l'origine nous l'avions placé dans SANTE, parce qu'il s'agit bien de la santé des personnes en situation de précarité, mais par la suite nous l'avons déplacé dans TRAVAIL, PRECARITE, EXCLUSION, puisqu'il s'agit surtout des conséquences des situations de non-travail ou de la précarité sur la santé des personnes. Dans ces cas-là, nous avons dû considérer le point de vue principal et l'angle sous lequel il est traité.

D'autre part, nous devons rester attentifs à ne pas augmenter la taille de PSYCHOLOGIE ET PSYCHANALYSE ou de REFERENCES THEORIQUES qui risquaient de devenir des CI « fourre-tout ». Raison qui nous a amenés à préciser à nouveau les définitions de certains CI. A priori, la définition de PSYCHOLOGIE ET PSYCHANALYSE peut sembler vaste car, en simplifiant, la notion de « psychologie » se retrouve presque partout dans les métiers de l'humain et dans les relations humaines.

L'ouvrage *Penser avec les bébés : parcours, réflexions à partir de l'observation du bébé selon Esther Bick* est traité sous un angle très psychologique. Pour cette raison, nous l'avons placé dans PSYCHOLOGIE ET PSYCHANALYSE. Nous avons constaté pourtant qu'il risquerait de se perdre dans ce dernier. C'est pour cette raison que nous l'avons déplacé dans INDIVIDU, COUPLE, FAMILLE où il se trouve dans un environnement plus cohérent. En effet, la psychologie des bébés inclut la relation avec les parents, et comme INDIVIDU, COUPLE, FAMILLE comprend les relations intra-familiales, ce document y trouve une place plus adéquate.

5.2.3 Thèmes transversaux et interdisciplinarité

Richter a avoué que la notion de point de vue reprochée à la classification de Dewey ne peut être entièrement ignorée dans le classement par CI. C'est ce que nous avons effectivement pu constater pour un certain nombre de thèmes transversaux.

Par exemple, les ouvrages relatifs au milieu carcéral, ont posé certains problèmes. Trop peu nombreux pour constituer un CI à eux seuls, ils ne semblaient de plus être adaptés à aucun CI. Nous avons dû les considérer à maintes reprises et voir leur point de vue dominant pour trouver le centre d'intérêt le plus adéquat. Ceci, en gardant toujours une logique et une cohérence avec les ouvrages déjà classés dans les centres d'intérêt et bien entendu avec l'ensemble de la collection, ce qui demande une très bonne connaissance du fonds.

Pour le livre *Miroir des ombres : chroniques d'un atelier créatif dans une prison de femmes* (365.660 82 4 CAT). Nous avons privilégié le point de vue de l'animation mise en place dans les milieux carcéraux. Ce document donnant de plus des informations très pratiques, il correspond bien à la définition du CI ANIMATION SOCIOCULTURELLE.

La prison, le bagne et l'histoire (365.9 PRI) quant à lui, a été intégré à ASSISTANCE SOCIALE ET SERVICES SOCIAUX pour mettre en avant la

pratique des services sociaux dans la prison. Cependant, on pourrait imaginer qu'un ouvrage consacré aux prisonniers soit placé dans GROUPE SOCIAL. Il existe d'autres thèmes transversaux que l'on peut retrouver dans différents centres d'intérêt.

Nous nous sommes demandé, par exemple, dans quel CI placer les documents traitant de la délinquance. Ils pourraient être classés dans TRAVAIL, PRECARITE, EXCLUSION si la délinquance est traitée comme une situation de marginalité ; ou alors dans GROUPE SOCIAUX si l'on considère les délinquants en tant que groupe ; ou encore dans POLITIQUE SOCIALE ET AIDE SOCIALE si le document traite des mesures prises pour la prévention de la délinquance. On pourrait encore trouver d'autres points de vue sur la délinquance.

Nous avons été tentés de créer un CI « personnes âgées », en nous appuyant sur le fait que ce thème risque de se développer considérablement dans l'avenir. Néanmoins, nous ne l'avons pas fait puisqu'envisager un CI sur les personnes âgées aurait impliqué d'autres centres d'intérêt en fonction des âges (enfant, adolescent, adulte, etc.). Ces CI auraient été trop vastes.

Les ouvrages sur la vieillesse vus comme une étape de la vie et comme un processus, ont été placés dans NAISSANCE, VIE, MORT. Mais d'autres documents se rapportant aux personnes âgées peuvent s'incorporer dans d'autres CI comme GROUPE SOCIAUX ; SANTE ; POLITIQUE SOCIALE ET AIDE SOCIALE ou INDIVIDU, COUPLE, FAMILLE selon leur point de vue.

Il existe encore toute une série de thèmes transversaux, tels que la criminologie, la prostitution, la ville, etc. La définition des CI, ainsi que la liste des ouvrages déjà classés sont une aide à la décision qui permet de trancher en cas de doutes.

L'interdisciplinarité est une notion largement répandue actuellement. Et il nous semble important de s'y attarder et de développer cette notion dans cette partie puisqu'elle se retrouve dans le système par CI, comme nous venons de l'étudier.

La notion de point de vue qui est à la base de la CDD demeure, comme nous l'avons déjà mentionné avec le classement par CI, mais celui-ci fait plus appel à la perspective transversale.

En effet, les classifications décimales sont basées sur «un principe de segmentation exclusive : [...] un ouvrage classé en médecine ne peut l'être en éthique ». Un fait est qu'il est toujours possible d'octroyer plusieurs indices à un même document. Mais, comme le mentionne Calenge⁷ : « on reste dans une disposition d'esprit qui vise moins à unifier les divers points de vue disciplinaires, qu'à tenter une intégration virtuelle du document individuel dans plusieurs disciplines distinctes. [...] Une classification encyclopédique ne peut réellement appréhender l'interdisciplinarité ».

Le classement par CI, par son principe de regroupement de thèmes permet de favoriser cette notion d'interdisciplinarité. En effet, la présentation des collections par CI permet de mêler des documents traitant d'éthique et de médecine dans un même centre d'intérêt. Ce système, par son principe de transversalité, limite donc le cloisonnement et la segmentation des disciplines constituées de la CDD. La présentation des collections par CI favorise la création de liens entre les documents et celle d'ensembles documentaires valorisant ainsi l'interdisciplinarité.

« Or, ce qui fait particulièrement l'originalité de la bibliothèque, c'est la provocation de rencontres inopinées, de transversalités, bref la création volontaire de contexte [...] (Calenge⁷). Le système de classement par CI est aussi une façon de tisser des liens entre les documents, de favoriser leurs mises en contexte.

On peut relever que les auteurs de la classification de Dewey ont tenté eux aussi d'apporter une solution à l'interdisciplinarité, en utilisant les tables auxiliaires, les notations géographiques et historiques. En effet, en ajoutant à la fin de l'indice un numéro pour chaque pays (exemple : - 47 pour les documents ayant trait à l'Italie), les utilisateurs auraient la possibilité de regrouper tous les documents

ayant trait à l'Italie, et cela à travers toutes les subdivisions de la CDD. Mais avec ce système, l'interdisciplinarité n'est qu'intellectuelle, alors qu'avec le classement par CI, l'interdisciplinarité est mise en espace.

5.2.4 Répartition des divisions de la CDD par centres d'intérêt

L'observation de la répartition des documents dans chaque centre d'intérêt, et plus particulièrement, des divisions de la CDD qui s'y retrouvent, confirme le choix d'un classement par centres d'intérêt.

Les CI comme SOCIOLOGIE ET COMMUNICATION ou PSYCHOLOGIE ET PSYCHANALYSE contiennent un grand nombre de documents classés dans les divisions « Sociologie » et « Psychologie » de la classification de Dewey. En effet, ces deux centres d'intérêt ont les mêmes intitulés que les divisions.

On constate également que le CI PSYCHOLOGIE ET PSYCHANALYSE contient une majorité de documents provenant de la division « Sciences médicales ». Ce phénomène s'explique par le fait que, plus le point de vue d'un document sur un sujet psychologique ou psychanalytique est spécialisé, plus notre tendance a été de le mettre dans ce CI, car la discipline y prenait plus de place que le sujet lui-même.

Les centres d'intérêt comme SANTE ou GENRES ET SEXUALITE, ont aussi une division dominante, ainsi que plusieurs divisions minoritaires représentées de manière relativement égale.

Dans la plupart des CI, les documents proviennent de différentes divisions représentées de manière variable.

On remarquera que plus un centre d'intérêt est composé de documents provenant de divisions différentes, plus le CI remplira sa mission de regroupement. MIGRATION regroupe des documents de cinq divisions différentes (pour 7

documents). Le classement par centres d'intérêt joue ici pleinement son rôle, permettant de regrouper les disciplines traitant d'un même sujet.

A l'inverse, certains CI (comme DEPENDANCES), contiennent des documents déjà regroupés dans la même division de la classification de Dewey. 7 documents sur 8 proviennent de « Problèmes et services sociaux », et 1 de « Sciences médicales ». De manière assez logique, le centre d'intérêt THERAPIES ne compte que des livres provenant des « Sciences médicales ».

De par sa définition, le CI REFERENCES THEORIQUES regroupe des documents provenant d'une grande diversité de divisions, puisqu'il est général.

Certaines divisions Dewey sont récurrentes à un grand nombre de centres d'intérêt, il s'agit (et non par hasard) de : « Sciences sociales », « Problèmes et services sociaux », « Sciences médicales », « Education » et « Psychologie ». Ce phénomène démontre à quel point certaines divisions sont transversales.

5.3 Analyse de la méthode d'échantillonnage

Afin de concevoir le plan de la future bibliothèque et de prévoir la disposition spatiale des CI, nous avons dû déterminer la taille de chaque centre d'intérêt et donc du nombre d'étagères qui lui sera attribué.

Pour cette opération, nous nous sommes basés sur les résultats du deuxième échantillon, c'est-à-dire sur le nombre de documents contenus dans chaque centre d'intérêt, par rapport au nombre total de documents traités. Selon ces proportions, nous avons réparti les CI sur les 153 étagères prévues dans la bibliothèque.

A la suite du traitement des deux échantillons, nous disposons de trois types de résultats : les résultats du premier échantillon, les résultats du deuxième échantillon, ainsi que ceux des deux échantillons fusionnés.

L'ensemble des deux échantillons a permis de mieux définir les centres d'intérêt. Car plus la taille de l'échantillon est grande, plus les définitions sont précises. Par contre, en ce qui concerne les proportions des CI pour l'aménagement de l'espace, la fusion des deux résultats n'est pas une garantie de fiabilité.

En effet, comme nous l'avons mentionné dans la partie *METHODOLOGIE ET DEMARCHE*, lors de la sélection du premier échantillon, nous avons pris un livre toutes les deux étagères. Ce faisant, nous étions attentifs à ne pas omettre les subdivisions Dewey représentées sur un seul rayon. Nous étions conscients du faible nombre d'ouvrages sur certaines thématiques, qui n'en sont pas moins importantes pour les utilisateurs de l'*ies* (comme par exemple la subdivision « Animation socioculturelle »).

Avec la méthode utilisée lors du premier échantillon, une subdivision occupant un seul rayon peut être représentée quantitativement autant qu'une subdivision occupant trois rayons. Par ce système, certaines subdivisions se trouvent alors sur-représentées et d'autres sous-représentées.

Afin de comparer la représentativité des CI pour chaque échantillon, nous avons défini un taux de représentation comme suit :

Taux de représentation (TR) = Nombre de documents placés dans un CI / Nombre total de documents de l'échantillon.

CENTRES D'INTERET	1 ^{er} échantillon (nb doc)	TR [%]	2 ^{ème} échantillon (nb doc)	TR [%]	Total (nb doc)	TR [%]
1. TRA	11	6	28	7,9	39	7,2
2. POL	4	2,2	19	5,3	23	4,3
3. MIG	3	1,6	10	2,8	13	2,4
4. SAN	12	6,5	19	5,3	31	5,7
5. HAN	10	5,4	11	3,1	21	3,9
6. THE	7	3,8	8	2,3	15	2,8
7. DEP	4	2,2	10	2,8	14	2,6
8. IND	18	9,8	40	11,2	58	10,7
9. GRO	3	1,6	8	2,3	11	2
10. NAI	8	4,3	15	4,2	23	4,3
11. REL	2	1,1	6	1,7	8	1,5
12. GEN	11	6	12	3,4	23	4,2
13. VIE	6	3,3	15	4,2	21	3,9
14. ANI	4	2,2	5	1,4	9	1,6
15. ASS	3	1,6	5	1,4	8	1,5
16. EDU	5	2,7	6	1,7	11	2
17. EXP	4	2,2	3	0,8	7	1,3
18. FOR	11	6	24	6,8	35	6,5
19. PED	9	4,9	19	5,3	28	5,2
20. REF	16	8,7	31	8,7	47	8,7
21. SOC	16	8,7	31	8,7	47	8,7
22. PSY	17	9,2	31	8,7	48	8,9
Total	184	100	356	100	540	100

Sur ce tableau, on peut constater une chute des taux de représentation de certains centres d'intérêt entre le premier et le deuxième échantillon, pour HANDICAPS,

ANIMATION SOCIOCULTURELLE, et EXPRESSION CORPORELLE ET PSYCHOMOTRICITE.

Nous l'expliquons par le fait que chacun de ces CI contient des documents que la classification décimale de Dewey regroupait déjà sous de mêmes subdivisions présentes chacune sur un seul rayonnage.

Ainsi les documents de la subdivision « Handicapés physiques-polyhandicapés » (371.91) sont sur-représentés dans HANDICAPS. C'est également le cas pour la subdivision « Animation - technique d'animation » (790.069) qui est sur-représentée dans ANIMATION SOCIOCULTURELLE ainsi que pour la subdivision « Psychomotricité - psychothérapie par l'activité » (616.891 6) sur-représentée dans EXPRESSION CORPORELLE ET PSYCHOMOTRICITE.

En effet, ces subdivisions ne sont représentées la plupart du temps que sur une faible partie de rayon, ce qui accentue ce phénomène de sur-représentation dans le premier échantillon.

On constate, toujours d'après le même tableau, que le taux de représentation entre le premier et le deuxième échantillon est constant pour la plupart des centres d'intérêt.

Par la fusion des deux échantillons, nous obtenons la moyenne entre un échantillon fin et un autre plus grossier. Il est donc plus fiable de prévoir la disposition spatiale des CI dans la bibliothèque d'après les résultats du deuxième échantillon seulement.

Pour le deuxième échantillon, nous avons pris un document sur chaque rayon. Cet échantillon est donc beaucoup plus fin que le premier et rétablit l'importance d'une subdivision à de plus justes proportions par rapport à l'ensemble de la collection. En nous basant sur cet échantillon, nous avons calculé le nombre d'étagères nécessaires pour chaque centre d'intérêt. Néanmoins, il est

indispensable d'utiliser ces résultats avec précaution, car il s'agit d'inférences statistiques. Par conséquent, ils ne peuvent pas être considérés comme absolument exacts.

6. AMENAGEMENT DE L'ESPACE

6.1 Plan de la future Bibliothèque-Médiathèque

Nous allons présenter dans cette partie le plan de la future bibliothèque. Pour une meilleure lisibilité, nous avons fait deux transparents. Sur le premier, figure les différentes zones de la bibliothèque, tels que : places de travail, espace vidéo, etc. Sur le deuxième, on trouvera la localisation des différents centres d'intérêt, ainsi que celle des consultatifs.

6.2 Aménagement de l'espace

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le classement par CI est indissociable d'une bonne mise en espace. Il nous a fallu étudier comment agencer les centres d'intérêt d'une manière cohérente et pertinente. Pour réaliser cet aménagement, nous nous sommes basés sur le plan de l'architecte mandaté par l'*ies*, Monsieur Alain Darmon, ainsi que sur le nombre d'étagères proposé par le responsable de la bibliothèque (161 étagères).

Pour aménager la bibliothèque, nous avons un certain nombre de contraintes. Il fallait compter un espace pour les consultatifs, ce qui nous a laissé 153 étagères pour répartir les centres d'intérêt.

En plus de ces étagères, l'espace de la bibliothèque contient 40 places de travail, 4 postes de consultation du catalogue informatisé et un espace de visionnement pour les vidéos et DVD.

Pour permettre au lecteur de cheminer avec une certaine logique, nous avons regroupé certains centres d'intérêt entre eux de par leur proximité thématique. Comme par exemple :

- SANTE / HANDICAPS / THERAPIES / DEPENDANCES
- TRAVAIL, PRECARITE, EXCLUSION / POLITIQUE SOCIALE ET AIDE SOCIALE / VIE ASSOCIATIVE ET DEVELOPPEMENT LOCAL

Nous avons souhaité placer au centre de la bibliothèque les centres d'intérêts les plus spécifiques aux étudiants de l'*ies* :

ANIMATION SOCIOCULTURELLE / ASSISTANCE SOCIALE ET SERVICES SOCIAUX / EDUCATION SPECIALISEE / EXPRESSION CORPORELLE ET PSYCHOMOTRICITE

Les étagères disposées dans la bibliothèque forment neuf alvéoles qui longent la paroi de la bibliothèque. La partie centrale est occupée par les places de travail, ainsi que par cinq rayonnages contenant les CI cités ci-dessus.

Les consultatifs, ainsi que les CI FORMATION ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES et REFERENCES THEORIQUES ont été placés près des places de travail, afin d'être facilement accessibles aux utilisateurs travaillant à la bibliothèque. Ces places d'étude ont été intentionnellement placées dans les lieux les plus lumineux.

L'espace vidéo a été volontairement installé à proximité de l'entrée afin qu'il soit immédiatement visible aux lecteurs.

Quant aux postes de consultation du catalogue, deux d'entre eux se trouvent à proximité du bureau de prêt, pour faciliter le contact entre les utilisateurs et les bibliothécaires.

Nous avons été attentifs, dans la mesure du possible, à ce que les centres d'intérêt ne chevauchent pas deux alvéoles, afin que les lecteurs puissent visualiser clairement l'organisation de la bibliothèque.

Le tableau récapitulatif du nombre d'étagères pour chaque CI se trouve en *Annexe 7 : Nombre d'étagères pour chaque centres d'intérêt.*

6.3 Critique de l'aménagement

La mise en espace que nous avons proposée respecte les points qui nous semblent importants tels que : un centre d'intérêt par alvéole, le mélange des supports, l'espace vidéo mis en valeur, les thèmes centraux placés au centre de la bibliothèque et un grand espace de travail lumineux. Cependant, il faut noter que ce plan peut subir des modifications. D'une part, la taille de chaque CI n'est que le fruit d'une extrapolation. D'autre part, certains éléments nous sont encore inconnus comme par exemple, l'emplacement des prises électriques ; éléments qui pourraient modifier partiellement notre mise en espace.

Nous n'avons pas réussi, malgré tous nos efforts, à placer dans une seule alvéole les centres d'intérêt suivants : INDIVIDU, COUPLE, FAMILLE et POLITIQUE SOCIALE ET AIDE SOCIALE.

Nous avons omis malencontreusement de prévoir une place pour les travaux de diplôme. Mais nous n'avons pas pu refaire un nouveau plan, car nous avons constaté cet oubli trop tard. Il faudra par conséquent, prendre en compte par la suite, l'espace nécessaire pour les travaux de diplôme (soit 3 étagères).

Nous avons placé volontairement l'espace vidéo près de l'entrée, afin que celui-ci puisse faire office de produit d'appel. Cet emplacement n'est pas forcément idéal. En effet pour le confort d'écoute des utilisateurs, l'espace à proximité du prêt pourrait être trop bruyant.

Il serait peut-être possible de diminuer ces inconvénients soit par des aménagements, soit par le déplacement de l'espace vidéo au fond de la bibliothèque. Dans ce cas là, nous trouverions dommage de ne pas mettre en avant d'une manière ou d'une autre, la collection des vidéos. Il est vrai qu'en les intégrant dans les CI, un grand pas est déjà fait dans ce sens. En fait, l'éventuel déplacement de l'espace de visionnement dépendra de l'affluence du public à la bibliothèque.

7. ESTIMATION DES COÛTS

La mise en place d'un système par centres d'intérêt implique des coûts que nous avons essayé d'évaluer, ceci pour le personnel, le matériel et le graphisme.

7.1 Estimation des coûts en personnel

Nous avons prévu que la répartition des tâches se fasse de la manière suivante :

1. Le choix des CI par un spécialiste en Information et Documentation
2. Les changements dans le catalogue par un assistant en information documentaire ou par un apprenti AID
3. L'étiquetage par un auxiliaire (étudiant, par exemple)

La mise en place d'un système de classement par CI à la Bibliothèque-Médiathèque de l'*ies* n'impliquera pas un coût supplémentaire au niveau du personnel pour les deux premières tâches. Ce travail sera effectué par les professionnels de l'équipe existante, car ils ont une très bonne connaissance du public et de la collection de la bibliothèque. Nous avons prévu un budget pour l'engagement d'un auxiliaire pour l'étiquetage. Pour estimer son coût, nous nous sommes basés sur le salaire brut d'un auxiliaire.

Il nous a semblé nécessaire de prévoir le temps dévolu à chaque tâche. On trouvera les détails dans *Annexe 2 : Estimation des coûts*.

	temps nécessaire	personnel
Choix du CI	9.5 mois	SID
Changements dans le catalogue	4 mois	AID
Equipement	285 heures	auxiliaire

Le budget évalué est donc le suivant :

Pour 285 heures de travail effectué par un auxiliaire (payé entre 16.- et 20.- CHF/heure), le coût s'élève entre 4'560.- et 5'700.- CHF, soit une moyenne de 5'130.- CHF.

7.2 Estimation des coûts du matériel

Nous avons choisi le matériel pour la signalétique dans le catalogue *Matériel de bibliothèques ekz : catalogue général*.

Matériel	quantité	prix/unité	prix
Totem Rio panneau sur pied (50 x 200 cm)	1	2'150.- CHF	2'150.- CHF
Porte-titres latéraux (26.5 x 31 cm)	15	25.- CHF	375.- CHF
Porte-titres en drapeau AENA (19 x 12.2 cm)	15	11.20 CHF	168.- CHF
Panneaux indicateurs galerie, à suspendre pour « vidéo », « photocopieuse » et « prêt » (60 x 15 cm)	3	53.- CHF	159.- CHF
Panneau indicateur galerie à fixer au mur pour le plan (50 x 75 cm)	1	91.- CHF	91.- CHF
Rouleaux de 7.70 m. de ruban (les étiquettes mesureront 3 cm de long)	59	25.- CHF	1'475.- CHF
Porte-étiquettes (21 cm)	805	3.- CHF	2'415.- CHF
Bande de détection anti-vol CD-ROM	200	1.50 CHF	300.- CHF
Bande de détection anti-vol vidéo	1'000	0.45 CHF	450.- CHF
Bande de détection anti-vol livre	20'000	0.30 CHF	6'000.- CHF
Total matériel			13'583.- CHF

7.3 Estimation des coûts du graphisme

Nous avons demandé à une bibliothèque du même type que celle de l'Institut d'Etudes Sociales de nous fournir son budget pour la réalisation graphique.

Réalisation graphique :

Création du logo de la bibliothèque

Mise au point d'une ligne graphique pour la signalétique,

charte graphique

14'000.- CHF

Devis :

913.75 CHF

TOTAL :

14'913.75 CHF

De ce total, il faudra soustraire les coûts liés à la création du logo de la bibliothèque, car celui-ci existe déjà. Nous ne connaissons pas ce prix car nous n'avons pas eu accès au détail du budget. De même, le devis doit être revu à la baisse puisqu'il comprenait d'autres travaux.¹⁸

7.4 Estimation des coût totaux

Salaire de l'auxiliaire	5'130.- CHF
Total matériel	13'583.- CHF
Total graphisme	14'913.75 CHF
Total général	33'626.75 CHF

¹⁸ Pour des raisons financières, nous n'avons pas pu faire établir un devis pour un projet de graphisme de la future bibliothèque.

7.5 Constats

La mise en place du classement par centres d'intérêt comme nous l'avons constaté, n'implique pas de coûts supplémentaires au niveau du personnel déjà en place. Néanmoins un temps devra être prévu pour le classement des livres dans les CI, ainsi que pour les changements à effectuer dans le catalogue. De plus, un budget a été prévu pour l'engagement d'un auxiliaire, mais son coût est tout à fait convenable au niveau de la gestion financière.

D'autre part, on constate que certains coûts ne sont pas induits par le classement par centres d'intérêt lui-même. En effet, un travail de signalétique s'avère nécessaire à la bibliothèque de l'*ies*, car la signalétique présente n'est pas vraiment satisfaisante. Un budget doit de toute manière être attribué pour une bonne signalisation, quel que soit le système de classement.

Le classement par centres d'intérêt implique une bonne signalisation et nous pensons qu'il est important de se donner les moyens financiers pour réaliser une signalétique adéquate. Le système y gagnera en force.

Il a été prévu que la bibliothèque serait fermée pendant trois ou quatre mois (de juillet à octobre) pour l'installation des collections dans les nouveaux locaux. Le temps et les coûts du déménagement ne sont pas pris en compte dans notre estimation générale.

8. CONCLUSION

8.1 Du jamais vu dans une bibliothèque spécialisée

Le classement par centres d'intérêt, dont le but est de faciliter l'accès à la documentation, ne nous a pas toujours simplifié la tâche. En effet, comme nous l'avons mentionné au début de notre travail, ce système n'a été expérimenté qu'en bibliothèques publiques. Nous ne pouvions, par conséquent, nous appuyer sur aucune expérience ou témoignage directement lié à une bibliothèque spécialisée comme celle de l'*ies*. Cela aurait été dans un sens plus confortable et plus rassurant, mais cette difficulté supplémentaire nous a forcé à considérer le sujet avec un regard acéré.

Toutes les informations que nous avons récoltées sur ce sujet et les constats en résultant sont propres aux bibliothèques publiques. Ainsi, l'environnement, les publics et les comportements, ne sont pas comparables à ceux d'une bibliothèque d'étude. Les résultats de notre enquête ont révélé de grandes différences avec les conclusions des travaux menés en bibliothèque publique.

Nous avons vite constaté que certaines remarques concernant le classement par centres d'intérêt ne pouvaient se justifier dans le cas de la Bibliothèque-Médiathèque de l'*ies*. C'est pourquoi, il nous a fallu prendre un certain recul par rapport à ces constatations, puisqu'elles se référaient à l'environnement des bibliothèques publiques.

Le classement par centres d'intérêt nous a dès le départ motivés et la visite que nous avons effectuée à la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre a renforcé notre enthousiasme. Cette présentation des collections est attrayante et le principe de ce système, ainsi que sa philosophie, sont pertinents et intelligents. Mais, répétons-le, il a fallu nous placer dans un autre contexte en nous interrogeant sur la faisabilité d'un tel système à la bibliothèque de l'*ies*.

D'après certains articles de notre recherche documentaire, nous avons eu l'impression que le sujet n'a été qu'une mode, ayant eu du succès dans les années 80-90 et dont la réflexion est arrivée aujourd'hui dans une impasse. Pourtant, le système, conçu pour évoluer, trouve sa place dans une réflexion sur une meilleure stratégie à adopter pour toucher le public.

8.2 Vision du monde

La classification décimale créée par Dewey est représentative d'une époque et d'un courant de pensée. Elle vise à ranger l'ensemble des connaissances par grandes classes disciplinaires. Si l'on considère que le classement des collections d'une bibliothèque est le reflet ou la volonté de montrer une certaine conception de l'organisation du savoir, alors la classification de Dewey nous renvoie une image du savoir structuré en disciplines cloisonnées entre elles et dans un cadre rigide.

Le classement par centres d'intérêt permet d'offrir une autre vision des collections et donc du savoir. Ce classement évolutif nous semble mieux correspondre à la philosophie de l'*ies*.

8.3 Réflexion-Implication

Nous avons découvert au fil de notre mandat que le classement par CI nécessite un long travail de réflexion au niveau du choix des intitulés. Mais ce classement s'avère positif, car en plus de faciliter l'accès aux documents, il répond à certains besoins exprimés par les utilisateurs de la Bibliothèque-Médiathèque de l'*ies*.

A travers ce travail, nous avons également pris conscience que le classement par centres d'intérêt ne peut tout faire à lui seul. D'autres éléments sont nécessaires pour lui assurer son plein succès, tels qu'une mise en espace et une signalétique adéquates. Le fait est qu'un classement par centres d'intérêt est indissociable de

l'aménagement de l'espace. Une stratégie doit être mise en place dès le départ en termes d'espace, de signalétique, de mobilier, etc.

De plus, il faut étudier de quelle manière les CI peuvent être agencés dans l'espace et également entre eux. Ce travail de réflexion est long et contraignant. En effet, il faut tenir compte des espaces de travail, des normes relatives à l'aménagement et des infrastructures architecturales (piliers, sortie de secours...).

Outre les bienfaits que peut apporter le classement par centres d'intérêt, il est nécessaire de souligner qu'opter pour un tel système implique « d'énoncer des objectifs précis, de construire une ligne d'orientation, afin de ne pas s'égarer en chemin [...] et de ne pas se satisfaire de l'innovation pour l'innovation » (Froger¹¹). De même, il faut être conscient qu'un tel système ne peut résoudre tous les problèmes. Le classement par centres d'intérêt n'est pas « une classification universelle, ni une panacée. Il implique d'avoir préalablement défini un projet et une stratégie d'accès au document » (Richter¹⁹).

Dans la partie pratique de notre travail, nous avons effectivement constaté à quel point le travail de groupe est important pour le classement par centres d'intérêt. Ceux-ci doivent être définis en équipe et un certain consensus s'avère nécessaire autant pour la mise en place que pour l'évolution future du système. Le travail en équipe permet également de diminuer la subjectivité propre à ce système. De plus, il s'avère important, pour qu'il fonctionne au mieux, que toute l'équipe adhère aux principes mêmes de ce classement et y participe activement en ayant une vision commune.

8.4 Interdisciplinarité

L'introduction d'un système de classement par centres d'intérêt est également une façon de valoriser le travail du bibliothécaire. Calenge⁷ parle de valeur ajoutée de la bibliothèque, de par les choix que le bibliothécaire fera de tel ou tel CI, par la mise en espace, etc. Le bibliothécaire pourra « construire l'encyclopédisme

sélectif ou compréhensif, celui qui n'accumule pas les connaissances, mais les organise dans un ensemble de relations cohérentes ». Ce travail de sélection et d'organisation des savoirs vise à mieux gérer l'interdisciplinarité et l'évolution des savoirs. Le classement par centres d'intérêt et la classification à facettes de Ranganathan en sont des exemples.

Le classement par CI favorise l'interdisciplinarité et la création d'ensembles documentaires, permettant le « voyage transversal ». Et comme l'a mentionné Calenge⁷ : « Mettre en évidence l'interdisciplinarité, c'est enfin mettre en perspective les documents accumulés dans les collections, briser le tabou qui fait de chaque livre un univers clos et achevé, bref questionner la collection elle-même au-delà de la révérence due au savoir constitué ».

8.5 Bienfaits

D'après les résultats de l'enquête que nous avons effectuée auprès des usagers de la Bibliothèque-Médiathèque de l'*ies*, il s'est avéré que le classement par centres d'intérêt peut répondre aux besoins des usagers et donc se justifier dans une bibliothèque spécialisée comme celle de l'*ies*. En effet, c'est un système qui contient d'indéniables avantages.

Le système se veut proche des utilisateurs, de leur façon de chercher et de leurs besoins. Pour ce faire, il est important d'essayer de se décentrer en tant que professionnel pour se mettre à la place du lecteur et de se demander en premier lieu où le lecteur ira naturellement chercher cet ouvrage.

C'est un système souple et évolutif. A la différence de la classification décimale, chaque bibliothèque peut développer des CI qui lui sont propres et faire évoluer ces CI en fonction de son public. En effet, il est toujours possible de changer la place d'un document d'un CI à un autre. La définition des CI est flexible, elle peut être réajustée ou complétée, sans pour autant changer les intitulés, ce qui nous semble moins évident avec la classification décimale.

« Le système des centres d'intérêt fait appel à la perspective transversale fondée sur les besoins exprimés dans le cadre de situations concrètes » (Viry²⁹). Ce système est tout à fait adéquat, car le public de la bibliothèque de l'*ies* est relativement homogène. De plus, il permettra de regrouper dans un même cadre des documents contenant des thématiques transversales et les utilisateurs pourront plus facilement rechercher des documents concernant un sujet qui les intéresse, abordé avec des points de vue différents.

Le classement par centres d'intérêt a l'avantage de regrouper les documents traitant d'un même sujet quels que soient les points de vue envisagés par l'auteur. Ainsi, l'usager qui s'intéresse à un sujet n'est pas contraint à chercher les documents s'y référant à différents emplacements de la bibliothèque. De plus, la disposition des CI permet d'offrir plus d'homogénéité et de clarté, facilitant ainsi l'accès aux documents.

Nous voyons là un grand bénéfice pour les étudiants auxquels l'*ies* offre différentes formations. En effet, les étudiants en psychomotricité auront la possibilité de retrouver au même endroit la majorité des documents qui ont trait à leur champ professionnel. Il en est de même pour les animateurs socioculturels, les éducateurs spécialisés, ainsi que pour les assistants sociaux. Ils pourront plus facilement se constituer une « réserve » pour le besoin d'une recherche sur un sujet donné.

De plus, les domaines couverts par la bibliothèque sont adaptés à une présentation par centres d'intérêt. En effet, les thématiques sont spécifiques et bien délimitées, ce qui évite d'avoir un trop grand nombre de centres d'intérêt.

Ce système convient à une bibliothèque ne possédant pas une collection trop conséquente, ce qui est le cas de la bibliothèque de l'*ies*. La dénomination des centres d'intérêt permet aux usagers de les mémoriser aisément et ainsi de pouvoir se diriger plus facilement dans la bibliothèque.

Le classement par centres d'intérêt fonctionne sans exclusive. La classification décimale est bien sûr conservée pour permettre de localiser un document de manière précise. Les deux systèmes se complètent très bien et ont l'avantage de ne défavoriser ni le lecteur ayant une méthode documentaire prédéfinie ni le lecteur de type butineur. Il nous a semblé important de faciliter l'accès aux documents quelle que soit la démarche qu'adopte l'utilisateur.

Le système des centres d'intérêt utilise une méthode semblable à celle des librairies. Beaucoup des personnes sondées disent apprécier les librairies pour leur clarté. En effet, « elles travaillent plus avec les thèmes ». En outre, elles essaient de susciter l'envie et la curiosité de leur clientèle avec des techniques de marketing dont les bibliothèques peuvent tirer parti, comme la mise en espace, un éclairage agréable, des livres posés à plat, etc.

Nous pensons qu'une présentation de la collection de la Bibliothèque-Médiathèque de l'*ies* par centres d'intérêt permettra aux usagers de s'y retrouver avec plus de naturel. Enfin, nous espérons que cette mise en espace par centres d'intérêt créera un certain plaisir chez les usagers et qu'elle suscitera chez eux un regain d'intérêt.

BIBLIOGRAPHIE

1. BACCONNIER, Brigitte. *La classification décimale de Dewey et ses applications en CDI : mémoire de DEA, sous la dir. de Jean-Paul Metzger*, Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 1996 [En ligne], <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dea/bacconnier.pdf> (consulté le 18.03.2002)
2. BARBIER-BOUVET, Jean-François. « Le libre accès : le savoir-faire et la ruse » in BARBIER-BOUVET, Jean-François ; POULAIN, Martine. *Publics à l'œuvre : pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*, Paris : BPI Centre Pompidou / Documentation française, 1986, p. 103-143
3. BASSET, Béatrice, LAURENT, Françoise, COSTE, Bernard. « Classer en centres d'intérêt : oui, mais ... » in *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, 1989, n° 143, p. 31-32
4. BERTHOUSOZ, Mary-Clotilde. « Nouvelle Bibliothèque-Médiathèque, Sierre » in *Arbido*, septembre 1996, n° 9, p. 6-7
5. BETHERY, Annie. « Liberté bien ordonnée... les classifications encyclopédiques revues et corrigées » in *Bulletin des bibliothèques de France*, 1988, t. 33, n° 6, p. 450-455
6. BONY, Françoise. « Les centres d'intérêt à l'assaut de la Dewey » in *Livres Hebdo*, 10.4.1989, n° 15, p. 72-74
7. CALENGE, Bertrand. « A la recherche de l'interdisciplinarité » in *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, t. 47, n° 4, p. 5-13

8. DEBRION, Philippe. « Classer/Penser » in *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, 1995, n° 166, p. 51-54
9. DEWEY, Melvil. *Abrégé de la classification décimale de Dewey*, Paris : Cercle de la librairie, Ed. par Annie Béthery, 1988
10. DUJOL, Anne. *Le clair et l'obscur : perception et usage de la classification par le public de la BPI*, Paris : Centre Georges Pompidou, 1985
11. FROGER, Rémy. « Classement systématique par centres d'intérêt » in LARBRE, F. *Organiser le libre accès*, Paris : Institut de formation des bibliothécaires, 1995, p. 32-44
12. GASCUEL, Jacqueline. « Un espace pour le livre : Guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque », Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1993
13. GONIN, Sandrine, Vermeesch, Jérémie, Heller-Zurfluh Karine. « Classement et littérature de jeunesse », in Université Lille III, mai 1999, [en ligne], <http://www.univ-lille3.fr/www/Ufr/idist/jeunet/themes/litteratu/classer99/analyse.htm> (consulté le 07.03.02)
14. LUGNE, Jean-Marc. « S'installer dans la bibliothèque » in IUT Michel de Montaigne, Pour que la lecture ait lieu : aménager les dispositifs qui influencent le temps de lecture en bibliothèque, [En ligne], <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/travaux/lugne.pdf> (consulté le 21.03.2002)
15. MANIEZ, Jacques. *Les langages documentaires et classificatoires : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*, Paris : Les Editions d'Organisation, 1987

16. MAURY, Yolande. « La signalisation au CDI » in *Inter-CDI : revue des centres documentaires et bibliothèques*, 1998, n° 152, p. 66-70

17. OPSYS. « Classement par centres d'intérêts : gadget ou innovation ? » in OPSYS, La Lettre [En ligne], <http://www.opsys.fr/pages/infos/lettre/med/med3.html> (consulté le 11 mars 2002)

18. PARMENTIER, Patrick. « Les rayons de la bibliothèque ou comment faire son miel » in *Bulletin des bibliothèques de France*, Paris, 1985, t. 30, n° 1, p. 46-51

19. RICHTER, Brigitte. « Des centres d'intérêt grandeur nature à la médiathèque Louis Aragon du Mans » in ROY, Richard, *Classer et indexer : introduction à l'indexation documentaire*, Le Mans : Bibliothèque de l'Université du Maine, 1987, p. 122-140

20. RICHTER, Brigitte. « Espaces de la lecture : nouvelles stratégies de communication » in *Bulletin des bibliothèques de France*, 1988, t. 33, n° 6, p. 444-449

21. RICHTER, Brigitte. « Grand-Rue des petites boutiques » in *Lectures*, 1990, n° 56, p. 24-31

22. ROBINE, Nicole. « Relais et barrières : la perception de l'aménagement de l'espace et des classifications par les usagers dans les lieux de prêt et de vente du livre » in PRIVAT, Jean-Marie, Reuter, Yves, *Lectures et médiations culturelles : actes du colloque de Villeurbanne, mars 1990*, Maison du Livre de l'Image et du Son : Presses Universitaires de Lyon (diff.), 1991, p. 115-125

23. ROY, Richard, « Classer par centres d'intérêt : Grandeurs et misère du classement des livres en bibliothèques publiques » in *Bulletin des bibliothèques de France* : 1986, t. 31, n° 3, p. 224-231
24. ROY, Richard. « L'émergence du lecteur, les centres d'intérêt » in *Classer & Indexer : introduction à l'indexation documentaire*, Le Mans : Bibliothèque de l'Université du Maine, 1987, p. 64-121
25. ROY, Richard. « Limites de l'utilisation des classifications en lecture publique » in *Inter-CDI : revue des centres documentaires et bibliothèques*, mars-avril 1987, n° 86, 15^e année, p. 37-39
26. SAPIIE, J. , THOMAS, Allan-R. « Reader-interest classification : the user-friendly schemes ; classification : options and opportunities » in *Cataloging and classification quarterly*, 1995, 19 (3-4), p. 143-155
27. VERON, Eliséo. *Espaces du livre : perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque*, Paris : Centre Georges Pompidou, 1990, (Etudes et recherche / Bibliothèque publique d'information)
28. VILLEMIN, Marie. *Mais où sont passés les romans pour adolescents ? Une mise en espace par centres d'intérêt des romans pour adolescents à la bibliothèque des Eaux-vives jeunes*, Genève : Ecole d'information documentaire, 1999
29. VIRY, Claude. « Catégoriser par centres d'intérêt : quid des normes de classification ? » in *Inter-CDI : revue des centres documentaires et bibliothèques*, mai-juin 1995, 23^e année, n° 135, p. 59-63
30. VIRY, Claude. « Faut-il brûler les manuels de bibliothéconomie ? Un débat ouvert sur les classifications » in *Inter-CDI : revue des centres documentaires et bibliothèques*, juillet-août 1987, n° 88, 15^e année, p. 49-50

31. YOUNGER, Jennifer. «Classification and the Library User» *in* *Classification of library Materials*, NY, London : B. G. Bergsten and J. Swan Hill, 1980, p. 175-181

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire	I
Annexe 2 : Estimation des coûts	IV
Annexe 3 : Signalétique	VI
Annexe 4 : Recommandations générales	VII
Annexe 5 : Manuel technique à l'usage des bibliothécaires de l' <i>ies</i>	X
Annexe 6 : Thèmes proposés par les utilisateurs	XII
Annexe 7 : Nombre d'étagères par centres d'intérêt	XIII

Annexe 1 : Questionnaire

ENQUETE SUR LA CLASSIFICATION

Bonjour, nous sommes étudiants en Information et Documentation.

Dans le cadre de notre travail de diplôme, nous sommes mandatés par la bibliothèque de l'IES pour améliorer la classification.

Pour cela, votre avis nous serait très précieux.

Ce questionnaire est anonyme et confidentiel.

D'AVANCE, MERCI POUR VOTRE COLLABORATION !

1. Qui êtes-vous ?

- Etudiant/e IES à plein temps
- Etudiant/e IES à temps partiel
- Etudiant/e IES en emploi
- Etudiant/e à l'Ecole romande de Psychomotricité
- Etudiant/e externe à l'IES, précisez : _____
- Professeur/e à l'IES
- Autres, précisez : _____

2. Si vous êtes étudiant/professeur IES, quelle est votre spécialisation ?

- Animateur/trice socioculturel/le
- Educateur/trice spécialisé/e
- Assistant/e social/e
- Psychomotricien/ne

3. si vous êtes externe a l'IES, quel est votre domaine d'étude principal, ou quelle est la profession que vous exercez?

4. Combien d'années d'études avez-vous fait après les études secondaires supérieures (maturité, ECG, ESC, apprentissage...)? _____

5. Depuis quand fréquentez-vous la bibliothèque de l'IES ? _____

- 2002
- 2001
- 2000
- 1999
- 1998
- Depuis plus longtemps

6. Avec quelle fréquence venez-vous a la bibliothèque de l'IES :

- Ponctuellement (en période d'examen ou de travaux)
- 1 à 3 fois par an
- 1 fois par mois
- 2 à 3 fois par mois
- 1 fois par semaine
- Plus d'une fois par semaine

7. Comment faites-vous le plus souvent vos recherches ?

- Par les catalogues informatisés (RERO, VTLS, Chameleon)
- Par une demande directe aux bibliothécaires
- En allant directement au rayon en suivant la signalétique
- Au hasard, en me fiant à mon instinct

8. Trouvez-vous facilement ce que vous cherchez ?

- Toujours
- Souvent
- Pas souvent
- Jamais

9. Quelles difficultés rencontrez-vous?

- Utilisation des catalogues informatisés
- Repérage du livre dans les rayons au moyen de la cote
- Compréhension de la logique de classement
- Autre(s) : _____

10. Habituellement, vous venez à la bibliothèque pour emprunter des documents

- Selon **un sujet** prédéfini
- En disposant **des références** précises (auteur, titre, etc.)
- Sans idée précise

11. Etes-vous satisfait du système de classement?

- Oui
- Moyennement
- Non

12. Fréquentez-vous d'autres bibliothèques ? si oui, de quel type ?

- Publique (municipale, bibliobus...)
 Universitaire
 Autre(s) : _____
 Aucune

13. Dans ces bibliothèques le système de classement vous semble-t-il :

- Plus simple à comprendre
 Tout aussi compliqué
 Plus difficile à comprendre

14. Pourquoi ?

15. Imaginez la bibliothèque de l'IES réorganisée selon une nouvelle classification. Les livres y seraient répartis selon une dizaine de thèmes propres à la collection de l'IES. Quels seraient pour vous les thèmes les plus importants ?

MERCI !!!

Si vous êtes intéressés par les résultats de notre recherche, vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes :
Marion.Rodriguez@hesge.ch Thierry.Leu@hesge.ch Marie-Joelle.Geiser@hesge.ch

Annexe 2 : Estimation des coûts

Estimation des coûts de traitement des documents

Voici le nombre d'heures passées au traitement des documents et à la vérification en commun pour une personne. Ce calcul ne tient pas compte du temps passé à redéfinir les CI, mais implique le temps passé à la discussion en commun au choix du centre d'intérêt. Ce calcul est fait sur la base du premier échantillon.

Temps moyen par document :

15 heures = 900 minutes

900 minutes / 184 documents = ~5 minutes par document par personne.

Temps de traitement pour l'ensemble du fonds :

5 minutes x 17'000 documents = 85'000 minutes

85'000 minutes / 60 minutes = 1'416 heures

1'416 heures / 7.5 heures = 188.8 jours

189 jours / 5 jours = ~38 semaines

On peut donc estimer le temps nécessaire à traiter l'ensemble des documents de la collection à 38 semaines, c'est-à-dire 9.5 mois par personne.

Temps nécessaire pour les changements dans le catalogue :

2 minutes par exemplaire (selon M. Diacon)

2 minutes x 17'000 documents = 34'000 minutes

34'000 minutes = 567 heures

567 heures = 76 jours

76 jours = 15 semaines

Ce qui représente environ 4 mois de travail par personne.

Temps nécessaire pour l'équipement :

Chaque document sera équipé d'une étiquette sur laquelle figureront les trois premières lettres du CI, ainsi qu'une bande de détection anti-vol.

L'équipement requerra 1 minute par document. Ce qui représente environ 285 heures de travail pour l'ensemble du fonds.

Un auxiliaire sera payé entre 16 et 20 francs par heure suivant son âge. Les coûts seront donc les suivants :

285 heures pour un auxiliaire = entre 4'560 francs (salaire minimum) et 5'700 francs (salaire maximum).

Coûts de traitement

	temps par document [min]	temps pour le fonds [min]	temps pour le fonds [heure]	coût moyen [CHF]
choix du centre	5	85'000	1'416	¹⁹
changements dans le catalogue	2	34'000	567	
équipement	1	17'000	285	5'130
total	8	136'000	2'268	5'130

¹⁹ Ces coûts n'ont pas été estimés, car ils ne sont pas supplémentaires au budget de déménagement de la bibliothèque. La bibliothèque sera fermée quelques mois pour effectuer ces changements.

Annexe 3 : Signalétique

Description de la signalétique

Nous avons imaginé la signalétique de la manière suivante :

- A l'entrée, un panneau sur pied (50 x 200 cm) présente un plan de la bibliothèque avec la localisation des CI ainsi que des services proposés comme le prêt, la photocopieuse et la vidéo.
- A la tête de chaque rangée d'étagères, un porte-titre en drapeau indique les CI contenus.
- Chaque rangée d'étagères comporte aussi un porte-titre latéral (24,5 x 32 cm) détaillant le contenu des rayons (centres d'intérêt et subdivisions Dewey).
- Sur chaque rayon, des porte-étiquettes (21 cm) décrivent le contenu, c'est-à-dire des subdivisions Dewey représentées.
- Le bureau du prêt, la photocopieuse et l'espace de visionnement des vidéos sont chacun indiqués par un panneau suspendu au plafond.

Pour une meilleure lisibilité de la signalétique et aussi dans un but esthétique, il est important qu'elle soit réalisée par un graphiste.

Étiquetage

Chaque livre sera équipé d'une étiquette sur laquelle figureront les trois premières lettres du centre d'intérêt. Les anciennes étiquettes restent valables, car la classification de Dewey reste en vigueur dans le classement par CI. Ces étiquettes seront faites avec la machine que possède déjà la Bibliothèque-Médiathèque de l'*ies* (Brother P-Touch 5000 Lettering system).

Annexe 4 : Recommandations générales

Réflexion préalable

Pour commencer, il nous a semblé intéressant d'énoncer quelques recommandations, ainsi que des règles techniques utiles à la mise en place d'un système de classement par centres d'intérêt. Elles donnent une idée générale sur la manière de procéder.

Avant d'opter pour un système de classement par centres d'intérêt, il est impératif, selon Froger¹¹, « d'énoncer des objectifs précis et de construire une ligne d'orientation ». Une réflexion préalable s'avère nécessaire à propos des points suivants :

- Quelles sont les missions ou vocations de la bibliothèque ou du fonds considéré ?
- Quelle est la (ou les) catégorie(s) de public que l'on souhaite atteindre ?
- Quelle image de la bibliothèque souhaite-t-on donner vis-à-vis du contexte local, d'une communauté de citoyens, d'une conception du métier ?

Règles pour classer par centres d'intérêt

A défaut de normes, Richter²⁰ a élaboré des règles pour classer par centres d'intérêt. Ces dernières doivent être vues plutôt comme des recommandations, nécessitant d'être adaptées au type de la bibliothèque.

1. Le CI est plus petit qu'une classe décimale, pour tenir dans le champ de vision du lecteur.
2. Le CI rassemble les livres traitant d'un même sujet sous des points de vue différents.
3. Le CI est organisé pour maintenir l'ordre dans les collections par un système de notation simplifiée.
4. Le CI rassemble des documents de plusieurs supports.

5. Le nombre des CI est proportionnel à l'importance de la collection.
6. Le CI naît et meurt avec l'intérêt.

Méthodes pour constituer les différents centres d'intérêt

Pour définir les intitulés des centres d'intérêt, Richter²⁰ a indiqué la méthode suivante :

- Dégager de la classification décimale de Dewey les sujets qui forment un ensemble de subdivisions cohérentes.
- Fabriquer de nouveaux ensembles pluridisciplinaires avec les sujets restants.
- Définir les sujets proches des lecteurs.
- Dresser une liste de correspondance entre CI et subdivisions Dewey qui peuvent s'y trouver.
- Les CI doivent être définis en équipe.

Nombre et taille des centres d'intérêt

Selon Richter²⁰, il faut plus de dix centres d'intérêt. Le nombre maximum est difficile à évaluer. Il est proportionnel à la taille de la collection. Selon Sapiie²⁶, le nombre des centres d'intérêt se situe entre 20 et 26.

Le centre d'intérêt doit entrer entièrement dans le champ de vision de l'utilisateur. Ce qui définit en même temps la quantité de livres à mettre dans chaque CI.

On n'organise en centres d'intérêt que des collections qui ne dépassent pas 80'000 à 100'000 volumes (Richter).

Espace

- L'espace intérieur est traité comme un espace urbain (Richter²⁰).
- Dès l'entrée de la bibliothèque une vision d'ensemble est nécessaire, avec comme aide possible une carte (Lugne¹⁴).

Signalisation

Selon Richter²⁰ :

1. Elle se doit d'être visible.
2. Elle traduit concrètement le contenu total du CI.
3. Elle est limitée et non redondante.
4. Elle s'appuie sur des mots tirés du langage quotidien.
5. Elle fonctionne sur un système de correspondance entre images, textes, couleurs/documents, mobiliers, lieux.
6. Elle peut être associée à une mise en décor des collections par des objets qui séduisent, attirent l'œil, amusent.

Mobilier

- Il permet de recevoir tous les supports possibles (Richter²⁰).
- Sapiie²⁶ propose de concentrer les documents sur des rayonnages entre 90 et 150 cm de hauteur, ce qui correspond mieux au champ de vision de l'utilisateur. Les rayonnages situés en dessus et en dessous de cette partie sont utilisés uniquement pour des documents rangés tranche vers l'arrière.

Annexe 5 : Manuel technique à l'usage des bibliothécaires de l'*ies*

Méthode pour constituer les différents centres d'intérêt :

Pour notre part, nous indiquons des recommandations complémentaires à celles de Richter (cf. *Annexe 4*) pour créer les CI :

- Etudier les thèmes importants pour les usagers lors d'une enquête.
- Enumérer des thèmes représentatifs de la collection, ainsi que les subdivisions les plus représentées.
- Etudier les intitulés des cours, leur contenu.
- Eviter les thèmes trop éphémères.
- Eviter les CI fourre-tout et ceux qui risqueraient d'englober trop de documents.
- Délimiter au mieux les CI entre eux.
- Eviter que les intitulés des CI aient les mêmes trois premières lettres

Travail de groupe

Le classement par centres d'intérêt nécessite un travail de groupe autant pour la mise en place du système que pour son suivi. Le choix des CI et leur définition impliquent le consensus. Le but est de tendre à une plus grande objectivité. On restera attentif à garder une cohérence à l'intérieur des CI.

Il est nécessaire que toute l'équipe soit en accord avec la philosophie d'un tel système et qu'elle ait une vision commune, pour qu'il puisse fonctionner au mieux.

Ouvrages non-intégrés à la collection

Il n'est pas obligatoire d'intégrer tout le fonds de la bibliothèque dans le classement par centres d'intérêt. Nous avons décidé de ne pas intégrer les ouvrages de référence et les travaux de diplôme pour une question pratique. D'une

part, les travaux de diplôme sont relativement éphémères, d'autre part les consultatifs doivent être directement accessibles.

Agencement interne à l'intérieur des centres d'intérêt

A l'intérieur des centres d'intérêt, les documents sont sous-classés selon la cote de la classification de Dewey.

Etiquetage des documents

Sur chaque document figureront les trois premières lettres de l'intitulé du CI, par exemple :

TRA pour Travail, précarité, exclusion

POL pour Politique sociale et aide sociale

MIG pour Migration

SAN pour Santé

HAN pour Handicaps

THE pour Thérapies

Et le futur...

Il nous semble important que notre proposition de centres d'intérêt et leur contenu, soit testée auprès des utilisateurs, ceci dans le but d'y apporter d'éventuelles corrections et de contrôler si notre proposition convient aux usagers de la bibliothèque. On peut également envisager, lors des premières semaines d'ouverture de la nouvelle bibliothèque, l'organisation de visites et des présentations du classement par centres d'intérêt.

De même que le contenu des CI devra être régulièrement réajusté si nécessaire, la signalisation des espaces sera, dans la mesure du possible, régulièrement mise à jour.

Annexe 6 : Thèmes proposés par les utilisateurs

- Animation, animation de quartier
- Corps
- Droit, loi
- Economie
- Education
- Epistémologie
- Familles
- Handicaps mentaux et physiques
- Institutions
- Jeu
- Marginalité
- Migration, politique de la migration, sociologie de la migration
- Pédagogie
- Personnes âgées, adolescents, adultes, enfants
- Philosophie et ses différents courants
- Politique sociale, travail social, service social
- Précarité, pauvreté
- Psychiatrie, psychologie, psychanalyse, psychologie sociale, psychologie clinique et différents courants de la psychologie
- Psychomotricité
- Réfugiés, étrangers
- Santé mentale et physique, maladie
- Sida
- Sociologie, différents courants de la sociologie, phénomènes de société
- Thérapies, relation-thérapie
- Toxicomanie
- Travail social de rue
- Troubles, troubles de la personnalité
- Urbanisme

Annexe 7 : Nombre d'étagères pour chaque centres d'intérêt

Nous avons calculé le nombre d'étagères par CI de la manière suivante :

$Z = d \times E / D$, dans lequel :

Z = nombre d'étagères du CI

d = nombre de documents attribués au CI lors du deuxième échantillon

E = nombre total d'étagères du deuxième échantillon (153)

D = nombre total de documents traités lors du deuxième échantillon (356)

Ce qui revient à calculer pour chaque CI : $Z = 153 \times d / 356$

Centres d'intérêt	Nombre de documents (2 ^{ème} échantillon)	Nombre d'étagères
1. Travail, précarité, exclusion	28	12
2. Politique sociale et aide sociale	19	8
3. Migration	10	4
4. Santé	19	8
5. Handicaps	11	4
6. Thérapies	8	4
7. Dépendances	10	4
8. Individu, couple, famille	40	16
9. Groupes sociaux	8	4
10. Naissance, vie, mort	15	7
11. Religions, croyances, rites	6	2
12. Genres et sexualité	12	6
13. Vie associative et développement local	15	6
14. Animation socioculturelle	5	2
15. Assistance sociale et services sociaux	5	2
16. Education spécialisée	6	3
17. Expression corporelle et psychomotricité	3	1
18. Formation et pratiques professionnelles	24	10
19. Pédagogie et éducation	19	8
20. Références théoriques	31	14
21. Sociologie et communication	31	14
22. Psychologie et psychanalyse	31	14
Total	356	153